Titre :	Référence:
HISTORIQUE DU 75ème R.I. **1840 - 1870**	**Infanterie** **1815-1852**
Auteur : **Capitaine GEROME** **Breveté d'Etat-major**	Origine : **S.H.D. – Salle de lecture**
Référence : **S.H.D**	Transcripteur : **Marie-France ROBELIN** Date : **Juillet 2009**

Ancestramil

Marie France ROBELIN
Juillet 2009

Le 75ème régiment d'infanterie de ligne fut reconstitué le 22 décembre 1840 en exécution de l'ordonnance royale du 29 septembre de la même année.

L'institution des légions départementales ne présenta pas les avantages d'une infanterie homogène et on avait dû revenir bientôt au système régimentaire qu'une longue expérience avait consacré et qui était plus en harmonie avec les usages militaires de l'époque. Aussi une ordonnance du 23 octobre 1820 avait-elle prescrit la formation de 80 régiments d'infanterie dont 60 régiments de ligne et 20 d'infanterie légère. Dès la fin de 1820, l'amalgame des nouveaux corps avait reçu un commencement d'exécution et fut entièrement terminé dans les deux premiers mois de 1821.
Aux couleurs nationales et aux aigles qui décoraient les drapeaux de l'Empire, la Restauration avait substitué les couleurs de **Charles VII et Henri IV**. Le nouveau drapeau était orné de franges d'or et attaché à une hampe surmontée d'une fleur de lys dorée et sculptée à jour au milieu d'un fer de lance.

Le drapeau tricolore reparait cependant après la révolution de juillet 1830 et remplaça le précédent : la hampe fut alors surmontée du coq gaulois dont les ailes se soulevaient frémissantes, appuyé sur un globe où était gravé le mot « **LIBERTE** ».

De 1820 à 1840, sept régiments d'infanterie avaient été créés successivement : le 61ème, 62ème, 63ème et 64ème en 1823, les 65ème et 66ème le 17 août 1830, le 67ème le 4 mai 1831.

Enfin l'ordonnance royale du 29 septembre 1840 ordonnait la création de 8 régiments d'infanterie de ligne portant les n° de 68 à 75, 4 régiments d'infanterie légère portant les n° de 22 à 25 et de 10 bataillons de Chasseurs à pied prenant les n° de 1 à 10.
Les régiments d'infanterie devaient être organisés conformément aux ordonnances des 25 février 1825 et 7 mai 1831 que nous allons examiner rapidement.

D'après l'ordonnance du 25 février 1825, l'infanterie comprenait : 6 régiments de la Garde, 64 d'infanterie de ligne et 20 d'infanterie légère.

Chaque régiment devait être composé d'un Etat-major et de trois bataillons.

Chaque bataillon comprenait huit compagnies dont une de grenadiers ou carabiniers (régiments légers), six de fusiliers ou Chasseurs (bataillons de Chasseurs) et une de voltigeurs

L'état-major du régiment comprenait :

- un colonel
- un lieutenant-colonel
- trois chefs de bataillon
- un major
- trois adjudants-majors
- un trésorier
- un officier d'habillement
- un porte-drapeau
- un aumônier
- un chirurgien-major
- un chirurgien aide-major

Le petit état-major comprenait

Ancestramil

- trois adjudants sous-officiers
- un tambour-major
- 3 caporaux tambours
- 1 caporal sapeur
- 12 musiciens dont un chef
- 3 maîtres ouvriers

En dehors des officiers de l'état-major du régiment, les officiers de compagnie étaient répartis en :

Capitaines de 1ère classe : 6
Capitaines de 2ème classe : 18
Lieutenants de 1ère classe : 12
Lieutenants de 2ème classe : 12
Sous-lieutenants : 24

Les sous-officiers et les soldats étaient répartis :

GRADES	COMPAGNIES D'ELITE		COMPAGNIES DE FUSILIERS	
	Pied de paix	**Pied de guerre**	**Pied de paix**	**Pied de guerre**
Sergents-majors	**6**	**6**	**18**	**18**
Sergents	**24**	**24**	**72**	**72**
Fourriers	**6**	**6**	**18**	**18**
Caporaux	**48**	**48**	**144**	**144**
Sapeurs, grenadiers, voltigeurs	**348**	**588**	**-**	**-**
Fusiliers	**-**	**-**	**1 008**	**1728**
Tambours	**12**	**12**	**36**	**36**
Enfants de troupe	**24**			

La compagnie était composée de :

- un capitaine
- un lieutenant
- un sous-lieutenant
- un sergent-major
- un fourrier
- 4 sergents
- 8 caporaux
- Grenadiers ou voltigeurs
 - : pied de paix : 56
 - pied de guerre : 96
- 2 sapeurs
- 2 tambours ou cornets
- un enfant de troupe

Ancestramil

Marie France ROBELIN
Juillet 2009

La tenue de l'infanterie avait été réglée par l'ordonnance du 29 mai 1828. Les 64 régiments existants à cette époque eurent tous le même uniforme ; le garance était la couleur distinctive de l'armée. Les parties de l'uniforme qui devaient être garance étaient : pour l'habit : le collet, les parements, les retroussis, la doublure des basques, le corps des contre-épaulettes, le fond des brides d'épaulettes, les passe-poils des devants, ceux figurant les poches et ceux des pattes de parement ; pour la veste : le collet. La capote avait un collet gris de fer, la patte de collet seulement était garance. Le bonnet de police avait les passe-poils, le gland et l'attribut garance ; le pantalon était bleu avec passe-poils garance.

Le 26 juillet 1829, le pantalon de drap garance fut substitué au pantalon bleu pour toute l'infanterie, de sorte que, à la formation du régiment en 1840, la tenue de l'infanterie consistait en :

- Un habit bleu de roi boutonnant droit sur la poitrine avec collet, parements, retroussis et passe-poils couleur garance contre-épaulettes garance avec passe-poils bleus ; boutons jaunes avec le numéro du régiment
- Une veste et une capote comme il est indiqué ci-dessus
- Un pantalon garance
- Un schako en tissu de coton noir avec pourtour supérieur en galon garance, plaque jaune à coq entouré de deux branches de lauriers, numéro du régiment au centre de l'écusson
- Un bonnet de police, de la couleur de l'habit avec passe-poils, gland et attribut garance.

L'ordonnance du 7 mai 1831, ordonnait la création d'une compagnie hors rang par régiment et la création d'un dépôt.
La compagnie hors rang comprenait tous les officiers, sous-officiers et soldats qui ne sont pas habituellement dans le rang. Cette compagnie était commandée par l'officier d'habillement ; le lieutenant chargé de l'armement et le sous-lieutenant adjoint à l'officier d'habillement y remplirent les fonctions d'officier de section. Le moniteur général de l'école régimentaire devint le sergent-major de cette compagnie ; le sous-officier chargé de la garde du magasin, le sergent, premier secrétaire du trésorier, le vaguemestre et le maître d'escrime, furent les sergents de cette compagnie à laquelle on nomma en outre un fourrier.
Lorsqu'un régiment désigné pour entrer en campagne avait reçu l'ordre de former son dépôt, la compagnie hors-rang se divisait en deux sections dont l'une suivait les bataillons de guerre et l'autre restait au dépôt. Le lieutenant d'armement secondé par le porte-drapeau, administrait la section qui marchait avec les bataillons de guerre.
Le dépôt était composé de la section de la compagnie hors-rang qui devait y rester et du cadre complet d'une compagnie de fusiliers de chacun des bataillons du régiment. Un adjudant-major, un chirurgien aide-major, un adjudant et un caporal-tambour furent nommés au dépôt qui était toujours commandé par le major. Un capitaine de compagnie en dirigeait l'instruction sous la surveillance du major.

Cette ordonnance plaçait en outre le lieutenant ou sous-lieutenant adjoint au trésorier à l'état-major du régiment et le remplaçait à sa compagnie.

En vertu de l'ordonnance du 29 septembre 1840 et conformément à celles des 25 février et 7 mai 1831, le 75ème régiment d'infanterie fut donc réorganisé à Besançon le 22 décembre 1840. Les différents corps désignés ci-dessous concoururent à sa formation :

Amicale Infanterie

Marie France ROBELIN
Juillet 2009

Désignation des divisions et des Régiments :

19ème division	: 52ème de ligne
20ème division	: 5ème de ligne
	: 37ème de ligne
	: 64ème de ligne
21ème division	: 47ème de ligne
	: 56ème de ligne

2 599 hommes y compris la compagnie hors-rang.

Le régiment fut placé sous les ordres du colonel **ALLOUVEAU de MONTREAL**.

Le jour même de la constitution du nouveau 75ème, le lieutenant-général **baron VOIROL**, pair de France, commandant la 6ème division militaire, adressa au régiment l'allocution suivante :
« Officiers, sous-officiers et soldats !
« Le 75ème de ligne est constitué et prend rang dans notre brave armée.
« Les éléments qui le composent sont un gage du bon esprit par lequel il se distinguera.
« Les militaires de tous grades qui ont concouru à sa formation apporteront dans cette grande et nouvelle famille les bonnes traditions de leurs anciens corps.
« Une noble émulation de zèle dans le service et de dévouement au **ROI** les animera tous, et bientôt le 75ème se fera remarquer par sa bonne discipline, par l'union et l'esprit de corps dont l'effet moral double la force des armées.
« Il faut que vous connaissiez l'héritage que le sort vous a légué.
« Je vais donc énumérer les campagnes et les vingt années de gloire du 75ème de l'ancienne armée.
« Sous les ordres de **l'EMPEREUR** à l'armée d'Italie, il a assisté à la bataille de Montenotte, au combat de Dégo, au passage du Pô et du Mincio, au siège de Mantoue, à l'expédition de Livourne, aux combats de la Brenta, de Saint-Martin, de Saint-Michel Caldiéro, au passage de la Piave et du Tagliamento. En Allemagne, au combat de Tarvis, à la prise de Glatz et de Klagenfurth. En Egypte à la prise d'Alexandrie, à la bataille de Tébreiss et des Pyramides, à la prise du Caire et de Jaffa, au siège de Saint-Jean-d'Acre, au combat du Mont Thabor, à la bataille d'Aboukir, au siège du Caire, à la bataille d'Héliopolis. En Allemagne sous les ordres du maréchal **SOULT**, à la prise d'Ulm, aux batailles d'Austerlitz, d'Iéna, d'Eylau et de Friedland.
« Il a fait presque toutes les campagnes d'Espagne.
« L'ancien 75ème fut licencié en 1815. Depuis cette douloureuse époque, ce numéro était resté enseveli dans son vieux drapeau. Il renaît enfin et brille de nouveau sur vos uniformes et déjà vous êtes fiers de lui appartenir.
« Ces souvenirs font battre vos cœurs ! Je le sens par ce que j'éprouve d'émotion en retraçant ces belles pages qui rendront à jamais immortel le n° 75 !
« Cette belle réputation vous la soutiendrez et le **ROI** et la Patrie qui sont inséparables dans nos sentiments de dévouement font un appel à votre courage et à votre patriotisme, vous vous montrerez dignes de marcher sous le drapeau du 75ème et vous ajouterez de nouvelles pages aux fastes de son ancienne gloire.
« Colonel ! Vous maintiendrez dans votre régiment une discipline ferme et basée sur les règlements militaires ; vous serez juste et bienveillant pour tous ! Votre sollicitude pour le

Autocollant

bien-être de vos soldats ne se ralentira jamais : Soldat de la nouvelle et de l'ancienne armée, vous avez fait vos preuves, vous saurez justifier la confiance du **ROI**. Vive le **ROI** : »
Signé : **VOIROL, pair de France**.

OFFICIERS FAISANT PARTIE DU 75ème AU MOMENT DE SA REORGANISATION

Colonel	**ALLOUVEAU de MONTREAL**
Lieutenant-colonel	**N.**
Chef de bataillon	**AMELOT**
Chef de bataillon	**HUART**
Chef de bataillon	**CHATILLON (de)**
Major	**FIERON**
Capitaine adjudant-major	**LAPEYRE**
Capitaine adjudant-major	**DEVAULX**
Capitaine adjudant-major	**LINIERS (de)**
Capitaine-trésorier	**APREMONT (d')**
Capitaine d'habillement	**BOMMARDEL**
Adjoint au trésorier (sous-lieutenant)	**CHAMBON**
Porte-drapeau (sous-lieutenant)	**MANCHIN**
Lieutenant d'état-major	**MITAUD**
Chirurgien-major	**CHAMPNEUF**
Aide-major	**N.**
Aide-major	**N.**

CAPITAINES

LEHERAN	**MOREAL**
BARON	**PREVOT**
DUMESGNIL	**SIMON**
DESMAZIERES	**MAGALLON**
LAMALATIE	**TARIN**
SAGET	**PEROTTI**
DUPONT de SAINT-GEORGES	**BOIXO**
THUILLIER	**SANTELLI**
FLEURIOT	**SELLE**
JAUNEZ	**CORDIER**
GRANGE	**LOUCHET**
JOUAN	

LIEUTENANTS

BALTUS	**BRUN**
CARE	**RASPAY**
LEROY	**FRABRITZINS**

Ancestramil

ROUSSEL
LAMBIN
GAILLARD
BESSON
DAVID
OPLISTIL
LATOUCHE (de)

COUPEL de LUDE
BESSON
CHAMBELLAND
LATASTE
LEGER
SEYSSEL (de)
MONTAUDON

SOUS-LIEUTENANTS

CARRE
VIAUD
VERDIER
PICHARD
THOME
ESCAFFRE
GRIMON
CHAMBON
MILLOT
LEVACHER

MARIGUET
CROZE
ROUX
DESBLATON
COLOMER
BILLOTET
AUBRY
TENNEVIN
6 vacances

DETACHEMENTS

UNITES	DATES		LOCALITES OU LES UNITES SONT DETACHEES
	DU	AU	
50 voltigeurs du 1er bataillon	30/10/1840	01/01/1841	Baumes les Dames (assistent à une exécution
1ère section de la 1ère Cie du 1er bataillon	23/04/1841	01/12/1841	Fort de Joux
2ème section """"""""""""""	24/01/1841	08/06/1841	Fort Saint-André
2ème section """"""""""""""	08/06/1841	01/12/1841	Fort de Joux
Grenadiers du 1er bataillon	24/04/1841	03/06/1841	Lons-le-Saulnier
2,3,4,5,6èmes et voltigeurs du 1er bataillon	01/06/1841		Montbéliard
Grenadiers du 1er bataillon	08/06/1841		Montbéliard

Au mois de septembre 1841, des députations de chaque régiment se rendirent au camp de Compiègne pour recevoir leurs drapeaux. Cette députation était composée du colonel **de MONTREAL**, du chef de bataillon **AMELOT**, du capitaine **DUMESGNIL**, du lieutenant **BALTUS**, du sous-lieutenant **CARRE,** du porte-drapeau **MANCHIN**, d'un adjudant, un sergent-major, deux sergents, deux caporaux, un tambour, cinq grenadiers et cinq voltigeurs.

Le 26 septembre, le roi **Louis PHILIPPE** accompagné des princes, ses fils, entouré de généraux illustres, remit à chaque colonel le drapeau de son régiment.

Archives Tramil

Le 18 octobre suivant, le régiment sorti de Besançon et se porta à la rencontre de la députation. A une lieue de la place, le corps se forma en bataille. Le colonel fit avancer le drapeau, le présenta au régiment en prononçant l'allocution suivante :
« Officiers, sous-officiers et soldats, je suis heureux et fier de vous présenter le drapeau que le **ROI** nous a donné. Vous vous montrerez dignes dans toutes circonstances de soutenir cet étendard qui rappelle de si hauts faits d'armes pour la gloire du nom français. Le **ROI** et la Patrie en vous confiant ce dépôt sacré comptent sur votre discipline et votre courage. Vous jurez de défendre le drapeau du 75ème en tout temps partout et toujours, de le défendre avec bravoure et dévouement, de le prendre pour votre guide au Champ d'honneur, de ne jamais l'abandonner et de mourir plutôt que de permettre qu'il tombe entre les mains des ennemis du **ROI** et de la France ? Vous le jurez ? »
D'une voix spontanée, officiers et soldats répondirent : « **Nous le jurons** !

DETACHEMENTS

UNITES	DATES		LOCALITES OU LES UNITES SONT DETACHEES
	DU	AU	
Grenadiers du 1er bataillon	détachées	29/10/1841	Rentrent à Besançon
1ère Cie du 1er bataillon	à	29/10/1841	Rentre à Besançon
2ème Cie du 1er bataillon	Montbéliard	29/10/1841	Rentre à Besançon
3ème Cie du 1er bataillon		29/10/1841	Rentre à Besançon
1ère Cie du 2ème bataillon	29/10/1841		Lons-le-Saulnier
2ème Cie du 2ème bataillon	29/10/1841		Lons-le-Saulnier
3ème Cie du 2ème bataillon	29/10/1841		Lons-le-Saulnier
4ème Cie du 2ème bataillon	29/10/1841		Salins
5ème Cie du 2ème bataillon	29/10/1841		Salins
6ème Cie du 2ème bataillon	27/10/1841		Fort de Joux

En raison de nécessités budgétaires, une ordonnance royale rendue le 8 septembre 1841 supprima trois cadres de compagnies par régiment. Les 100 régiments d'infanterie de ligne et légère furent donc à trois bataillons de sept compagnies chacun, dont une compagnie de grenadiers ou carabiniers, une de voltigeurs et cinq de fusiliers dont une de dépôt.
Chacun des bataillons des régiments d'infanterie pouvait être porté, sur le pied de guerre, à neuf compagnies dont une de dépôt.
En outre, sur le pied de guerre, un quatrième bataillon pouvait être formé dans chaque régiment d'infanterie, suivant les besoins du service.
En résumé chaque régiment était composé d'un état-major et de vingt deux compagnies, y compris la compagnie hors rang.

L'état-major comprenait :
- un colonel
- un lieutenant-colonel
- trois chefs de bataillon
- un major
- trois capitaines adjudants-majors
- un capitaine trésorier
- un capitaine d'habillement
- un sous-lieutenant adjoint au trésorier

- un sous-lieutenant porte-drapeau
- un chirurgien major
- des aides major.

Le petit état-major :

- 3 adjudants
- 1 tambour-major
- 3 caporaux tambours et clairons
- Un caporal sapeur
- 12 sapeurs
- Un chef de musique
- Un caporal de musique
- 25 soldats musiciens

Lorsqu'il a été question de l'ordonnance du 7 mai 1831, organisant une compagnie hors-rang par régiment, il n'a pas été indiqué comment cette compagnie était composée, nous réservant de le faire en ce moment.
Cette compagnie devait être formée de tous les officiers, sous-officiers et soldats qui ne sont pas habituellement dans le rang. Elle était commandée par le capitaine d'habillement, secondé par le sous-lieutenant adjoint à l'habillement et le lieutenant d'armement et comprenait :

- le sergent-major moniteur général de l'Ecole régimentaire
- le sergent-major vaguemestre
- sept sergents dont :
 - 1° le 1er secrétaire du trésorier
 - 2° le 1er secrétaire de l'adjoint au trésorier
 - 3° le sergent garde-magasin
 - 4° le maître d'escrime
 - 5, 6, 7° les trois sergents maîtres ouvriers.
- Neuf caporaux dont :
 - 1° le 2ème secrétaire du trésorier
 - 2° le 2ème secrétaire de l'officier d'habillement
 - 3° le secrétaire du lieutenant d'armement
 - 4° le caporal chargé des détails de l'infirmerie
 - 5° le premier ouvrier armurier
 - 6 °et 7° deux caporaux premiers ouvriers tailleurs
 - 8° et 9° deux caporaux premier ouvriers cordonniers

57 soldats dont :

- le secrétaire du colonel
- le secrétaire du lieutenant-colonel
- le 3ème secrétaire du trésorier
- les deux secrétaires de l'officier d'habillement et de l'officier d'armement
- 2 ouvriers armuriers
- 27 tailleurs
- 23 cordonniers
- un enfant de troupe

Les compagnies conservaient le même cadre que celui fixé par l'ordonnance du 25 février 1825.

Amestramil

Pour l'application de l'ordonnance du 8 septembre 1841, il est à noter que les compagnies ne devaient être dissoutes que par voie d'extinction de leurs cadres d'officiers. Pour cela les 3/5 des vacances d'emploi dans le corps étaient réservés aux officiers appartenant aux compagnies dissoutes, ces dernières étant les 6ème compagnies de chaque bataillon. C'est pour cette raison que la 6ème compagnie du 1er bataillon du 75ème ne fut dissoute que le 11 janvier 1842, la 6ème, du 2ème bataillon, le 11 avril 1842 et enfin la 6ème compagnie du 3ème bataillon le 6 avril 1843.

Par ordre du ministre de la guerre en date du 23 avril 1842, le 75ème régiment fut appelé à fournir deux bataillons de manœuvre pour faire partie du corps d'opérations de la Marne, sous le commandement de **Son Altesse Royale le duc d'ORLEANS.**
En conséquence les 2ème et 3ème bataillons sous les ordres du colonel, à l'effectif de 1 402 hommes quittèrent Besançon les 7 et 12 mai 1842 et se rendirent à Strasbourg où ils arrivèrent les 15 et 20 du même mois.
Ces deux bataillons formèrent une brigade active avec le 69ème régiment d'infanterie, sous les ordres du maréchal de camp **MANGIN** et assistèrent à toutes les manœuvres et au simulacre de siège de la citadelle de Strasbourg.
Le corps d'opérations fut dissous le 21 août 1842 et les deux bataillons du 75ème vinrent tenir garnison à Strasbourg où ils furent rejoints, le 3 octobre, par le 1er bataillon et de dépôt qui avaient quitté Besançon le 23 septembre 1842.

1843
DETACHEMENTS

UNITES	DATES		LOCALITES OU LES UNITES SONT DETACHEES
	DU	AU	
3ème bataillon	17 mai		Neufbrisach
4ème et 5ème Compagnie es Voltigeurs du 3ème bataillon	14/11/1843	30/11/1843	Schlestadt, rentrent à Strasbourg le 1er décembre 1843
Grenadiers 1ère, 2ème, 3ème Cies du 3ème		02/12/1843	Rentrent à Strasbourg

1844

Le régiment, après deux ans de séjour à Strasbourg, dut quitter cette place pour prendre part aux manœuvres autour de Metz et par suite faire partie du corps d'opérations de la Moselle. Les deux premiers bataillons seulement prirent part à ces manœuvres : ils quittèrent Strasbourg les 20 et 21 août où ils firent partie de la 1ère brigade (maréchal de camp **MANGIN**) de la division de secours commandée par le lieutenant général **comte d'HOUDETOT**.

Après les manœuvres, le 25 septembre, ces deux bataillons se dirigèrent sur Paris où ils arrivèrent les 10 et 11 octobre 1844.

Ancestrami

Le 3ème bataillon quitta aussi Strasbourg le 5 octobre 1844 et se rendit à Versailles où il arriva le 29 du même mois.

1846

Le régiment quitte Paris et Versailles pour se rendre à La Rochelle où il arrive : le 3ème bataillon le 22 avril (parti de Versailles le 3 avril), le 1er bataillon le 8 mai, le 2ème le 23 mai (partis de Paris les 20 avril et 5 mai).

UNITES	DATES		LOCALITES
	DU	AU	
1ère, 4ème, 5ème Compagnies du 3ème bataillon	24/04/1846	05/11/1846	Ile de Ré
2ème et 3ème Compagnies du 3ème bataillon	03/05/1846	05/11/1846	Ile d'Aix
Les 5ème Compagnies du Centre du 1er bataillon	05/11/1846		Ile de Ré et Ile d'Aix
Grenadiers et Voltigeurs du 1er bataillon	11/11/1846		Rochefort
1er, 2ème et 3ème Compagnies 2ème bataillon	11/11/1846		Rochefort

1847

UNITES	DATES		LOCALITES
	DU	AU	
Grenadiers, 4ème et 5ème Voltigeurs du 2ème bataillon	01/02/1847		Rochefort (relèvent ceux du 1er)
3ème et 4ème Compagnies du 1er bataillon		02/02/1847	Rentrent à La Rochelle
Grenadiers et 1ère compagnie du 2ème bataillon	12/07/1847		Île d'Aix
2ème, 3ème et 4ème compagnie du 2ème bataillon	12/07/1847		Île de Ré
5ème et voltigeurs du 2ème bataillon	12/07/1847		La Rochelle
1ère, 2ème et 5ème compagnies du 1er bataillon		13/07/1847	La Rochelle

Ancestrami

1848

UNITES	DATES		LOCALITES
	DU	AU	
5ème compagnie du centre 3ème bataillon	13/1/1848		Îles de Ré et d'Aix
5ème compgnie du 2ème bataillon		13/01/1848	La Rochelle
4ème compagnie de droite du 1er bataillon	05/05/1848		Rochefort
1er bataillon	29/07/1848		Quitte Rochefort à marches forcées pour se rendre à Limoges. Est arrêté en route à
	02/08/1848		Saint-Junien
1er bataillon	07/10/1848	07/12/1848	Riom
2ème bataillon et Cie HR	28/07/1848		Clermont-Ferrand
3ème et 4ème compagnies du 1er bataillon	07/07/1848	31/12/1848	Montluçon
1er, 2ème, 3ème et 4ème du 2ème bataillon	08/12/1848		Thiers
Les 2 derniers détachements formés pour le maintien de l'ordre et les perceptions			

L'ordonnance du 22 mars 1848 prescrivit la formation d'une 8ème compagnie (la 6ème des fusiliers) dans chacun des bataillons des régiments d'infanterie. Les bataillons reprirent donc l'organisation qu'ils avaient avant l'application de l'ordonnance du 8 septembre 1841.

1849

UNITES	DATES		LOCALITES
	DU	AU	
5 et 6ème Voltigeurs du 1er Bton	19/02/1849	22/02/1849	Maugat
Grenad., 3, 4 et 5ème du 1er Bton	01/03/1849	17/03/1849	Montluçon
4, 5, 6ème Volt. Du 1er Bton	30/03/1849	08/04/1849	Maugat
2ème bataillon	06/02/1849	08/02/1849	Aubières
4, 5 et 6ème Volt. Du 2ème Bton	13/03/1849		Beauregard, 16/03 2ème Bton à Le Zoux
Grenad. 1, 2, 3ème Cie du	16/03/1849		Le Zoux

Ancestramil

2ème Bataillon			
2ème bataillon	19/03/1849		Marnigue
2ème bataillon	25/03/1849		Thiers
2ème bataillon	28/03/1849		Courpière
2ème bataillon	31/03/1849	02/04/1849	Le Zoux et rentre à Clermont
5 et 6ème du 3ème bataillon	19/03/1849	29/04/1849	Arrondissement de St-Jean-D'Angely et Rochefort
1er bataillon	30/04/1849		Montpellier (arrive le 12 mai)
Etat-major et 2ème bataillon	07/05/1849		Montpellier (arrive le 24 mai)
Grenad. 1ère et 2ème Cies du 1er Bton	13/05/1849		Cette
3ème et 4ème Cies du 1er bataillon	08/06/1849		Aniane
1er et 5ème de Gren. Du 1er Bton	16/07/1849	19/07/1849	Maugins
2 et 5ème de la 4ème du 3ème Bton	06/06/1849		Île de Ré
5ème Cie du 3ème bataillon	01/06/1849		Oléron
2ème Cie du 2ème bataillon		02/06/1849	Rentre d'Oléron à La Rochelle
6ème Cie du 3ème bataillon	03/06/1849		Île d'Aix
3ème Cie du 3ème bataillon		03/06/1849	Rentre de l'Île d'Aix à La Rochelle
200 hommes du 3ème bataillon	25/06/1849		Montpellier (renforcent les bataillons actifs)
47 hommes de la 1ère du 1er	16/08/1849	25/08/1849	Poussan, Villeras, Balaruc
1er bataillon	30/08/1849		Cahors
Voltigeurs du 2ème bataillon	08/09/1849		Aigues-Mortes

Le 5 septembre le 3ème bataillon et le dépôt quittèrent La Rochelle pour se rendre à Avignon. Arrivés le 19 à Cahors, ils furent arrêtés dans cette dernière ville.
Le 1er bataillon y était arrivé le 12 et le 2ème et l'état-major qui s'étaient rendus à Nîmes furent dirigés sur Cahors où ils arrivèrent le 1er octobre.
Le 3 octobre, après la revue d'honneur de l'inspection générale du régiment passée à Cahors, le 75ème fut organisé à trois bataillons de guerre de six compagnies. Le dépôt se trouve composé de la compagnie hors-rang et des 5ème et 6ème compagnies de chaque bataillon.
Divers détachements furent envoyés dans quelques cantons du Lot pour protéger le recouvrement de l'impôt. Il est à noter en passant le concours zélé et délicat qu'ont apporté les officiers et les soldats dans cette délicate mission.
Le 28 octobre, l'état-major, les 1er et 3ème bataillons quittèrent Cahors pour se rendre, l'état-major et le 1er bataillon à Angoulême, le 3ème bataillon à Rochefort. A la même date, les 3 premières compagnies du 2ème bataillon se rendirent à Périgueux.

A la date du 3 novembre le régiment est donc réparti comme il suit :

Etat-major et 1er bataillon : Angoulême
1ère, 2ème, 3ème compagnies du 2ème bataillon : Périgueux
4ème, 5ème, 6ème Grenadiers et Voltigeurs du 2ème bataillon : Cahors
3ème bataillon (le 9 novembre) : Rochefort.

Dans les premiers jours de décembre, les 1ère et 2ème compagnies du 1er bataillon partirent d'Angoulême pour se rendre à Rochefort.
Ces détachements et mouvements si fréquents étaient ordonnés en vue de maintenir la tranquillité publique et protéger les agents chargés du recouvrement de l'impôt.

DETACHEMENTS ET MOUVEMENTS

UNITES	DATES		LOCALITES
	DU	AU	
3ème Cie de gauche du 2ème Bton	04/01/1850		La Rochelle (arrivée le 17 janvier)
3ème Cie de droite du 2ème Bton	12/01/1850		La Rochelle (arrivée le 20)
Dépôt	12/01/1850		La Rochelle (arrivé le 20)
4ème Cie du 2ème bataillon	19/01/1850	25/06/1850	Île de Ré
1ère et 2ème Cies du 1er Bton	19/01/1850		Île d'Oléron
3ème Cie du 1er bataillon	19/01/1850		Île d'Aix
Etat-major	19/01/1850	01/03/1850	La Rochelle (arrivé le 23 janvier)
3ème Cie du 1er bataillon	19/01/1850		Rochefort (arrivée le 22 janvier)
Etat-major	01/03/1850		Bordeaux (arrivé 8 mars)
3ème Cie du 2ème bataillon	01/03/1850	15/03/1850	Rochefort (rentre à La Rochelle)
3ème Cie du 3ème bataillon	02/03/1850	21/06/1850	Îles d'Aix et d'Oléron
1er bataillon	02/03/1850		Bordeaux (arrivé 8 mars)
2ème et 3ème Cies du 2ème Bton	21/08/1850	23/06/1850	Île de Ré
4ème Cie du 1er bataillon	12/05/1850		Blaye
2ème et 3ème Cies du 3ème Bton	21/06/1850		Rochefort (viennent des îles)
4ème Cie du 3ème bataillon	21/06/1850		Rochefort (vient de l'Île d'Aix)
Cie de Voltigeurs 1er bataillon	24/06/1850		Blaye
Grenadiers et Voltigeurs 2ème Bton	25/06/1850		Rochefort
2ème, 3ème et 4ème du 2ème	25/06/1850		Rochefort
Etat-major et musique	05/09/1850		Rochefort
Dépôt	05/09/1850		Saintes
1er bataillon	23/09/1850	28/05/1851	Périgueux

1851

UNITES	DATES		LOCALITES
	DU	AU	
1er bataillon	28/05/1851		Bordeaux

Archives

Le dépôt est dissous, les compagnies qui le composent sont dirigées :

5ème et 6ème Cie du 1er Bton	18/11/1851		Bordeaux
5ème et 6ème du 2ème Bton	26/11/1851		Rochefort
5ème et 6ème du 3ème Bton	19/11/1851		Angoulême
Etat-major, gren. Du 3ème Bton	18/11/1851		Angoulême
1, 2, 3, 4ème Volt. Du 3ème Bton	18/11/1851		Angoulême
1ère et 2ème Cies du 1er Bton	20/11/1851		Saintes
1ère et 4ème Cies du 2ème Bton	26/11/1851	18/01/1852	Saintes
1er bataillon	07/12/1851	22/04/1852	Ce bataillon est embarqué à Bordeaux

sous les ordres du commandant **MASSABEAU** pour aller réprimer les désordres de Marmande, (les 2
premières Cies ne font pas partie de l'expédition). Le bataillon est accompagné d'un escadron du 13ème Chasseurs et d'une batterie d'artillerie. Il rentre à Bordeaux le 22 avril 1852.

1852

Le 20 avril une députation composée du lieutenant colonel **d'HENDECOURT** (le colonel étant retenu par le commandement provisoire de la subdivision), du sous-lieutenant **GILBERT,** porte drapeau, de deux sergents, deux caporaux, un sapeur et un clairon, se rendit à Paris pour représenter le 75ème régiment à la cérémonie de la bénédiction des aigles et recevoir celle destinée au corps.

La députation quitta Paris le 15 mai et le 30 l'aigle du régiment fut reçue à la revue passée sur la promenade du parc à Angoulême par le colonel **de PONTEVES** du 75ème commandant provisoirement la subdivision, en présence des autorités civiles et militaires officiellement convoquées.
(Le colonel de **MONTREAL,** promu général de brigade le 12 juin 1848, avait été remplacé à la tête du régiment par le colonel **VASSEUR**, qui, décédé le 12 juin 1849, avait été lui-même remplacé par le colonel de **PONTEVES** promu le 26 juillet 1849).

Les victoires de :

CALDIERO
HELIOPOLIS
AUSTERLITZ
IENA
HEILOBERG

Souvenirs glorieux de l'historique du 75ème régiment étaient imprimées sur ses couleurs.
Le colonel rappela aux soldats que ce fut à Caldiero que la 75ème demi-brigade écrivit sur ce drapeau : « ***La 75ème arrive et bat l'ennemi.*** »

Après avoir rappelé en outre quelques hauts faits des régiments de l'ancienne monarchie qui avaient eu le rang de 75ème, le colonel parcourut les rangs en présentant le drapeau, puis il fit prêter le serment prescrit par l'article 10 de la constitution.

Ancestramil

La médaille militaire, destinée à récompenser les sous-officiers et soldats avait été instituée le 22 février 1852.

Les premiers militaires du régiment qui furent décorés de cette médaille sont :

- Le **tambour CRAMER**
- Le **sergent GREGOIRE**
- Le **sergent COSTE**
- Le **sergent CABASSERT**
- Le **sergent CATHELINEU**
- Le **sergent BRINDEL**
- Le **caporal GUILLOT**
- Le **caporal PARAYRE**
- Le **sapeur GROS**
- Le **clairon HERINGUER**

Tous ces militaires comptaient de nombreux services.

L'Empire ayant été proclamé le 2 décembre 1852, les officiers prêtèrent un nouveau serment prescrit par l'art. 16 du Sénatus Consult du 25 décembre 1852

DETACHEMENTS ET MOUVEMENTS

UNITES	DATES		LOCALITES
	DU	AU	
1ère et 2ème Cies du 1er Bton	10/07/1852		Bordeaux (arrivent le 14 et y rejoignent leur bataillon)
En résumé les garnisons du régiment sont à cette époque :			
Etat-major et 3ème Bton			Angoulême
2ème bataillon			Rochefort
1er bataillon			Bordeaux

1853

UNITES	DATES		LOCALITES
	DU	AU	
1er bataillon	15/04/1853		Avignon (arrivé le 11 mai)
Etat-major et dépôt	17/05/1853		Avignon (arrivés le 15 juin)
3ème bataillon	17/05/1853		Avignon (arrivé le 15 juin)
2ème bataillon	21/06/1853		Avignon (arrivé le 22 juillet)

Les bataillons du régiment voyageant pendant les mois de mai, juin et juillet, et faisant deux marches de 30 jours en moyenne, se distinguèrent par leur résistance aux fatigues, donnant

Ancestramil

partout sur leur passage des preuves d'une bonne discipline, d'un excellent esprit et conservant toujours une tenue digne et militaire.

Le 22 juillet 1853, à la satisfaction générale le régiment fut tout entier réuni à Avignon.

Par décret du 26 décembre 1853, **M. HUGO**, lieutenant-colonel du 25ème régiment d'infanterie légère fut nommé colonel du 75ème en remplacement du colonel **de PONTEVES**, nommé général de brigade par le même décret.
Le colonel **HUGO**, fut reconnu devant le régiment le 12 février 1854 et il prit alors le commandement du régiment.

Le décret du 22 novembre 1853 porta créations de dix nouveaux bataillons de Chasseurs à pied, prenant les numéros de 11 à 20. Ces bataillons devaient être formés de dix compagnies chacun, de plus il devait être formé deux nouvelles compagnies dans les bataillons existants.

Afin de pourvoir à la formation de ces nouveaux bataillons et de ces nouvelles compagnies sans augmentation de l'effectif général de l'armée, une compagnie fut licenciée dans chacun des régiments d'infanterie de ligne et d'infanterie légère.
Cette compagnie fut la 6ème du 3ème bataillon.
Cette suppression subsista jusqu'au 15 novembre 1854, époque à laquelle la 6ème compagnie du 3ème bataillon fut réformée. Il en sera fait mention plus loin.
Les 20 bataillons de chasseurs étaient considérés comme formant un corps et concourraient entre eux pour l'avancement.
Notons encore immédiatement qu'au moment du rétablissement de la Garde Impériale, le 1er mai 1854, le régiment fournit un contingent de 31 hommes dont 4 sous-officiers qui furent répartis dans les deux régiments de grenadiers et dans les deux régiments de voltigeurs de la garde.

Pendant le restant de l'année 1853 et jusqu'au 19 mars 1854, le régiment tint garnison à Avignon.
On ne constate pendant la durée de cette période que l'envoi de quelques petits détachements à Carpentras pour le service des assises pendant les sessions seulement.

Le 75ème concourut encore à la formation du 16ème bataillon de Chasseurs à pied en fournissant un contingent de 70 hommes pour l'organisation de ce bataillon.

C'est vers la fin de 1852 que l'épaulette fut introduite dans l'uniforme de l'infanterie et y remplaça les contre-épaulettes. De légères modifications avaient aussi été introduites dans la tenue qui, en résumé, était la suivante :

- Une tunique bleu roi, boutonnant droit sur la poitrine, avec un collet de même couleur, les parements et les passe-poils garance
- La capote gris de fer
- Les grenadiers portaient des épaulettes écarlates, les voltigeurs les avaient jonquilles et le centre vertes, avec tournantes écarlates
- Les boutons étaient jaunes et portaient en relief le numéro du régiment
- Le pantalon était garance
- Le schako était recouvert en drap bleu de roi avec le pourtour supérieur en galon garance. Sur le devant se trouvait une plaque de cuivre à l'aigle, au centre de laquelle était placé le numéro du régiment.
- Les buffleteries étaient blanches.

Ancestramil

Avant d'entreprendre l'historique des premières campagnes du nouveau 75ème régiment d'infanterie, il est intéressant de placer ici, le tableau des officiers du régiment au moment de l'embarquement des bataillons pour l'Algérie ou le 75ème allait acquérir de nouveaux titres de gloire dont le souvenir se traduit aujourd'hui par l'inscription en lettres d'or du mot « **Kabylie** » dans les plis du nouveau drapeau.

LISTE DES OFFICIERS DU 75ème AU COMMENCEMENT DE 1854

Colonel	: **HUGO**
Lieutenant-colonel	: **BROUTTA**
Chef de bataillon	: **LAFONTAINE**
Chef de bataillon	: **GOUBIER**
Chef de bataillon	: **COLSON**
Capitaine-trésorier	: **CHAMBON**
Capitaine d'habillement	: **TENNEVIN**
Adjudant au trésorier (sous-lieutenant)	: **SCHMEDTER**
Porte-drapeau (sous-lieutenant)	: **MEYER**
Lieutenant d'état-major	: **LAMBILLY**
Médecin-major de 2ème classe	: **DUPLESSY**
Aide-major de 1ère classe	: **SOLLIER**
Aide-major de 2ème classe	: **CHAILAN**
Major	: **TESTA**

CAPITAINES

MAGALLON	**ESCAFFRE**	**BESSON**
BALTUS	**GRIMON**	**LEJEUNE**
ROUSSEL	**MILLOT**	**MANCHIN**
HARDOUIN DUPARC	**LEVACHER**	**VERDIER**
AUBRY	**COLOMER**	**DESBLATON**
BLERET	**PERNOT**	**MOLENSAC**
GOURISSE	**CORMUEL**	**GERDER**
TANQUEREL des ABLATONS		

LIEUTENANTS

MARTIN	**DUPUY**	**FISCHER**
BONGARD	**PERANO**	**LEBAUD**
FOURNIER	**GRAVAL d'HAUTEVILLE**	**BERTRAND**
DOSS	**DUVAL**	**BAILLOT**
LAJOUANIE	**DEVESON**	**CARUEL**
BENOIST de LOSTENDE	**RIOM**	**CORBE**
GILBERT	**BRET**	**ROUBY**
METTEE	**DELAHAYE**	

Ancestramil

Marie France ROBELIN
Juillet 2009

SOUS-LIEUTENANTS

LORGEROT	**TRIOU**	**GARAT**
MEYER	**ROUGEAU**	**GUILLEMENEY**
GAVANOU	**BECHEREL**	**BRECHOU**
GUEYNEE	**VERILLON**	**RABOLTE**
FISCHER	**MOUNIER**	**SCHMEDTER**
PASTOUR	**CHENIN**	**AVRIL**
LECARON de TROUSSURES	**BRUNEL**	**LARUE**
CALAMAND	**SAINT-SIMON de CARNEVILLE**	

LE 75ème REGIMENT D'INFANTERIE EN ALGERIE
1854 – 1859

En mars 1854, **l'EMPEREUR** désigna les 45ème, 71ème et 75ème régiments d'infanterie de ligne pour faire partie de l'armée d'Afrique.
Le 75ème, destiné à la province d'Oran, organise, le 3 mars 1854, trois bataillons de guerre composés :

UNITES	OFFICIERS		TROUPE		
	Présents	Absents	Présents	Absents	Effectif complet
Etat-major	**10**	**2**	**57**	**1**	**58**
1er bataillon	**14**	**4**	**428**	**29**	**458**
2ème bataillon	**13**	**5**	**429**	**30**	**459**
3ème bataillon	**15**	**3**	**430**	**26**	**456**
TOTAUX	**52**	**14**	**1 345**	**86**	**1 431**

Chaque bataillon est formé à 6 compagnies dont 2 d'élite ; les 5ème et 6ème compagnies des trois bataillons formant le dépôt.
L'état-major, les 1er et 2ème bataillons partent d'Avignon, par chemin de fer et arrivent à Marseille le même jour 17 mars.
Ces portions du corps sont embarquées le 19 du même mois à bord de la frégate à vapeur « Le Panama » qui leva l'ancre à 4 heures de l'après-midi.
La frégate arriva en vue des côtes d'Afrique le 22 mars au matin ; le débarquement s'effectua le même jour à Mers-el-Kébir.

L'état-major, les 1er et 2ème bataillons, après avoir campé les 22, 23, 24, 25 et 26 mars à Oran, quittèrent cette ville le 27 pour se rendre à Mascara où ils arrivèrent le 30 du même mois.

Le 12 avril, le 2ème bataillon quitta Mascara pour se rendre à Mostaganem où il arriva le 15 du même mois.
Ce même jour, 12, le 3ème bataillon fort des 19 officiers et 617 hommes de troupe quitta Avignon par chemin de fer et arriva à Marseille le même jour. Un premier détachement de 10

Archives familiales

officiers et 265 hommes de troupe fut embarqué le 13 avril et débarqua à Mers el Kébir le 16 ; le reste du bataillon s'embarqua le 14 avril et débarqua également à Mers el Kébir le 19 avril. Ce bataillon resta à Oran et versa 50 hommes à chacun des deux autres bataillons.

Le 20 avril, en résumé, le 75ème occupait en Algérie les points suivants :

Etat-major et 1er bataillon	: Mascara
2ème bataillon	: Mostaganem
3ème bataillon	: Oran

Le dépôt restait à Avignon.

DETAIL DES DETACHEMENTS

Le 20 avril, les 1ère et 2ème compagnies du 3ème bataillon furent détachées à Mers-el-Kébir.
Le 11 mai, la 1ère compagnie du 1er bataillon quitta Mascara pour se rendre à Daya où elle arriva le ? du même mois.
Le 12 mai 1854, l'état-major du régiment se rendit de Mascara à Oran où il arriva le 15.
Le 26 mai, la 4ème compagnie du 3ème bataillon fut détachée au camp du Tlélat.
Le 15 juin, le 1er bataillon, à l'effectif de 13 officiers et 385 hommes de troupe, quitta Mascara et après une marche des plus pénibles arriva à Mostaganem. Un seul homme succomba par suite de congestion cérébrale
Le 17 juin, la 1ère compagnie du 1er bataillon qui était détachée à Daya, quitta ce poste et rejoignit son bataillon à Mostaganem le 24 du même mois.
Le 23 juin, la 3ème compagnie du 1er bataillon et la 1ère compagnie du 2ème furent détachées au camp des Salines d'Arzew.
Le 16 juin, un détachement de jeunes soldats, venant du dépôt et fort de 284 hommes, débarqua à Mers-el-Kébir et fut le même jour réparti entre les trois bataillons. Le 1er bataillon reçut 91 hommes, le 2ème, 96, le 3ème bataillon, 87.
Un nouveau détachement de 160 hommes venant également du dépôt, débarqua à Oran le 6 juillet et fut réparti le même jour entre les trois bataillons : le 1er bataillon reçut 54 hommes, le 2ème 61, le 3ème 45.
Le 16 juillet, la 3ème compagnie du 3ème bataillon alla relever à Mers-el-Kébir, la 2ème compagnie du même bataillon qui rentra à Oran.
Le 25 juillet, la 4ème compagnie du même bataillon rentra également à Oran.
Enfin, le 10 août, le détachement fourni par le régiment à Mers-el-Kébir, rentra à Oran.

Par suite du rétablissement de la Garde Impériale, le 75ème fut appelé à fournir un contingent de 29 hommes.
Par suite de levées extraordinaires, le 75ème reçut 1 871 hommes de recrues appartenant à la réserve des classes 1849, 1850, 1851, 1852 et à la classe 1853.

Au mois d'août, le régiment fut inspecté par le général de division **PELISSIER**, commandant la province d'Oran.
Dans les mois d'août et septembre, le choléra fit de nombreuses victimes au régiment, le dépôt perdit près de 50 hommes et les 1er et 2ème bataillons presque autant.
Les 4ème compagnieS du 1er bataillon et 2ème compagnie du 2ème bataillon relevèrent, le 7 octobre, au camp des Salines, les 3ème compagnies du 1er bataillon et 1er du 2ème.

Le 4 octobre, la 3ème compagnie du 2ème bataillon avait été détachée au pont du Cheliff.
Le 15, la 4ème compagnie du 3ème bataillon furent envoyés au camp de la Macta.
Le 6 octobre, un détachement de 138 hommes avait quitté Oran pour être employé aux travaux de construction de la batterie d'Ozara, près de Mers-el-Kébir.
Le 27 octobre, la 4ème compagnie du 1er bataillon et la 2ème compagnie du 2ème bataillon quittèrent le camp des Salines pour se rendre à celui d'El Rahel où elles arrivèrent le 31 du même mois.
Le 12 novembre, ces dernières compagnies furent relevées par les 1ère et 2ème compagnies du 1er bataillon.
Le 1er novembre, les grenadiers et voltigeurs du 1er bataillon étaient partis de Mostaganem pour se rendre au camp de l'Oued Riou.
Le 13 du même mois, les voltigeurs du 2ème bataillon quittaient également Mostaganem pour rejoindre la 3ème compagnie du 2ème bataillon au Pont du Cheliff.
Le 4 décembre, les grenadiers, les 1ère et 4ème compagnies du 2ème bataillon partent du camp de la Macta et de Mostaganem pour se rendre à Mascara où ils arrivent le 7. Ce détachement fut rejoint le 12, par la 2ème compagnie du 2ème bataillon partie du camp El Rahel le 6 décembre.
Le même jour, 6 décembre, les 1ère, 2ème et 4ème compagnies du 1er bataillon quittaient le camp d'El Rahel pour se rendre à Mostaganem où elles arrivèrent le 11 du même mois.
Le 10 décembre, la 3ème compagnie et les voltigeurs du 2ème bataillon quittèrent le camp de Cheliff pour retourner à Oran où elles arrivèrent le 16 du dit mois.
Enfin, le 14 décembre, la 4ème compagnie du 2ème bataillon, arrivée depuis peu à Mascara quitta cette place pour retourner à Oran où elle arriva le 17 du même mois.
Nota : La nomenclature aride de cette série de détachements aurait pu, pour la simplicité de rédaction, être écarté de l'historique proprement dit, sa place se trouvant plutôt indiquée dans le Journal des Marches et Opérations du régiment ; mais cette nomenclature, même, caractérise le service que les troupes avaient à faire en Algérie et montre quels moyens étaient employés pour acclimater les troupes. D'autre part, ces détachements donnaient lieu à des marches souvent très pénibles et qui, à bon droit, peuvent être regardées comme des marches en campagne et par suite être mentionnées dans l'historique du régiment. Il en serait de même des détachements qui suivront et qui seront, comme les précédents, mentionnés sous le titre : détail des détachements.

ORGANISATION DE 1854

Le 24 octobre 1854, un décret porte que les 25 régiments d'infanterie légère, cesseront de porter ce titre et prendront, dans la série des régiments d'infanterie de ligne, les numéros de 76 à 100. D'après cette disposition l'infanterie légère se compose désormais des bataillons de Chasseurs à pied dont le nombre est de 20 d'après le décret du 22 novembre 1853.
Enfin par suite de dispositions ministérielles, les régiments faisant partie de l'armée d'Afrique sont, ainsi que ceux employés à l'armée d'Orient, organisés à raison de deux bataillons de huit compagnies chacun et de une compagnie de dépôt stationnée à l'intérieur.
En conséquence et par suite des ordres complémentaires donnés par le général gouverneur général de l'Algérie, les 1er et 2ème compagnies du 3ème bataillon prirent les numéros 5ème et 6ème du 1er bataillon et les 3ème et 4ème compagnies devinrent les 5ème et 6ème du 2ème bataillon.

DETAIL DE DETACHEMENTS

Ancestramil

Le 17 décembre 1854, la 3ème compagnie du 2ème bataillon est détachée à la batterie d'Ozara.
Le 13 du même mois, la 5ème compagnie du 2ème bataillon avait été détachée à Mers-el-Kébir.
Le 18 décembre, les 5ème et 6ème compagnies du 1er bataillon partirent d'Oran pour aller rejoindre leur bataillon à Mostaganem où elles arrivèrent le 20 du même mois. Elles repartirent de cette place pour aller au camp de l'Oued Riou remplacer les grenadiers et voltigeurs du 1er bataillon, partis pour le pont de Cheliff depuis le 6 décembre.
Le 22 décembre, la 4ème compagnie du 1er bataillon se rendit au camp de la Macta.
Le 28 décembre, les grenadiers et voltigeurs du 2ème bataillon s'embarquent à Mers-el-Kébir pour rentrer en France ; les deux premiers bataillons organisés à huit compagnies dont une de grenadiers et une de voltigeurs par bataillon rentrent dans la province d'Oran.
Les 28 et 31 décembre, la 1ère compagnie du 2ème bataillon quitta Oran pour aller au camp de Tlélat relever la 6ème compagnie du 2ème bataillon qui rentrait à Oran.

Jeunes soldats : un détachement de 549 hommes venant du dépôt d'Avignon avait été mis en route pour venir renforcer les deux bataillons de guerre. Ce détachement, après avoir cantonné à Toulon, a été embarqué savoir :
1.- 149 hommes, le 23 octobre au matin, à bord du « Berthollet », et débarquaient à Alger le 27 du même mois.
2.- 400 hommes, le 26 octobre, à bord du « Gassendi » et débarquaient à Alger le 30 du dit mois.

Le 18 novembre, 160 hommes avaient quitté Alger et arrivaient à Oran le 26 du même mois. Ce détachement composé exclusivement des jeunes soldats ayant à peine cinq mois de service, ne laisse, malgré le mauvais temps et la longueur de la route, que 46 hommes dans les hôpitaux de Blidah, Milianah et Orléansville.
Enfin, le 10 décembre, un détachement de 99 hommes venant du dépôt s'embarquait à Marseille à bord du « Fleurus » et débarquait à Alger le 13. Ce détachement auquel se joignent 20 hommes sortant de l'hôpital d'Alger, s'embarque à Alger le 18 décembre et débarque à Mers-el-Kébir le 23 du même mois.

1855

En exécution du décret du 15 novembre 1854 et des lettres ministérielles du 27 et 28 du même mois, la 6ème compagnie du 3ème bataillon, qui avait été dissoute avant l'organisation des bataillons de guerre, fut reconstituée à Avignon, le 1er janvier 1855.

DETAIL DES DETACHEMENTS

Le 11 janvier, la 2ème compagnie du 2ème bataillon par pour le camp d'Ozara, laissant au fort Saint-Grégoire, un officier, un sergent, 3 caporaux, un tambour et 30 soldats.
Le 2 février, le colonel **HUGO**, fut nommé au commandement de la subdivision de Mostaganem ; le lieutenant-colonel **DUPIN de SAINT-ANDRE,** nommé au corps le 3 septembre 1854 et arrivé depuis le 11 janvier, prend le commandement du régiment.
Le 2 février, la compagnie de grenadiers du 2ème bataillon, se rendit au camp de Tlélat, avec la mission de garder 150 hommes du boulet et de coopérer aux travaux de la route. Elle y releva la 1ère compagnie du 3ème bataillon qui rentra à Oran le 3 février.

Ancestramil

Un détachement de 55 hommes, parti de France, le 13 février, arriva à Oran le 20 et fut réparti entre les deux bataillons.
Le 14 février, le commandant **GOUBIER**, chef de bataillon, prend provisoirement le commandement de la place d'Oran et est remplacé à son bataillon par le capitaine **MANCHIN**.
La 5ème compagnie du 2ème bataillon, détachée à Mers-el-Kébir depuis le 13 décembre 1857, rentra à Oran le 27 février 1855.
Le 1er mars, la 1ère compagnie du 1er bataillon quitta Mostaganem pour se rendre à la Macta où elle remplaça la 4ème compagnie du même bataillon qui y était détachée depuis le 22 décembre.
Le même jour, la 2ème compagnie du 1er bataillon quitta Mostaganem pour aller relever, à Mazagran, la 3ème compagnie du même bataillon qui y était détachée depuis le 14 décembre 1854.
Le 3 mars, la 2ème compagnie du 1er bataillon reçoit l'ordre de quitter le poste de Mazagran et rentre à Mostaganem.
Les 5ème et 6ème compagnies du 1er bataillon qui étaient détachées à l'Oued Riou depuis le 23 décembre 1854, rentrent, le 7 mars, à Mostaganem.
Le 11 mars, les 2ème et 3ème compagnies du 2ème bataillon, détachées au camp d'Ozara, rentrent à Oran et sont remplacées à leur poste par les voltigeurs du même bataillon.
La 1ère compagnie du 1er bataillon, détachée à la Macta depuis le 1er mars, rentre le 17 du même mois à Mostaganem.
Le 29 mars, le commandant **GOUBIER** reprend le commandement de son bataillon.
Le 15 avril, la compagnie de grenadiers du 2ème bataillon qui était détachée au camp du Tlélat rentre à Oran.
Le même jour, la 1ère compagnie du 2ème bataillon part d'Oran pour aller tenir garnison à Mers-el-Kébir.

Le 2 avril, les 2ème, 3ème et 4ème compagnies du 1er bataillon quittent Mostaganem pour se rendre au camp de l'Oued Riou ; les 5ème et 6ème compagnies du même bataillon quittent également Mostaganem pour se rendre au Pont du Cheliff ; et les voltigeurs du même bataillon quittant aussi Mostaganem se rendent à Raouia.
Le même jour, les 4ème, 5ème et 6ème compagnies du 2ème bataillon quittent Oran pour aller occuper un camp à deux kilomètres en avant d'Aïn-Temouchent. Ces compagnies sont employées aux travaux des routes.
La section de la 2ème compagnie du 2ème bataillon qui avait été laissée au fort Saint-Grégoire, le 11 janvier, au moment du départ de cette compagnie pour le camp d'Ozara, y est relevée par une section de la 3ème compagnie du même bataillon.
Le 6 avril, le régiment reçoit 939 jeunes soldats du contingent de la classe 1854, engagés volontaires et remplaçants compris et provenant des départements de la Loire, du Tarn, de Saône-et-Loire, du Doubs, des Basses-Pyrénées, de la Loire-Inférieure et des Côtes-du-Nord.

DECRET DU 24 MARS 1855

Le décret impérial du 24 mars 1855 porte qu'il sera créé dans chaque régiment d'infanterie un 4ème bataillon de 6 compagnies de fusiliers et que les 1er, 2ème et 3ème bataillons seront composés chacun d'une compagnie de grenadiers, quatre compagnies de fusiliers et une compagnie de voltigeurs.

En conséquence de ce décret, les 5ème et 6ème compagnies des 1er et 2ème bataillons forment les 4ème compagnies du centre du 3ème bataillon.
Dès le 9 mai, les grenadiers et les voltigeurs du 3ème bataillon, qui étaient venus au dépôt à Avignon, quittent cette ville pour se rendre à Oran, concourir à la reformation du 3ème bataillon. Le 17 mai ces compagnies, conduites par le commandant COLSON, arrivent à Oran.
Dès le lendemain 18, le 3ème bataillon est complètement réorganisé et placé sous le commandement du commandant **COLSON**. Procès verbal de cette organisation est dressé le 18 mai par le sous-intendant militaire.
Le 4ème bataillon se trouva tout organisé avec les six compagnies du 3ème bataillon qui avaient été reconstituées le 1er janvier à Avignon. Ce bataillon fut placé sous le commandement du major et resta à Avignon.
Par suite de cette réorganisation, les trois bataillons de guerre se trouvèrent formés de six compagnies dont deux d'élite et quatre du centre : autrement dit ces six compagnies se divisaient en :

- une de grenadiers
- quatre de fusiliers
- une de voltigeurs

Les compagnies de fusiliers portaient les numéros 1, 2, 3, 4.

DETAILS DES DETACHEMENTS

Le 23 mai, les grenadiers et voltigeurs du 3ème bataillon quittent Oran pour se rendre au camp d'El Rahel où ils rejoignent les grenadiers et la 2ème compagnie du 2ème bataillon. Ces troupes sont employées aux travaux des routes.
Le 10 juin, les grenadiers et la 2ème compagnie du 2ème bataillon quittèrent le camp d'Aïn-Témouchent pour se rendre également au camp d'Aïn Tounit.
200 recrues quittèrent le dépôt le 21 juin et furent dirigés sur les bataillons de guerre pour y combler les vides qu'y avait faits le départ de la classe 1847, qui avait été libérée.

Une circulaire du général gouverneur général d'Algérie, en date du 28 juin fit connaître que les compagnies de voltigeurs devaient être armées de fusils à tige. Cette circulaire ordonnait en outre de réunir ces compagnies à Oran pour y recevoir l'instruction appropriée à ce nouvel armement.
Le 15 juillet, les grenadiers et les 2ème et 4ème compagnies du 2ème bataillon, détachés au camp d'Aïn-Témonchent, les grenadiers, les 3ème et 4ème compagnies et les voltigeurs du 3ème bataillon qui occupaient le camp d'Aïn Tounit, reçoivent l'ordre de revenir à Oran.
Le 17 juillet, les détachements venant des différents camps viennent prendre garnison à Oran ou aux baraques Saint-André, excepté les grenadiers qui vont, le même jour, relever au camp d'Ozara, les voltigeurs du 2ème bataillon qui doivent rentrer à Oran en exécution de la circulaire du 28 juin.

L'emplacement des 2ème et 3ème bataillons au 17 juillet se trouve donc fixé da la manière suivante :

2ème bataillon :
Grenadiers : Mers-el-Kébir

1, 2, 3 et 4ème compagnies : aux baraques Saint-André
Voltigeurs : au Château-Neuf à Oran

3ème bataillon :
Grenadiers : à la batterie d'Ozara à la garde des condamnés
1ère et 2ème compagnies : au pont du Cheliff, subdivision de Mostaganem
3ème et 4ème compagnies : au Château-Neuf à Oran
Voltigeurs : au Château-Neuf à Oran

Le 20 juillet, les 2ème, 3ème et 4ème compagnies et les voltigeurs du 1er bataillon qui étaient détachés aux travaux des routes reviennent à Mostaganem.
Le 21, les grenadiers et la 1ère compagnie du 1er bataillon quittent Mostaganem pour relever, au pont du Cheliff, les 1ère et 2ème compagnies du 3ème bataillon
Le lendemain, 22, ces deux dernières compagnies ainsi que les voltigeurs du 1er bataillon, se mettent en route pour se rendre à Oran où ils arrivent le 25 juillet.
Le 22 août, le régiment envoie en Orient un détachement de 180 hommes choisis parmi les hommes de bonne volonté. Ces hommes sont versé tous dans les rangs du 80ème régiment d'infanterie et vont prendre part à la guerre de Crimée.
Le 10 septembre 1855, tous les voltigeurs sont armés du fusil à tige et connaissent le maniement de cette arme.
Le 4 octobre, le 2ème bataillon moins sa compagnie de voltigeurs, qui est restée à Oran pour être exercée au tir du fusil à tige, part d'Oran sous les ordres du commandant **GOUBIER**, pour aller tenir garnison à Mostaganem et arrive dans cette place le 7 du même mois.
Le 5 octobre, le 1er bataillon, moins sa compagnie de grenadiers qui est laissée au pont du Cheliff, quitte la garnison de Mostaganem pour se rendre à Oran où il arrive le 8.
Le 6 octobre, les 2ème, 3ème et 4ème compagnies du 3ème bataillon partent d'Oran pour se rendre au camp d'Aïn Kial où elles arrivent le 9 et sont employées aux travaux de la route d'Oran à Tlemcen, par Aïn-Témonchent et Aïn Kial.
Le 10 octobre, la 2ème section des grenadiers et les 1ère et 2ème compagnies du 2ème bataillon quittèrent Mostaganem pour se rendre au camp de l'Oued Riou où elles arrivèrent le 13 et furent employées aux travaux de la route.
La 3ème compagnie du même bataillon se rendit, le même jour, au camp Aïn Nouisi où elle fut aussi occupée à des travaux de route.
Le 11 octobre, les 2ème, 3ème et 4ème compagnies du 1er bataillon quittèrent Oran, les deux premières pour se rendre au camp d'Aïn Khreil, la 4ème compagnie pour celui de Seba en El Kadjar. Toutes ces compagnies arrivent à destination le 14 octobre et sont employées aux travaux de construction de la route de Tlemcen.
Le 13 octobre, la 2ème compagnie du 2ème bataillon quittait Mostaganem pour se rendre à la Stidia, qu'elle quittait le 17 pour aller rejoindre au camp de l'Oued Riou, les autres compagnies de son bataillon. Elle arrive à ce dernier poste le 22 du même mois.
La 1ère section des grenadiers du 3ème bataillon part, le 15 octobre, du camp d'Ozara pour escorter des condamnés jusqu'à Mostaganem. Elle rentre au camp le 23 du même mois.
Depuis le 4 octobre et pendant ces changements incessants, le régiment fut cruellement éprouvé par le choléra. L'énergie que le 1er et surtout le 2ème bataillon ont déployée pendant 4 jours de marche, a été aussi grande que leurs soins étaient dévoués pour les malheureuses victimes qui étaient frappées dans leurs rangs. Les capitaines **MANCHIN** et **CORMUEL**, qui commandaient ces bataillons, ont eu une conduite au-dessus de tout éloge pendant la durée de ces cruelles épreuves : grâce à eux surtout, grâce aussi à leurs camarades, le moral de la troupe qu'ils commandaient n'a jamais faibli et le nombre des victimes n'a pas été aussi grand qu'il l'aurait été si le découragement avait pénétré dans les rangs.

Le 30 octobre, la 2ème section de grenadiers du 3ème bataillon part d'Oran pour escorter des condamnés jusqu'au camp des Salines. Elle rentre à Oran le 2 novembre.
Le 24 novembre, la 1ère section de grenadiers du 3ème bataillon va aussi escorter des condamnés jusqu'à Mostaganem et rentre à Oran le 10 décembre.
Le 24 novembre, la 2ème section des grenadiers du 2ème bataillon quittait le camp d'Ozara pour aller tenir garnison au fort de Mers-el-Kébir.
Le 29, la 1ère section des grenadiers du même bataillon partait de Mostaganem pour escorter des condamnés au camp de l'Oued Riou et rentrait le 17 décembre.
Le 1er décembre, le 4ème bataillon et le dépôt quittaient Avignon pour aller tenir garnison à Aix. Ils arrivent dans cette ville le 3 décembre.
Le 5 décembre, les 2ème et 3ème compagnies du 1er bataillon quittent le camp d'Aïn Kheil pour aller se réunir au 3ème bataillon au camp d'Aïn Kial. Ces compagnies arrivent à destination le même jour.
Le 7 décembre, les 1ère et 2ème compagnies du 2ème bataillon, détachées au camp de l'Oued Riou, quittent ce poste pour se rendre au camp de Dar ben Abdallah où elles arrivent le 9 du même mois.
Le 30 décembre, la 2ème section des grenadiers du 2ème bataillon et la 4ème compagnie du même bataillon quittent le camp de l'Oued Riou pour rentre à Mostaganem.

1856

DETAILS DES DETACHEMENTS

Le 2 janvier, la 4ème compagnie du 2ème bataillon arrive à Mostaganem. Elle en repart le 4, pour aller au camp de la Stidia, garder un détachement de cent condamnés.
Le 13 janvier, la 3ème compagnie du 2ème bataillon quitte le camp d'Aïn Nouisi et rentre le même jour à Mostaganem.
Le même jour, les 1ère et 2ème compagnies du 2ème bataillon quittent le camp de Dar ben Abdallah et rentrent à Mostaganem le 17 du même mois.

Par ordre du gouverneur général, un détachement commandé par le capitaine COLOMER et composé des grenadiers du 1er bataillon et des trois compagnies des voltigeurs du régiment, quitte Oran, le 23 janvier, et s'embarque, le même jour, à Mers-el-Kébir sur la frégate à vapeur « le Grégeois » pour se rendre à Alger. Ces quatre compagnies débarquent le 25, sont casernées à Alger et employées au service des places.
Le 23 janvier, un détachement de 56 grenadiers du 2ème bataillon, sous les ordres du lieutenant LORGEROT, part de Mostaganem, pour aller relever à la Stidia, la 4ème compagnie du 2ème bataillon qui rentre à Mostaganem, le même jour.

Le 1er février, les 1ère, 2ème, 3ème et 4ème compagnies du 1er bataillon et les 2ème, 3ème et 4ème compagnies du 3ème bataillon cessent les travaux de routes auxquels elles étaient employées et rentrent à Oran.
Le 1er février, un détachement composé des 1ère, 3ème et 4ème compagnies du 3ème bataillon, sous les ordres du commandant **GOUBIER**, partent de Mostaganem pour aller s'embraquer à Arzew, le 3 du même mois, sur la frégate à vapeur « le Titan ». Ce détachement arrive à Alger le l4 février et est réuni aux 4 compagnies commandées par le capitaine **COLOMER** et parties d'Oran le 23 janvier.
Le 12 février, la 1ère compagnie du 1er bataillon quitte Oran pour aller tenir garnison à Arzew où elle arrive le 14.

Ancestrami

Le colonel **HUGO** reprend alors le commandement du régiment.
Le 28 février, les compagnies de grenadiers reçoivent des fusils à tige, comme les voltigeurs. Ces compagnies sont exercées immédiatement au maniement de cette arme.
Le 1er mars, la 2ème compagnie du 1er bataillon et la 2ème section de la 3ème compagnie du même bataillon, quittent Oran pour se rendre à Mers-el-Kébir.
Le même jour, la 1ère section de la 1ère compagnie du 3ème bataillon part d'Oran, (le 1er mars) pour se rendre au camp de Bou Tlélis où elle arrive le lendemain.
Le 1er mars, la 2ème section de la même compagnie quitte Oran pour aller occuper le camp de Bourchass où elle arrive le 3.
Le même jour, la 2ème compagnie du 3ème bataillon quitte Oran pour se rendre au camp de Rio Salado où elle arrive le 3.
Les 3ème et 4ème compagnies du 3ème bataillon quittent également Oran pour se rendre au camp d'Aïn Tounit où elles arrivent le 4 du même mois.

50 hommes du dépôt, partis d'Aix le 22 mars, arrivent à Oran le 26 et sont répartis dans les compagnies du centre.
Le 12 avril, la 4ème compagnie du 1er bataillon quitte le camp de Seba en el Kadjar pour se rendre à celui de Bourchass où elle arrive le 14 au soir.
Le 23 mai, les 2ème et 3ème compagnies du 1er bataillon quittent Oran pour aller au Tlélat garder des condamnés.
Le 8 juin, la 4ème compagnie du 1er bataillon rentre à Oran.
Le 19, les 1ère et 2ème compagnies du 3ème bataillon se rendent à Aïn Taïba.
Le 11, les 3ème et 4ème compagnies du même bataillon arrivaient à Sidi Lakhtar.
Le même jour, les grenadiers et la 2ème compagnie du 3ème bataillon quittaient Mostaganem pour se rendre au camp d'Aïn Nouisi.
Enfin, du 23 avril au 17 mai, le régiment reçut 549 jeunes soldats provenant des départements de l'Allier, la Gironde, de la Meurthe, de la Meuse, du Bas-Rhin, de l'Aisne, de l'Oise, du Calvados, de l'Ille-et-Vilaine, de l'Eure, de la Seine-Inférieure, de la Seine et du Morbihan.

COLONNE EXPEDITIONNAIRE DU GENERAL de SIGNY

Historique de sept compagnies du régiment détachées dans la province d'Alger

Du 23 janvier au 20 juillet 1856

Le 20 janvier 1856, une insurrection formidable se propageait avec une rapidité incroyable dans la Kabylie. Les Beni-Djennad, les Beni-Aïssi, entraînant avec eux les Z'Mouls s'avancèrent ensemble vers Tizi Ouzou, serrant de près ce poste et menaçant ses communications avec Dellys et Alger.

La nouvelle de cette subite insurrection arriva à Alger, le 21 janvier, lendemain du jour où elle avait éclaté. Le gouverneur général fit diriger immédiatement de ce côté des forces capables de rétablir notre autorité partout où elle serait menacée. Il fit (**illisible**) le siège de la subdivision à Dellys qui par sa proximité du pays Kabyle devait permettre une surveillance incessante et efficace sur les m…. (**illisible**) ces montagnards.

Ancestramil

Le général **de LIGNY**, commandant la subdivision se mit en route le 22, avec 4 compagnies et arriva devant Tizi Ouzou le 24 mai où il fut rejoint par trois bataillons.
Le 30, il attaquait les Ouled Aïssa Minoun obtint la soumission des Beni-Ouaguennoum et des Beni-Aïssa. A la suite de ces résultats, les troupes, au lieu de rentrer dans leurs garnisons, restèrent campées sous les murs de Tizi Ouzou pour observer le pays et resserrer le blocus du Djurjura.

Nous avons vu que le 1er bataillon 4 compagnies du centre du 2ème bataillon, la compagnie de grenadiers du 1er bataillon et les trois compagnies de voltigeurs du régiment avaient débarqué à Alger, fin janvier et le 4 février. Ces compagnies concouraient au service de la place et étaient sous les ordres du commandant **GOUBIER**.
En outre dès leur arrivée et d'après les instructions du gouverneur général, l'instruction du tir, surtout pour les quatre compagnies d'élite armées du fusil à tige, fut poussée très activement. Il en était de même des manœuvres et on peut noter en passant que le commandant reçut plusieurs fois des témoignages de satisfaction du gouverneur général qui suivait de très près l'instruction données aux troupes.

Jusque là, le rôle des sept compagnies détachées se bornait à tenir garnison et à assurer pour leur part le service de la place d'Alger**.**

Il y a lieu de noter cependant les deux détachements suivants.
Le 5 avril, un officier et 30 hommes de la 3ème compagnie du 2ème bataillon sont affectés à la garde du pénitencier de Douéra.
Le 6, les 3 compagnies de voltigeurs sous les ordres du capitaine **BLERONT** vont tenir garnison à Coléah.
Le 15 avril, le commandant **GOUBIER** reçut l'ordre de laisser à Alger, la 4ème compagnie du 2ème bataillon et de se mettre en route avec les six autres, pour aller remplacer, à la colonne expéditionnaire du Sébaou, un bataillon de cette colonne qui devait retourner à Sétif.
En conséquence de cet ordre, les trois compagnies de voltigeurs partent de Coléah et vont coucher le même jour à Douéra où elles rallient les 30 hommes de la 3ème compagnie qui gardaient le pénitencier.
Elles quittent Douéra et vont se réunir à la Maison Carrée, avec trois compagnies venues d'Alger dans la matinée avec le chef de bataillon.
Le 18 avril, le détachement constitué suivant l'ordre donné, quitte la Maison Carrée et va camper au village de la Regaya.
Le 19, le détachement campe à l'Oued Corso, le 20, au caravansérail de la Djema des Issers.
Le 21, il campe au caravansérail d'Agib Zamoum et enfin le 22, il rejoint la colonne expéditionnaire du général **de LIGNY** en avant du fort de Tizi Ouzou.
Le 28 avril, le général **de LIGNY** porta sa colonne sur la rive droite du Sébaou, à (illisible) où elle établit son bivouac.
Dans la nuit, les Arabes favorisés par l'obscurité et les accidents du terrain, font sur le camp, un feu nourri qui dure plus de deux heures, mais voyant qu'on ne leur ripostait par aucun coup de fusil et craignant quelque piège, ils se retirèrent pour ne plus reparaître pendant que la colonne séjournait encore sur cet emplacement. Les Arabes se contentaient de suivre les colonnes à distance pendant que celles-ci détruisaient les récoltes sur les deux rives du Sébaou et incendiaient le village de Tamda.
Le 2 mai, le général **de LIGNY** porta la colonne à quatre kilomètres en arrière et établit son bivouac à l'ouest de Tala, sur un emplacement qui commande tous les environs. Encouragés par ce mouvement rétrograde les Arabes renouvelèrent leur attaque dans la nuit, mais faiblement et pendant une demi-heure au plus.

Le 3 mai, à dix heures du soir, l'ennemi en plus grand nombre que les deux fois précédentes, recommence un feu très vif, mais qu'une pluie battante fit cesser à minuit.
Le lendemain, la colonne rentra dans les camps qu'elle avait quittés, le 28, et les occupa jusqu'à sa dissolution. Pendant ce temps, pour tenir l'ennemi en respect, la colonne se borna à exécuter des reconnaissances journalières jusqu'au pied des montagnes des Beni-Routen, pendant que la cavalerie et les bêtes de somme des corps, vont faire le vert sous la protection d'un bataillon d'infanterie.
Le 12 mai, les Arabes viennent tirer quelques coups de fusil sur les reconnaissances et sur les fourrageurs. Ils sont repoussés avec pertes. La colonne ne perdit qu'un seul cheval, pas d'hommes même blessés.
Le 13 mai, le colonel **PELLE**, du 60ème de ligne, commandant la colonne expéditionnaire, en l'absence du général **de LIGNY** voyant les Arabes descendre en assez grand nombre contre les fourrageurs, se porta à leur rencontre avec la colonne, et après quelques engagements dans lesquels les Arabes ont perdu assez de monde, surtout par le feu de l'artillerie ; la retraite s'opéra en bon ordre et la colonne rentra au camp.
Le 8 juin, la 4ème compagnie du 2ème bataillon qui était restée à Alger, s'embarque sur le bateau à vapeur « le Tanger » et rentre à Oran, le 10 du même mois.
Le 22 juin, le général **de LIGNY** annonce la dissolution de la colonne expéditionnaire et adresse la lettre suivante au **commandant GOUBIER** :

Mon cher commandant,
« Au moment de dissoudre la colonne expéditionnaire du Sébaou, je suis heureux de pouvoir rendre témoignage de la valeur de votre troupe, de son excellent esprit militaire, de sa bonne conduite pendant le cours de notre pénible campagne.
« A vous, commandant, je ne pourrai rien dire qui ne blessât votre modestie.
« J'ai la conviction intime que, si les espérances que nous concevions au début de la campagne, se fussent réalisées, votre bataillon eût su ajouter quelques glorieuses pages à l'historique du 75ème. »
Recevez, etc…
*Signé : **de LIGNY** »*

Le 28 juin, le détachement quitte la colonne et va camper le même jour au caravansérail d'Agib Zamoum.
Le 24, il campe à celui de la Djema des Issers.
Le 26 à la Maison Carrée.
Le 27, le détachement arrive à Alger où il attend son embarquement pour Oran.
Le 28, les grenadiers du 1er bataillon et la 1ère section de la 1ère compagnie du 2ème bataillon, s'embarquent sur le bateau à vapeur « le Cerbère » qui les débarque à Oran deux jours après.
Le 8 juillet, la 2ème section de la 1ère compagnie du 2ème bataillon, la 3ème compagnie et les voltigeurs du même bataillon sont embarqués sur la frégate à vapeur « le Grégeois » qui les débarque à Oran, le 10.
Le 10 juillet, la 1ère section des voltigeurs du 1er bataillon, est embarquée à Alger sur la frégate à vapeur « la Mouette » et débarque à Oran, le 11.
Le 12 juillet, le maréchal gouverneur général écrivait ce qui suit au général commandant la province d'Oran :

Mon cher général,
« Je ne veux pas laisser partir le bataillon du 75ème dont les dernières compagnies vont s'embarquer pour Oran, sans vous faire connaître combien j'ai été content de son service, pendant son séjour dans la division d'Alger.

Ancestrame

« Officiers et soldats se sont montrés, en toutes circonstances, animés du meilleur esprit ; leur tenue, leur discipline n'ont jamais laissé rien à désirer. C'est un beau et bon bataillon bien commandé et qui fait honneur à votre division.
Recevez, etc…
*Signé : **RANDON**. »*

Le 18 juillet, la 3ème compagnie de voltigeurs et la 2ème section de voltigeurs du 1er bataillon s'embarquent à Alger, sur le bateau à vapeur « le Cerbère » et arrivent à Oran le 20.
Le 6 juillet, un détachement de 450 jeunes soldats est arrivé à Oran.

SUPPRESSION DES 4ème BATAILLONS

Le décret du 16 avril supprime les 4ème bataillons. En conséquence de ce décret, les deux compagnies d'élite du 3ème bataillon, sous les ordres du commandant **M….SIENNE** s'embarquent le 11 juillet sur le vaisseau « l'Ulm » pour aller à Aix former le 3ème bataillon avec les compagnies du centre du 4ème bataillon. Les 1ère et 2ème compagnies du 3ème bataillon passent au 1er où elles reçoivent les n° 5 et 6, les 3ème et 4ème prennent les mêmes numéros au 2ème bataillon.
Le 20 juillet, en exécution des ordres du gouverneur général, les compagnies quittent leur camp de travail et viennent prendre les garnisons ci-dessous :

1er bataillon

Etat-major	: Oran
Grenadiers, 1èren 5ème et 6ème	: Arzew
8ème	: au camp du Tlélat
2ème, 4ème, voltigeurs	: Mers-el-Kébir et aux baraques de Saint-André

2ème bataillon

Etat-major, grenadiers, 1ère, 5ème et 6ème	: Oran
2ème, 3ème et 4ème	: aux baraques du camp de Saint-André.

Le 29 juillet, les grenadiers du 1er bataillon quittent Arzew pour se rendre aux baraques du camp de Saint-André ; la 1ère compagnie du 2ème bataillon s'y rend également.
Le 6 août, la 2ème compagnie du 1er bataillon quitte le fort de Mers-el-Kébir pour se rendre au camp du Tlélat garder les condamnés militaires.
Le 20 août, un ordre du gouverneur général prescrit au 75ème de fournir deux bataillons forts de chacun six compagnies pour faire partie de la colonne qui doit opérer en Kabylie.
Le 4 septembre la 5ème compagnie du 1er bataillon part d'Oran pour relever au Tlélat, la 2ème et la 3ème compagnie du même bataillon. Ces compagnies rentrent à Oran, le 5 septembre.
Le 1er septembre, les 5ème et 6ème compagnies du 2ème bataillon, partirent d'Arzew pour se rendre à Oran où elles arrivaient le lendemain.

EXPEDITON DE KABYLIE

Ancestramil

Marie France ROBELIN
Juillet 2009

Son Excellence le maréchal Comte RANDON, gouverneur général, commandant en chef

DIVISION RENAULT

BRIGADE de LIGNY

1er et 2ème Bataillon du 75ème régiment

Colonel HUGO

Au commencement de septembre 1856, une division expéditionnaire placée sous les ordres du général **YUSUF**, avait eu à supporter quelques combats sérieux de la part des Kabyles. D'autre part les renseignements précis qui avaient été fournis, dès le principe, sur l'état d'ébranlement des diverses tribus occupant le pâté montagneux situé entre l'Isser et la rive gauche de l'Oued Aïssy, l'insurrection déclarée de la grande confédération venant du nord des Guetchoula établie sur les pentes nord du Djurjura, leur audacieuse attaque du 2 septembre contre la division **UYSUF**, enfin le contrecoup qui en était résulté dans les tribus qui habitent les pentes sud de cette crête rocheuse, jusqu'à celles de la rive gauche de l'Oued Sahel, avaient déterminé le maréchal **RANDON,** commandant en chef, à organiser dès le principe les moyens les plus énergiques pour réprimer cette rébellion dans son foyer et l'empêcher de gagner les tribus qui restaient encore indécises. C'est pour cette raison que le maréchal avait pressé l'organisation de la division active du général **RENAULT** qu'il put heureusement renforcer des six bataillons empruntés à la province d'Oran et parmi lesquels se trouvaient deux bataillons du 75ème.
Le 4 septembre déjà, dix compagnies et l'état-major du régiment s'étaient embarqués à Mers-el-Kébir sur la frégate « l'Asmodée » et étaient arrivées à Alger le 6.
Le 7, deux autres compagnies s'étaient également embarquées à Mers-el-Kébir pour Alger.
Le 9, les 1er et 2ème bataillons qui devaient faire l'expédition de Kabylie campaient à Alger en attendant leur destination. Ils y furent inspectés par le lieutenant général **d'HUGHES** qui après avoir parlé avantageusement du service, de la police, de la discipline, de la tenue, de l'armement des écoles, de l'instruction théorique et pratique, termine son ordre par ces phrases :

« *En résumé, le 75ème est un beau et bon régiment animé d'un excellent esprit et bien commandé. L'inspecteur général est convaincu qu'il se montrera toujours à la hauteur de la mission qui lui sera confiée, que* ***l'EMPEREUR*** *et la France peuvent compter, en toutes circonstances sur sa valeur et son dévouement* ».

Les 6ème et 5ème compagnies du 2ème bataillon furent dirigées le 7 septembre, la première sur le camp du Tlélat, la seconde sur Arzew.
Le 10 septembre, le 1er bataillon part d'Arzew et va s'échelonner sur la route de Dra-el-Misan entre l'Oued Boudouaou et l'Isser où il est employé aux réparations de quelques parties de la route, il en repart le 16 pour se rendre à Dra-el-Misan et arrive à ce poste le 18, ayant laissé la 1ère compagnie à l'Isser et la 4ème au col des Beni-Aïssa.
Le 15 septembre, l'état major et le 2ème bataillon quittent Alger et arrivent à Dra-el-Misan**,** le ?.

Dès le 18, les divers corps de la division **RENAULT** et de la brigade **CHAPUIS** étaient mis en route pour se porter sur le théâtre de leurs opérations futures. Toutes les troupes du corps expéditionnaires devaient être en ligne le 24.
Le maréchal adressa alors l'ordre du jour suivant qui faisait connaître la composition du corps expéditionnaire et des trois divisions qu'il devait comporter.

ORDRE GENERAL

Au quartier général à Alger le 18 septembre 1856.
La composition du corps expéditionnaire destiné à opérer en Kabylie est réglée ainsi qu'il suit :

Commandant en chef	: S.E. le maréchal **Comte RANDON,** gouverneur général
Chef d'état-major général	: Le général de brigade **de TOURVILLE**
Sous-chef d'état-major général	: Le colonel **POURCET**
Chef du bureau politique	: Le colonel **de NEVEU**
Commandant de l'artillerie	: le chef d'escadrons **PELLIEUX**
Commandant du génie	: le général de brigade **baron de CHABAUD LATOUR**
Commandant de la gendarmerie	: le lieutenant **BELLISSIME**
Commandant de la cavalerie	: le colonel **de FENELON** du 1er Chasseurs d'Afrique
Chef des services administratifs	: le sous-intendant **M. GEOFFROY**
Commandant du quartier général	: le capitaine d'état-major **CLAPPIER**
Chef du service topographique	: le capitaine d'état-major **FOERSTER**
Commandant du train des équipages	: le chef d'escadrons **LEBLANC**
Vaguemestre général	: le lieutenant **MEIGE** du 8ème bataillon des Chasseurs à pied

Les troupes seront réparties en deux divisions composées chacune de deux brigades. Chaque division renfermera les parties constituées des autres armes de manière à pouvoir agir isolément suivant les éventualités :

1ère division
Le général de division RENAULT
Chef d'état-major : **Colonel ANSELME**

1ère brigade
Général de LINIERS

3ème bataillon de Chasseurs à pied	: 1 bataillon
23ème de ligne	: 2 bataillons
90ème de ligne	: 2 bataillons

2ème brigade
Général de LIGNY

Ancestramil

2ème Zouaves	: 2 bataillons
75ème de ligne	: 2 bataillons
2ème régiment Etranger	: 2 bataillons
Cavalerie	: 1 division de chasseurs
Artillerie	: 4 pièces de montagne
Génie	
Services administratifs	
Ambulance	
Train	

2ème division
Le général de division UYSUF
Chef d'état-major **colonel SPITZER**

1ère brigade
Général GASTU

18ème bataillon de Chasseurs à pied	: 1 bataillon
1er Zouaves	: 3 bataillons
68ème de ligne	: 1 bataillon

2ème brigade
Colonel BATAILLE

1er régiment de Tirailleurs algériens	: 2 bataillons
45ème régiment de ligne	: 2 bataillons
Cavalerie	: une division de chasseurs
Artillerie	
Services administratifs	
Ambulance	
Train	

Brigades détachées opérant dans la vallée du Sébaou sous les ordres du général de brigade **CHAPUIS**.

Général CHAPUIS

41ème de ligne	: 2 bataillons
56ème de ligne	: 2 bataillons

Colonel PELLE du 60ème de ligne

13ème bataillon de Chasseurs à pied	: 1 bataillon
60ème de ligne	: 2 bataillon
65ème de ligne	: 1 bataillon
68ème de ligne	: 1 bataillon
Services administratifs	
Ambulance	
Train	

Ancestramil

Le maréchal de France
Gouverneur de l'Algérie
Signé : **RANDON**

Cet ordre parvint au corps le 20 septembre.
Le 22, les 1ère et 4ème compagnies du 1er bataillon qui avaient été laissées à l'Isser et au col des Beni-Aïssa rallient leur bataillon à Dra el Misan.
Avant de prendre part aux opérations, les brigades de la division **RENAULT** avaient été concentrées à Alger et à Blidah. Les régiments d'un effectif excessivement faible et composé presque en totalité de jeunes soldats avaient besoin d'un complément d'organisation et d'instruction du tir, qui fut activé le plus possible en attendant les bataillons appelés de la province d'Oran et destinés à faire partie de cette division.
Ces dispositions préliminaires accomplies permirent de donner des ordres de mouvement aux diverses brigades pour qu'elles se trouvassent concentrées le 22 à Dra el Misan. Le général **RENAULT** y était lui-même dès le 20 et présidait à l'organisation de la colonne expéditionnaire dont il devait avoir le commandement.
Cet officier général se trouva ainsi en mesure d'exécuter avec sa division un mouvement en avant dès le 23 et vint avec sa colonne, ce jour même, établir son bivouac dans la plaine de Bordj-Boghni, à une lieue et demie environ de la division **YUSUF**, au pied des montagnes des Beni-Ismaïl.

Le 75ème avait laissé la 4ème compagnie de son 2ème bataillon à Dra el Misan
Dans la soirée du 23, les deux commandants de division ayant pu se mettre en relations convinrent d'opérer de concert le lendemain 24, contre les Beni-Koufi, à l'est des Beni-Ismaïl.
Le 24 septembre, le général **RENAULT** dans l'intention d'exécuter le mouvement combiné la veille avec le général **YUSUF** sur les Beni-Koufi et les Ouled Ali, fraction de cette tribu qui occupe les premières croupes du Djurjura, part sans bruit du camp sous Boghni, à trois heures du matin ; la 2ème brigade, général **de LIGNY**, fait l'avant-garde, la 1ère brigade, général **de LINIERS,** fait l'arrière-garde. Chaque bataillon est pourvu de quatre mulets de cacolets et d'un mulet de litière.
L'ambulance marche avec l'arrière-garde, les troupes sont sans sacs.
La colonne traverse l'Oued Sebt et se porte sur le pâté de montagnes occupé par les Beni-Koufi, elle y parvient sans avoir rencontré d'autres obstacles que des chemins pour ainsi dire impraticables. Le premier village est occupé sans coup férir. Le 75ème y est laissé, il a ordre de détacher en avant, au sommet de la montagne, quatre compagnies pour occuper et garder un passage qui doit servir à la retraite.
Le reste de la brigade **de LIGNY** suit les crêtes et arrive en face d'un ravin profond qui la sépare de trois villages occupés par les Ouled Ali.
Pendant ce temps, la division **YUSUF**, après avoir réuni dans le réduit fait la veille, les sacs, les bagages, l'ambulance, les munitions et tous les impédimentas, se met en marche à 6 heures et ½.
Une compagnie par bataillon est, seule, laissée à la garde du camp et du réduit.
La brigade **BATAILLE** est en tête, l'artillerie et mulets de cacolets marchent entre les deux brigades et gravissent les pentes escarpées des Beni-Ismaïl, sans rencontrer de résistance et arrivent à 8 heures sur les crêtes en face des villages des Aïn Ali.
La division **RENAULT** est déjà en position sur les hauteurs symétriques des Beni-Koufi, le ruisseau profond des Beni-Koufi sépare les deux divisions. Deux ravins très encaissés et abruptes séparent les positions de chaque division des hauteurs rocheuses sur lesquelles sont

assis les villages des Aïn-Ali. Chaque division prépare son attaque. Tandis que l'artillerie de chaque division lance des obus sur les villages, pour en débusquer l'ennemi, les deux colonnes d'attaque descendent dans les ravins, puis au signal d'attaque, se précipitent en escaladant les pentes opposées.
Devant ce mouvement combiné, la résistance est faible, l'ennemi gagne les forêts et les rochers du Djurjura**.** A peu de distance des villages se trouve la lisière d'un bois de haute futaie et épais, qui s'élève sur une pente très raide jusqu'à une grande hauteur. Les pertes qu'il eut fallu subir presque sans résultait font renoncer à s'en emparer.
Des tirailleurs s'embusquent alors pour répondre aux coups de feu de l'ennemi embusqué dans ce bois rocheux, le reste des troupes détruit et incendie les villages.
A deux heures, on sonne la retraite, elle s'effectue sous la protection de l'artillerie et de tirailleurs disposés d'avance qui ne permettent pas aux Ouled Ali de dépasser la ligne de leurs villages.
Réunies de nouveau, l'une sur les hautes crêtes des Beni-Koufi, la seconde sur celle des Beni-Ismaïl, les deux divisions font le café et à trois heures se remettent en marche vers les camps.
Dans cette retraite, la division **RENAULT** est sans cesse inquiétée par l'ennemi très nombreux qui a réuni tous ses efforts contre elle. C'est alors à ce moment que le 75ème entre en action.

Les 1ère et 2ème compagnies du 2ème bataillon et le 1er bataillon en entier, sous le commandement du colonel **HUGO**, sont échelonnés du premier au deuxième village. Les grenadiers de la 3ème compagnie et les voltigeurs du 2ème bataillon et une compagnie du 8ème bataillon de Chasseurs à pied, établis au deuxième village, sous le commandement du lieutenant-colonel **DUPIN de SAINT-ANDRE,** ayant sous ses ordres le commandant **TILLET**, sont vivement attaqués par un grand nombre de Kabyles qui, à la faveur des broussailles et des divers accidents de terrain, étaient parvenus à remonter le ravin de gauche et s'étaient placés à une faible distance du village. Le lieutenant-colonel, s'apercevant du danger, charge l'ennemi à la baïonnette à la tête d'une section de la 3ème compagnie et le culbute au fond du ravin. Les Kabyles essayent alors de tourner la droite des tirailleurs, mais l'arrivée des 3ème et 4ème compagnies du 1er bataillon, envoyées par le colonel **HUGO**, et parfaitement disposées par le commandant **TILLET,** paralyse leur mouvement tournant.
La 1ère brigade remplace le 75ème dans ses positions et est vivement poursuivie par les Kabyles. Le général **RENAULT** arrête alors les grenadiers et les voltigeurs du 2ème bataillon du 75ème et le 8ème bataillon de Chasseurs à pied qui formait l'extrême arrière-garde de la division. Ces troupes font un retour offensif sur l'ennemi, lui tuent quelques hommes à la baïonnette, dispersent les autres dans les ravins et forcent ainsi les Kabyles à être plus circonspects.

Un mouvement heureux, produit par une reconnaissance conduite par le général **de TOURVILLE** chef d'état-major, sur les dernières pentes des Beni-Mendès, attire de ce côté une partie de l'ennemi et contribue à faciliter les derniers mouvements de retraite de la division **RENAULT**.
La colonne **RENAULT** rentre au camp à cinq heures du soir après avoir éprouvé une perte de 9 tués, 1 disparu, 33 blessés dont 3 officiers, la division **YUSUF** y arrivait en même temps.

Le 24 septembre les deux bataillons du 75ème présentaient un effectif de :

- 36 officiers
- 1 058 hommes de troupe
- 12 chevaux

- 15 mulets

La 4ème compagnie du 2ème bataillon qui était restée au camp de Dra el Misan, rallia son bataillon au camp de Boghni dans la journée du 24, de sorte que les deux bataillons au complet présentaient le 25 au matin un effectif de :

- 36 officiers
- 1 131 hommes de troupe
- 12 chevaux
- 15 mulets

Le 25 septembre, la division **RENAULT** fit séjour et repos. Le maréchal **comte RANDON** arriva au camp de Dra el Misan et consacra cette journée à compléter l'organisation des services administratifs dans ce poste important qui devait être la principale base d'opérations tant que les colonnes resteraient chez les Guechtoula.
Il fit exécuter le tracé d'une nouvelle enceinte qui devait assurer la sécurité de ce poste et lui permettre de renfermer dans son intérieur, tous les magasins, les ambulances, et tenir une assez nombreuse garnison qui le mette, à l'avenir, à l'abri d'un coup de main.
Il décide que deux bataillons des 23ème et 90ème de ligne seront établis à Dra el Misan pour travailler à cette enceinte et aux constructions intérieures sous la direction du génie.
Dans cette journée, la tribu des Beni-Koufi, si durement châtiée, vient faire sa soumission.

Le 26, les deux bataillons du 75ème présentaient un effectif de :

- 36 officiers
- 1 105 hommes de troupe
- 12 chevaux
- 15 mulets

23 indisponibles étaient évacués dès 7 heures du matin sur Dra el Misan

La division, à l'exception des bataillons des 23ème et 90ème chargés des travaux, se mit en route à midi et vint s'établir sans obstacle sur la rive droite de l'Oued Boghni, chez les Beni-Mendès, au pied des pentes où s'élèvent ces villages. Le camp fut établi à l'entrée de la forêt des Oliviers.
Le maréchal arriva au camp et passa la revue des troupes. L'attitude du soldat était excellente, l'état sanitaire satisfaisant.
Le 27, les divisions **RENAULT** et **YUSUF** se reposèrent. Le maréchal, après avoir passé la revue de la division **YUSUF**, établie à la zaouïa des Guechtoula rentra au camp de la division **RENAULT** et expédia ses ordres de mouvement pour le lendemain.
Le général **RENAULT** devait marcher en avant en restant dans les bassins ouverts au pied du Djurjura. Le général **YUSUF** devait descendre de chez les Beni-Ismaïl et remonter ensuite chez les Beni-Koufi où il devait camper.
Le 28 au matin, la division **RENAULT** leva le camp à 7 heures et se mit en marche. Elle traversa le bois d'oliviers de Tinerit qui peut avoir 2 kilomètres de largeur sur quatre de longueur. Ce bois est tout en plaine et très épais, un bataillon de zouaves est porté en avant et à droite pour couvrir la colonne et le convoi. Le maréchal marchait en tête de la colonne. Le convoi venait après la 2ème brigade et il est formé par 4 compagnies du 8ème bataillon de Chasseurs à pied et le bataillon de la ?? compagnie du 90ème de ligne.

Ancestrami

A environ deux kilomètres au-delà de ce bois d'olivier, sur un terrain plat mais couvert de pierres, de haies épaisses et de murs de clôtures, les Kabyles avaient pris position en avant et sur notre droite pour nous disputer l'accès de leur village et le passage de l'Oued Bou Gherdan.
La nature pierreuse et accidentée du terrain, les magnifiques vergers et jardins clos de haies et de murs eussent rendu la résistance facile et il eut fallu engager une fusillade qui eut pu être longue et coûteuse. Un mouvement tournant parut plus facile à exécuter par trois escadrons de Chasseurs d'Afrique, qui arrivaient à hauteur de la tête de la colonne.
Dans ce but, le maréchal fit déposer les sacs à un bataillon de la Légion étrangère et le fit déployer en tirailleurs, pendant ce temps il lançait sur la droite les trois escadrons de chasseurs et une division de Spahis. En un instant les Kabyles disparurent, cherchant à regagner leurs villages, mais poursuivis le sabre dans les reins par les chasseurs, ils laissent sur le terrain 30 à 40 des leurs.
Cet obstacle surmonté aussi rapidement, la colonne et le convoi continuent librement leur marche.
A onze heures du matin, la 1ère brigade arrivait sur la rive gauche de l'Oued Assem où le camp fut établi, au-dessous des Beni-Addou.
La journée se passa sans incidents, les convois arrivèrent en temps opportun, mais pendant la nuit de nombreux coup de fusils furent tirés sur les grand-gardes qui y répondirent.
La division **YUSUF** s'établissait vers 3 heures du soir, au bivouac chez les Beni-Koufi.
Dans la journée les Beni-Frikat et les Beni-Ismaïl vinrent faire leur soumission, moyennant une contribution consistant en argent, chevaux et mulets.

Le 29 septembre, une colonne composée de :

- 8ème bataillon de Chasseurs à pied
- Un bataillon du 75ème (2ème bataillon)
- Un bataillon de zouaves
- Un bataillon du 2ème Etranger
- Une section d'artillerie
- 45 sapeurs du génie
- Un escadron de Chasseurs d'Afrique
- 20 mulets de cacolets et 5 de litière

quitte le camp sous les ordres du général **de LIGNY** pour aller raser les Beni-Bou Gherdan.

Cette opération poussée avec vigueur et habileté ne permit pas à l'ennemi de faire grande résistance. Deux grands villages, occupés par un grand nombre de Kabyles et d'un abord très difficile, se présentaient en obstacle à la colonne. Le bataillon du 75ème, sous les ordres directs du colonel **HUGO,** eut pour mission d'enlever le premier village, de l'occuper et de le défendre. Cette mission fut accomplie avec la plus brillante ardeur, les deux villages furent promptement occupés et détruits.
Les Kabyles, tenus en échec par les Chasseurs à pied disposés en échelon sur les positions dominantes successivement évacuées, ne purent pas davantage nous atteindre à la retraite.
La colonne rentra au camp à 10 heures ½ avec un seul blessé.

Le lendemain, 30 septembre, le 75ème présentait l'effectif suivant :

- 38 officiers
- 1 039 hommes de troupe
- 12 chevaux
- 20 mulets

Ancestramil

78 indisponibles étaient évacués dès 6 heures du matin sur Dra el Misan**,** sous l'escorte d'une compagnie jusqu'à la sortie du défilé du bois d'oliviers et d'un peloton de chasseurs.

Une colonne commandée par le général **RENAULT** et composée du 2ème bataillon du 90ème et du 8ème bataillon de Chasseurs à pied, sous les ordres du général **de LINIERS** ; du 2ème bataillon du 2ème Zouaves, du 2ème bataillon du 2ème régiment Etranger, d'un bataillon du 75ème, sous les ordres du général **de LIGNY** ; d'une section d'artillerie, d'un détachement de sapeurs du génie et d'une section d'ambulance, est mise en mouvement à 7 heures du matin pour monter chez les Bou Addou.
La 2ème brigade marche en tête de colonne ; à huit heures, les premières crêtes sur lesquelles sont établis les Beni-bou Addou, sont franchies et les retranchements en terre et en pierres sèches, qui les défendaient, enlevés après une faible résistance. L'ennemi est forcé de se jeter dans les ravins de l'Oued Bou Chenacha.
Restait une seconde crête plus forte, couronnée par plusieurs villages où ces montagnards se croyaient inaccessibles. L'abord en était rocheux et escarpé et les Bou Addou avaient renforcé ces positions naturelles par des murs, des abatis d'arbres et avaient crénelé leurs maisons.
La brigade **de LIGNY** se déploie dans un pli du terrain, en échelons et par bataillons en masse une partie, le 2ème Zouaves doit attaquer de front, les autres troupes doivent tourner les positions. L'artillerie lance quelques obus, le signal d'attaque est donné. Les zouaves trouvent une vive résistance, l'ennemi attend derrière ses retranchements et tire à quelques pas, mais rien ne résiste à l'élan de nos zouaves, quelques Kabyles sont tués à la baïonnette, les autres fuient dans des ravins escarpés.
Pendant ce temps le 75ème et le 2ème étranger ont tourné par la gauche. Le lieutenant-colonel **DUPIN de SAINT-ANDRE** ayant sous ses ordres les grenadiers, 1ère et 2ème compagnies du 1er bataillon et les 2ème et 4ème compagnies et les voltigeurs du 2ème bataillon du 75ème, enlève les deux villages de la gauche du plateau que les Kabyles avaient barricadés mais qu'ils sont obligés d'abandonner devant l'ardeur de nos soldats. En même temps le 2ème Etranger enlevait le 3ème village. L'ennemi était débusqué de partout, mais pendant l'œuvre de destruction qui venait de commencer, les contingents des Beni-Sedka, des Beni-Raten et les autres de la confédération des Zouaas, tiennent constamment en haleine nos tirailleurs embusqués sur toute la crête.
Le 8ème bataillon de Chasseurs à pied couvre la droite contre les Bou Addou qui s'étaient réfugiés sur un piton élevé, où est juché le village de Dajëma. Ce village réputé imprenable était beaucoup trop à droite pour que l'on pût penser l'aborder pendant cette journée, avec les difficultés incessantes qui se trouvaient sur la gauche.
A 11 heures, les villages sont brûlés et détruits, les arbres coupés, on sonne la retraite. Les grenadiers et voltigeurs du 75ème sont chargés de couvrir le mouvement ; ils tiennent l'ennemi en respect jusqu'à ce que les autres corps, placés à leur droite, soient en arrière d'eux et se retirent ensuite avec ordre et précision. A ce moment les derniers échelons sont formés par le 2ème Zouaves, l'ennemi revient sur les crêtes abandonnées mais n'ose pas les dépasser.
A midi ½, la colonne est rentrée au camp.

Le 1er octobre, une colonne formée de troupes tirées de la division **RENAULT** et composée de :

- 1 compagnie du 8ème bataillon de Chasseurs à pied
- 1 compagnie du 23ème de ligne
- 1 compagnie du 75ème de ligne
- 1 compagnie du 2ème Zouaves
- 1 compagnie du 2ème régiment Etranger

sous les ordres du commandant **RIS**, du 23ème vont protéger 300 travailleurs, commandés pour aller couper des figuiers chez les Beni-Addou dans un pli de terrain en avant et près de nos grand-gardes et d'où des coups de fusils étaient tirés sur le camp.
Les Kabyles remontent les hauteurs mais tiraillent pendant tout le temps de l'opération.
La colonne, partie à midi, rentre au camp à 3 heures ½, elle n'a que deux blessés.

Les 2 et 3 octobre les troupes se reposèrent.
La 1ère division vint rejoindre la 2ème au camp de l'Oued Bou Assem.
Le maréchal ordonna la construction d'un camp sous le bordj Boghni**,** de façon à y placer les impédimenta des deux divisions, le convoi arabe, les cantiniers civils et la cavalerie des deux divisions pour alléger celles-ci dans leurs mouvements ultérieurs.
Dans la soirée du 3, le maréchal prescrivit que les deux bataillons de zouaves et le 1er bataillon du 1er Tirailleurs algériens de la division **YUSUF**, marcheraient le lendemain avec la division **RENAULT** qui devait opérer contre les Beni-bou Addou, fraction des Beni-Djëma.
La division **RENAULT** commence, à 5 heures du matin, son mouvement contre les Beni-bou Addou, de manière à arriver sur les crêtes au point du jour.

Elle est composée ainsi qu'il suit :

1ère brigade
Général de LINIERS

2ème bataillon	: 28ème de ligne
1er bataillon	: 75ème de ligne
8ème bataillon	: Chasseurs à pied
2ème bataillon	: 2ème Zouaves

2ème brigade
Général de LIGNY

2ème bataillon	: 75ème de ligne
3ème bataillon	: 2ème Zouaves
4 compagnies	: 1er Etranger formant un bataillon
1 bataillon	: 1er Tirailleurs algériens
2 sections	: 8ème et 11ème d'artillerie
1 détachement	: 2ème génie

Une section d'ambulance et 2 bataillons du 1er régiment de Zouaves forment les réserves.

Les premières crêtes sont occupées sans coup férir, les secondes crêtes, sur lesquelles les Kabyles ont opposé une vive résistance, le 30 septembre, sont également occupées aussi sans résistance, mais de nombreux contingents sont dans les ravins sur les berges et sur le piton des Beni-Djima.

La 1ère brigade prend position, les zouaves au village de droite, le 75ème aux villages de gauche, une section d'artillerie placée sur un col, à droite, à vue sur les ravins de gauche et protège aussi les mouvements de la 2ème brigade. Sur la droite, le 23ème et le 8ème bataillon de Chasseurs à pied sont en réserve ; une partie de ce dernier en soutien d'artillerie.
La 1ère brigade, ainsi placée, répond à une fusillade engagée par les contingents et qui ne se ralentit pas jusqu'à la fin de l'opération.

Ancestrami

La 2ème brigade a pour mission d'aller occuper et brûler le village de Djima. Cette position que les Kabyles occupent en grand nombre est située sur une arête dont les pentes sont raides, semées de rochers et boisées. C'est un véritable nid d'aigle dont l'abord paraît impossible. Les Kabyles l'ont en outre fortifié avec des quartiers de rochers et d'énormes pièces de bois.
Les tirailleurs indigènes abordent une première position, espèce d'avant-poste Kabyle où ceux-ci ne tiennent pas. Ils se lancent ensuite à l'assaut du village de Djima, les zouaves les secondent en obliquant un peu à gauche. La montée est des plus difficiles mais les rochers et les arbres protègent nos hommes. Les Kabyles se défendent avec opiniâtreté, se font aborder plusieurs fois à la baïonnette et ne cèdent le terrain que pied à pied.
Enfin la crête est occupée à 9 heures du matin, une partie des Kabyles se retirent en arrière dans les hauts rochers du Djurjura, l'autre descend à gauche pour aller rejoindre les contingents. Mais dans ce mouvement ils rencontrent le bataillon du régiment Etranger et le 1er bataillon du 75ème qui les jettent dans le ravin à coup de baïonnettes.
Pendant deux heures, le village est fouillé et détruit ; la fusillade continue de toutes parts mais à distance et entre tirailleurs embusqués de part et d'autre.
A onze heures on sonne la retraite ; elle s'exécute avec un ordre parfait et avec une rapidité qui diminue les pertes habituelles dans des terrains accidentés. L'ennemi d'ailleurs, qui paraît avoir beaucoup souffert, ne dépasse guère les villages laissés en flammes.
A une heure toutes les troupes sont rentrées au camp. Elles reçoivent une ration d'eau de vie comme gratification.
Cette journée a coûté 5 tués et 39 blessés.

L'effectif du 75ème dans ce combat était de :

- 37 officiers
- 960 hommes de troupe
- 12 chevaux
- 20 mulets.

90 indisponibles sont évacués le 5 octobre sur Bordj Boghni sous l'escorte d'une division des Chasseurs d'Afrique qui devra rester à Bordj Boghni. Tous les mulets arabes inutiles, les cantiniers etc ; de la division **RENAULT** partent en même temps pour Bordj Boghni.
A 8 heures, une messe militaire fut célébrée au camp du maréchal, par **l'abbé SUCHET**. Le maréchal, les officiers généraux, une députation de chaque corps y assistent.

Dans la journée du 5, toutes les troupes furent alignées en vivre jusqu'au 12.
Des ordres de mouvement sont expédiés pour le lendemain. La division **RENAULT**, allégée le plus possible, doit se porter à l'arbâ des Douela et la division YUSUF rétrograde sur Bordj Boghni.
Le 6 octobre, donc, les divisions se séparèrent. A 6 heures du matin, la division **RENAULT** sur trois colonnes, gravit par trois rampes, les pentes du pays de Abd El Mounen, journée pénible par la nature montueuse du terrain et la rareté de l'eau. Vers 10 heures, les trois colonnes arrivent à un village, nœud des directions suivies. Les habitants se tiennent sur leurs portes et offrent de l'eau aux soldats.
A midi, la division fit grand' halte, la troupe prépara le café. Puis la marche continua en contournant des mamelons successifs et vers trois heures la tête de colonne s'établit, sans coup de fusil à l'arbâ de Doucla.
Toutes les troupes y furent établies à cinq heures et à ce moment y furent rejointes par les 4 bataillons de la colonne **PELLE** venant de Tizi Ouzou.

Ancestramil

L'eau est peu abondante et assez éloignée. Trois fontaines et un ruisseau sont à portée du camp. Des travaux sont entrepris dans le ravin pour creuser des bassins et faire des abreuvoirs pour les chevaux.
A la nuit, les Beni-Douela, ayant avec eux des contingents des Beni-Raten, viennent tirailler sur le camp. Ordre fut donné de ne riposter qu'à bonne distance. Le feu se continua jusqu'à minuit.
Devenus entreprenants, les Kabyles s'approchent de nos grand-gardes ; l'une d'entre elles occupée par deux compagnies du 75ème à trois hommes tués et quatre blessés.
Le contingent des Beni-Raten a, dans cette nuit, 6 hommes tués et plusieurs blessés.
Dès le 7 au matin, les Kabyles arrivent en grand nombre au village de Taddart ou Fellah, le principal centre des Beni-Douela. Ils forment des groupes nombreux et provocateurs en avant de cette position difficile et fortifient leurs villages par des abatis d'arbres. Le village de Erhour-Chutten**,** situé plus bas à droite, à mi-pente est aussi fortifié et, entre les deux, un abatis d'arbres forme un autre retranchement.

A dix heures, une colonne commandée par le général **de LIGNY** et composée :

- 1 bataillon de zouaves
- 2ème bataillon du 75ème (commandant **TILLET)**
- 1 bataillon de la Légion étrangère
- 1 bataillon du 60ème (colonel **PELLE)**
- 1 bataillon du 23ème (colonel **LOUIC)**
- 13ème bataillon de Chasseurs à pied
- 1 division de Chasseurs d'Afrique
- 1 peloton de Spahis
- 1 section d'artillerie
- De mulets cacolet

sort du camp et va se masser dans un col à 500 mètres des premiers villages. Au moment où commence le mouvement des troupes, les Kabyles mettent le feu à une vingtaine de meules de paille, situées en avant et qui auraient pu nous protéger dans l'attaque.
Au signal d'attaque, les tirailleurs, suivis des zouaves, marchent au pas de course sur le village de gauche dont ils débusquent l'ennemi. Poussant ensuite en avant le 13ème bataillon de Chasseurs et le 60ème pénètrent au village des Ait Fsir. Les autres bataillons obliquent à droite et s'emparent de même du village d'Erhour-Chutten ; l'ennemi est rejeté dans les ravins. Mais sa résistance a été grande ; quelques uns se sont fait tués dans les villages, nous avons fait quelques pertes sensibles pendant deux heures, les troupes qui ne sont pas en tirailleurs détruisent les villages et les incendient.
L'ennemi embusqué dans le ravin du côté des Béni-Raten, dont les contingents sont là en grand nombre, continue une tiraillerie meurtrière.
Le général **de LIGNY** ordonne un mouvement combiné pour le faire cesser. Ce mouvement exécuté pour le bataillon de chasseurs et le 60ème à le meilleur résultat : l'ennemi se retire.
Les villages détruits, la retraite est ordonnée ; à une heure le colonel **PELLE** doit la soutenir avec le 13ème bataillon de Chasseurs jusqu'au premier village, les zouaves la soutiennent ensuite.
Au signal, les zouaves sont en position. Les bataillons du colonel **PELLE** éprouvent quelques difficultés et sont obligés de faire quelques retours offensifs pour rejeter dans le ravin, l'ennemi qui se montre plein d'ardeur. Enfin les derniers tirailleurs traversent, les zouaves, la légion, le 75ème et le 23ème se retirent en même temps. Les zouaves font ensuite leur mouvement de retraite rapidement et en se reployant ; l'ennemi qui remonte de toutes parts à peine à les atteindre ; lorsqu'il rentre dans ses villages, la colonne est déjà trop loin.

Archives Trimaud

Les troupes rentrent au camp, en bon ordre sans être inquiétées, à 2 heures.
En ce moment des coups de feu se font entendre au loin dans la montagne et des flammes s'élèvent au-dessus du village d'Adeni des Beni-Raten. C'était le général **CHAPUIS,** qui ayant entendu la fusillade dans la matinée, accourait sur le lieu du combat avec une colonne légère de 1 000 hommes d'infanterie, deux escadrons, une section d'artillerie et 100 hommes du génie. Cette colonne avait mis le feu au village et poussait devant elle les bestiaux qu'elle avait.
Enfin dans la soirée, on aperçut les feux de bivouac de la division **YUSUF** au Khamis chez les Maatkas, les feux du camp du maréchal, les villages et les oliviers des Beni-Douela en flammes : le village d'Adeni terminait cette ligne de feu. Ce spectacle, que tous les Kabyles pouvaient voir, était fait pour frapper leurs imaginations et leur donner matière à réfléchir.

Avant de descendre dans le Sébaou, le maréchal voulut porter un nouveau coup aux Douela en achevant la destruction commandée le 7 octobre.
Le 8 octobre, dix bataillons commandés par les généraux **de LINIERS** et **de LIGNY** et sous la direction du général **RENAULT**, descendent du camp et vont s'emparer des mêmes points occupés la veille.

La brigade **de LINIERS**, composée de 5 bataillons, marche en tête.
La brigade **de LIGNY** forme l'arrière-garde ; elle comprend :

- 1 bataillon du 2ème zouaves
- Le bataillon du 75ème
- 1 bataillon de la Légion étrangère
- 1 bataillon du 60ème
- 13ème bataillon de Chasseurs à pied.

Les positions de la veille sont prises sans coup férir ; l'ennemi n'étant pas en nombre pour résister, mais pendant que l'opération de destruction se continue, les contingents reviennent, garnissent le fond des ravins et engagent une fusillade.
La retraite commence successivement sous la protection du 2ème bataillon du 75ème qui oblige de prononcer plusieurs retours offensifs. Les Kabyles n'osent pas dépasser les premiers villages brûlés.
Ce châtiment vigoureusement infligé a porté ses fruits : les Beni-Mahmoud, voisins des Beni-Douela, viennent offrir leur soumission qui est acceptée.

Le 9 octobre, les opérations du corps expéditionnaire étant terminées, la division **RENAULT** quitte le territoire des Beni-Douela pour rentrer à Tizi Ouzou. Elle part en deux fractions : la première composée des troupes du colonel **PELLE** part à 6 heures avec le convoi, l'ambulance, les blessés et les malingres ; la seconde composée de la division **RENAULT**, l'artillerie, le génie, la cavalerie et une section d'ambulance, par à 7 heures.
Les Kabyles, voyant que l'on abandonne la position, se réunissent en grand nombre, profitant de la présence des Beni-Raten, Beni-Jeuni, Beni-Ouadia, arrivés la nuit chez les Douéla.
Des dispositions prises les tiennent en respect. Le général **de LIGNY,** chargé de l'arrière-garde avec sa brigade dispose ses troupes en échelons et forme ses lignes de tirailleurs. Vers 7 heures, le 75ème qui était placé à l'extrême arrière-garde est brusquement attaqué. Il maintient l'ennemi, lui tue plusieurs hommes et se retire en ordre, laissant l'ennemi à une grande distance de la colonne.
La brigade se retire avec les précautions nécessaires à une retraite dans un pays aussi difficile ; l'ennemi, malgré son nombre, ne dépasse pas le terrain du vaste bivouac que la colonne occupait.

Ancestrami

A neuf heures, tout était évacué, l'ennemi s'était retiré et la colonne suivait paisiblement une ligne de crêtes au milieu de populations armées.
A onze heures, les troupes font le café à la grande halte. La marche est reprise à midi ; la route est bonne tant qu'on chemine sur les hautes crêtes, mais pour descendre vers l'Oued Sébaou, les chemins deviennent difficiles. La colonne prend des sentiers qui produisent un allongement tel, que les derniers n'arrivent au bivouac qu'à cinq heures.
La division établit son camp à trois kilomètres au-dessus de Tizi Ouzou, à proximité de l'Oued Sébaou.

Le lendemain, 10, à 10 heures du matin, le maréchal **RANDON** passa la revue de la division **RENAULT** et prononce la dissolution de la colonne expéditionnaire, par l'ordre du jour suivant :

« Soldats
« En quelques semaines vous avez rencontré vingt fois l'ennemi et dans ces vingt combats, la victoire a toujours récompensé votre valeur.
« Les tribus du Djurjura s'étaient mises en révolte sans motifs et étaient venues attaquer audacieusement notre poste de Dra el Misan. Vous les avez rudement châtiées et désormais ces montagnards sauront le sort qui les attend, si vous avez encore à agir contre eux.
« Officiers et soldats, vous avez vaillamment accompli la tâche que ***l'EMPEREUR*** *vous avait donnée et il me reste à accomplir le devoir de faire obtenir des récompenses à ceux d'entre vous qui les avez particulièrement mérites. Je m'y emploierai avec ardeur et je ne doute pas de l'accueil favorable que fera à mes propositions S.E. le ministre de la guerre qui a journellement apprécié vos travaux.*
« Soldats, vous ne direz pas un long adieu aux montagnes que vous venez de parcourir, nous y reparaîtrons au printemps et nous conquerrons cette Kabylie où nul n'a pénétré avant nous.
« Avant de dissoudre le corps expéditionnaire dont j'avais le commandement, j'adresse à MM. les généraux mes remerciements pour le concours si utile et toujours dévoué qu'ils m'ont prêté en toute circonstance. »
Tizi Ouzou, le 10 octobre 1856.

Les pertes éprouvées par le 75ème pendant cette expédition ont été de six hommes tués et dix neuf blessés dont le capitaine **TANQUEREL**, 3 sergents et 15 hommes.

Les militaires du régiment dont les noms suivent ont été cités à l'ordre de l'armée :

- **Benoist de LOSTENDE,** lieutenant, cité deux fois pour sa bravoure et son entrain remarquables,
- **VINAIS**, grenadier, **PEUZE, TERRIER**, fusiliers qui ont relevé des blessés sous le feu de l'ennemi.

La dislocation du corps expéditionnaire eut lieu dès le 11 octobre ; les troupes se mirent en route pour les emplacements qui leur étaient assignés par un ordre du jour.
L'état-major du régiment et le 1er bataillon se rendirent à Alger, le 2ème bataillon à Dellys.

DETAIL DES DETACHEMENTS

Pendant l'expédition de Kabylie, la 6ème compagnie du 1er bataillon avait quitté le camp du Tlélat le 15 septembre pour se rendre à celui de Draémien où elle était arrivée le 2 octobre.

Archives Régimentaires

Le 17 octobre, la 1ère compagnie du 2ème bataillon quittait Dellys pour se rendre au camp d'El Assouaf ; la 2ème compagie du 2ème bataillon la rejoignit le 23 du même mois.
Le 28, les grenadiers, la 3ème, la 4ème et les voltigeurs du 2ème bataillon quittèrent Dellys pour se rendre au camp de Barlia.
Le même jour 28, la 6ème compagnie du 1er bataillon se rendait d'Oran à Mers-el-Kébir, s'y embarquait le même jour et arrivait Alger le 30 octobre.
Le 30, la 5ème compagnie du 1er bataillon quittait le camp du Tlélat et arrivait à Oran.
Le même jour, la 6ème compagnie du 2ème bataillon quittait le camp de Draémien pour se rendre à Oran.
Le 30, la 5ème compagnie du 2ème bataillon quittait Alger pour se rendre à Oran où elle arrivait le lendemain.
Le 3 novembre, 74 jeunes soldats arrivaient à Oran.
Le 8 novembre, la 5ème compagnie du 2ème bataillon s'embarquait à Mers-el-Kébir à destination d'Alger où elle arrivait le 10.
Le 17 novembre, d'après les ordres du maréchal gouverneur général, une commission présidée par le lieutenant-colonel **DUPIN de SAINT-ANDRE,** est chargée d'expérimenter la balle Nessler pour fusil à canon lisse. Cette commission conclut à l'adoption de cette balle pour les fusils de l'infanterie.
Le 18, la 5ème compagnie du 1er bataillon et la 6ème du 2ème bataillon s'embarquent à Mers-el-Kébir pour se rendre à Alger où elles arrivent le 20.
Le 23, la 6ème compagnie du 2ème bataillon s'embarque à Alger à destination de Dellys, elle débarque le 24 à Bougie, est rembarquée le 28 et débarque à Dellys le 29.
Le 15 décembre, le 1er bataillon part d'Alger pour se rendre à Dellys, le 2ème part de Dellys pour retourner à Alger. Pendant la route ces bataillons sont surpris par un violent orage qui les oblige à s'arrêter pendant deux jours, le 1er à Bou Douaou, le 2ème à Azib Zamoum.
Le 25 décembre, 64 jeunes soldats à destination du régiment débarquent à Alger.

1857

Le 31 mars, le colonel **HUGO** étant nommé général de brigade, fut remplacé dans le commandement du régiment par le colonel **de LESTELLET**.

CORPS EXPEDITIONNAIRE DE LA KABYLIE

S.E. le **maréchal Comte RANDON**
Gouverneur général
Commandant en chef

3ème DIVISION

Général YUSUF

2ème BRIGADE

Ancestramil

Marie France ROBELIN
Juillet 2009

Général de LIGNY

1er et 2ème bataillon du 75ème

Colonel de LESTELLET

Les évènements de la Kabylie avait été le théâtre en 1856 et les efforts qui y avaient été produits avaient eu pour seul résultat de circonscrire l'insurrection suscitée par les Beni-Raten et à l'empêcher de se propager. Le gouverneur général pensait qu'en pénétrant dès le printemps de 1856 dans cette fière tribu, la soumission du Djurjura serait obtenue. « *J'ai lieu d'espérer, écrivait-il au ministre de la guerre, dans le courant de 1856, que le général* ***de LIGNY****, avec les moyens mis à sa disposition, parviendra à réprimer les désordres. Mais le principe d'insurrection existe, et, tant qu'il n'aura pas été détruit, ce qui vient de se passer pourra se produire de nouveau. Je reviens donc à cette opinion souvent émise, qu'une expédition chez les Beni-Raten est nécessaire »*
Mais cette expédition ne put se faire en 1856 en raison des évènements qui se déroulaient en Orient, et après plusieurs alternatives, elle fut fixée au printemps de 1857.

« Une des difficultés les plus sérieuses contre lesquelles on a à lutter quand on fait la guerre dans les pays de montagnes en Algérie dit le plan de campagne rédigé par le maréchal **RANDON,** est celle qui se présente pour faire vivre les animaux qui accompagnent les colonnes, et dont il est impossible de se passer pour assurer le service des convois et celui de l'ambulance. Les ressources en fourrages sont rares dans ces âpres montagnes au mois de juin, elles sont nulles après l'été. Il ne peut être question de s'établir dans les vallées qui ne sont guère que d'affreux précipices, et, sur les crêtes, les eaux, assez peu abondantes, au printemps, deviennent singulièrement rares en automne. Voilà deux conditions qui pèsent d'un grand poids dans les combinaisons d'un plan de campagne et qui méritent de fixer sérieusement l'attention. Il faut en outre observer que lorsqu'on opère sur des montagnes à 8 ou 900 mètres au-dessus du niveau de la mer, les circonstances de température et de climat sont tout autres que celles que l'on rencontre communément en Algérie ».

Le plan de cette expédition fut donc étudié dans le détail, tous les moyens d'exécution furent préparés et dans le courant de mai 1857, le corps expéditionnaire fut organisé.
Avant de voir quelle fut l'organisation de ce corps et de faire son historique, il y a lieu de mentionner ici, les détails d'organisation des unités et les mouvements préparatoires qu'eurent à exécuter les différentes fractions du 75ème.
Le 4 avril 1857, un ordre du maréchal gouverneur général portait que tous les bataillons appelés à faire partie de la colonne expéditionnaire de la Kabylie devraient être composés chacun de 6 compagnies de 110 hommes chacune.
En conséquence de cette disposition, le 1er bataillon qui devait, en attendant la concentration des troupes à Tizi Ouzou, être employé à la réparation de la route d'Agib Zamoum, dirigea, le 5 avril, sur Alger, les 3ème et 4ème compagnies qui devaient y former son dépôt. Organisé en six compagnies de marche, il quitta Dellys et vint s'échelonner sur la route : les grenadiers et

Archives nationales

la 1ère compagnie au camp d'Abdallah-Moussa, la 2ème et la 5ème et l'état-major au camp de Barlia, la 6ème et les voltigeurs au camp dit de l'ancien Traille.
Le 6 avril, le 2ème bataillon, laissa comme dépôt, à Alger, ses 3ème et 4ème compagnies et ayant misé en six compagnies de guerre, il quitta Alger, pour se rendre au col des Beni-Aicha où il arriva le 8, il fut employé aux travaux de réparation de la route de Ted-Jela… à l'Oued-Isser.
Le 9 avril, les 5ème et 6ème compagnies de ce bataillon furent détachées à Bou Merdès pour activer les travaux de la route.
Le 12 avril, les six compagnies du 1er bataillon étaient réunies au camp d'Abdallah-Moussa et y continuaient les travaux de routes.
Le 5 mai, parut l'ordre général faisant connaître la composition et l'organisation du corps expéditionnaire.

Le corps comprenait 3 divisions et était formé comme il suit :

S.E. le maréchal RANDON : commandant en chef
Le général de TOURVILLE : chef d'état-major général

1ère division
6 603 baïonnettes
Général RENAULT
Chef d'état-major colonel ANSELME

1ère brigade	: **général de LINIERS**		
8ème bataillons de chasseurs	: 1 bataillon	:	738 hommes
23ème de ligne	: 2 bataillons	:	1 064 hommes
90ème de ligne	: 2 bataillon	:	1 250 hommes
Totaux	: **5 bataillons**	:	**3 052 hommes**
2ème brigade : général CHAPUIS			
1er Tirailleurs algériens	: 2 bataillons	:	1 246 hommes
41ème de ligne	: 2 bataillons	:	1 084 hommes
56ème de ligne	: 2 bataillons	:	1 251 hommes
Totaux	: **6 bataillons**	:	**3 551 hommes**
Génie		:	165 hommes
Artillerie		:	208 hommes
Intendance ambulance		:	233 hommes

:

2ème division

Ancestrami

7 972 baïonnettes
Général de division de MAC-MAHON
Chef d'état-major colonel LEBRUN

1ère brigade	: **général BOURBAKI**		
2ème Zouaves	: 2 bataillons	:	1 485 hommes
2ème Etranger	: 2 bataillons	:	1 432 hommes
54ème de ligne	: 2 bataillons	:	1 251 hommes
Totaux	**: 6 bataillons**	**:**	**4 168 hommes**
2ème brigade	: **général PERIGOT**		
11ème bataillon de Chasseurs	: 1 bataillon	:	678 hommes
3ème Tirailleurs algériens	: 1 bataillon	:	602 hommes
3ème Zouaves	: 2 bataillons	:	1 303 hommes
93ème de ligne	: 2 bataillons	:	1 221 hommes
Totaux	**: 6 bataillons**	**:**	**3 804 hommes**
Génie		:	147 hommes
Artillerie		:	194 hommes
Sous-intendance Train Ambulance		:	414 hommes

3ème division
7 241 baïonnettes
Général de division **UYSUF**
Chef d'état-major **SPITZER**

1ère brigade	: **général GASTU**		
1er Tirailleurs algérien	:	:	212 hommes
1er Zouaves	: 2 bataillons	:	1 324 hommes
60ème de ligne	: 2 bataillons	:	838 hommes
68ème de ligne	: 2 bataillons	:	1 113 hommes
Totaux	**: 6 bataillons**	**:**	**3 487 hommes**

Ancestrami

2ème brigade	: **général de LIGNY**	
13ème bataillons de Chasseurs	: 1 bataillon	: 595 hommes
1er Zouaves (3ème bataillon)	: 1 bataillon	: 569 hommes
45ème de ligne (1er et 2ème)	: 2 bataillons	: 1 329 hommes
75ème de ligne (1er et 2ème)	: 2 bataillons	: 1 261 hommes
Totaux	**: 6 bataillons**	**: 3 754 hommes**
Génie		: 153 hommes
Artillerie		: 192 hommes
Sous-intendance, Ambulance		: 348 hommes

Comme il en ressort du tableau ci-dessus, les deux bataillons du 75ème faisaient partie de la 3ème division, commandée par le général **YUSUF**, 2ème brigade, général de **LIGNY**.

Avec ces trois divisions destinées à se concentrer dans la vallée du Sébaou et à pénétrer dans le Djurjura, il faut ajouter :

- Une colonne de cavalerie de 5 escadrons devant garder la vallée du Sébaou, assurer les communications et empêcher tout rassemblement sur l'une et l'autre rive du fleuve.
- Deux colonnes légères, fortes, l'une de 2 bataillons, de 2 escadrons et une section d'artillerie, l'autre de 2 compagnies de goums arabes, devant observer la vallée de l'Oued Sahel et tenir en respect les tribus encore insoumises des versants méridionaux du Djurjura.
- Une colonne de 2 bataillons, 2 escadrons, une section d'artillerie, devant agir à l'ouest du Djurjura, dans la vallée de Boghni, ayant Dra el Misan comme base d'opérations.
- Une colonne formée des troupes disponibles de la division de Constantine, échelonnée entre Sétif et Djidjelli, devant surveiller les populations de cette contrée.

Enfin par de grands rassemblements de cavalerie, le général commandant la division d'Oran devait couvrir la frontière du Maroc. Les troupes d'infanterie de cette division étaient appelées, en partie, dans la province d'Alger et celles qui restaient nécessaires à la garnison des villes ne devaient être mises en campagne qu'à moins de circonstances tout à fait exceptionnelles.
Tout était ainsi préparé, lorsque l'ordre de se mettre en route fut envoyé à toutes les troupes désignées pour faire partie du corps expéditionnaire. Ces troupes devaient être rendues du 15 au 20 mai, dans la vallée du Sébaou, à Tizi Ouzou, centre principal d'opérations.
En exécution de cet ordre, le 2ème bataillon du 75ème, que nous avons laissé au col des Beni-Aïcha et à Bou Merdès, va rallier à Tizi Ouzou, le 1er bataillon qui était parti de son camp d'Abdallah Moussa et était arrivé le 8 à Tizi Ouzou. Les 2 bataillons réunis ce jour même, entraient dans la brigade **de LIGNY**.
Un cours d'eau considérable, l'Oued des Beni-Aïssi, coulant en avant et près de Tizi Ouzou pouvait, par des crues subites, résultat des pluies ou de la fonte des neiges, interrompre pendant quelques jours les communications entre ce poste et le corps expéditionnaire opérant dans le Djurjura. Afin de se prémunir tout d'abord contre un pareil accident, le général **de**

Ancestrami

LIGNY se porta, le 10 mai, avec sa brigade à Sik ou Meddour, plateau allongé qui domine la plaine du Sébaou et la rive droite de l'Oued des Beni-Aïssi. La brigade commença à construire une grande redoute en terre susceptible de recevoir les approvisionnements de l'armée et un magasin à poudre, et d'assurer ces approvisionnements contre les débordements de l'Oued Aïssi.
Le 10 mai, également, la brigade **PERIGOT** rendait carrossable la route de Tizi Ouzou à Sik ou Meddour, et un détachement de pontonniers construisit sur les divers bras de la rivière quelques petits ponts en bois pour en faciliter le passage à l'infanterie.
Le 15 mai, ces travaux étant terminés, on versa sur Sik ou Meddour une partie des approvisionnements qui avaient été accumulés à Tizi Ouzou.
Des mesures étaient prises pour que ces approvisionnements fussent remplacés au fur et à mesure de leurs consommation, par d'autres pris à Dellys et aux Issers où on verse d'Alger les denrées et munitions nécessaires aux besoins présumés de la campagne. En outre, une manutention est établie à Tizi-Ouzou et la troupe peut ainsi recevoir 12 000 rations par jour.
La viande fraîche était fournie au corps par des bouchers civils qui marchaient à la suite. Des marchés avaient été passés pour toute la durée de la campagne. Les bouchers, dès le début, devaient être pourvus d'un approvisionnement de viande sur pied de vingt jours.
Un hôpital de 400 lits fut aussi installé à Tizi Ouzou, point sur lequel, les malades et les blessés devaient être évacués. En outre, une ambulance secondaire était établie à la maison **DAVID**, sur la rive gauche du Sébaou entre Tizi Ouzou et Dellys.

Le maréchal arriva à Tizi Ouzou le 17 mai. Dans tous les corps on passa une visite sévère et ordre était donné de laisser à l'ambulance de Tizi Ouzou les malingres, les fiévreux et les hommes jugés trop faibles pour suivre les divisions expéditionnaires.
Les cantiniers civils qui ont demandé à suivre le corps expéditionnaire sont répartis dans les différentes unités.
Le 18 mai, la division **RENAULT** reçut l'ordre d'aller s'établir à Sik ou Meddour et la division **YUSUF** qui avait la brigade **de LIGNY**, sur ce point, transporta son camp à l'El Hamis, à 4 kilomètres à l'est de Sik ou Meddour.
Le premier soin du maréchal, après avoir visité Sik ou Meddour, fut de pousser une reconnaissance afin de déterminer définitivement les points d'attaque et les emplacements à assigner tout d'abord aux troupes du corps expéditionnaire pour être à portée des positions qu'elles seraient chargées d'enlever.
Les montagnes des Beni-Raten, la plus forte et la plus remuante des tribus de la Kabylie du Djurjura se divisent en trois grands contreforts ; Beni-Irdjen, Akerma, Aït ou Malou, qui tombent en pentes abruptes dans la vallée du Sébaou. C'est par ces contreforts seulement qu'on peut pénétrer dans l'intérieur du pays. Les deux premiers se détachent de Souk-el-Arba, point central, marché important, qu'on peut considérer comme le cœur de la contrée des Beni-Raten. Il fut décidé que l'attaque aurait lieu par ces deux contreforts seulement, le troisième étant trop éloigné et offrant par conséquent le grave inconvénient de trop éparpiller nos forces.
Les directions à suivre pour escalader ces âpres montagnes ayant été parfaitement arrêtées, les divisions quittèrent Tizi Ouzou et allèrent s'établir sur la rive gauche du Sébaou, chacune en face de la position qu'elle devait attaquer ; la division **RENAULT** à Sik ou Meddour, la division **YUSUF** à El Hamis, la division de **MAC-MAHON** à Abib Chamlal.

Le 20 mai, le maréchal vient s'établir au camp du général **YUSUF**.

A ce moment, les deux bataillons du 75ème présentaient un effectif de :

- 41 officiers

- 1 261 hommes de troupe et 69 indisponibles
- 14 chevaux
- 28 mulets

Le 21 mai, la pluie et un brouillard épais qui enveloppent toutes les montagnes s'opposent à tout mouvement offensif. Le repos fut employé à rehausser les approvisionnements en vivre du magasin de Sik ou Meddour et à former dans cet endroit pour la division **RENAULT** et à El Hamis, pour les divisions **YUSUF** et de **MAC-MAHON**, un approvisionnement de réserve de 10 jours de vivres et d'orge pour leurs ravitaillements ultérieurs.
Dans la journée, les Beni-Djema et les Amaroua, envoient un goum de 1 400 hommes sous les ordres du caïd **AHMED** ; les Beni-Aïssi doivent aussi fournir un goum considérable. Ils sont destinés à faire une diversion sur notre droite et sur notre gauche pendant que nous gravirons les montagnes des Beni-Raten.
Le 22 mai, un brouillard épais couvrit les montagnes pendant la plus grande partie de la journée et les troupes durent, comme la veille, rester au camp.

Dans la soirée, le maréchal adressa aux troupes la proclamation suivante :
« *Soldats !*
« Je vous disais naguère : au printemps prochain nous reviendrons poursuivre notre œuvre. La volonté de ***l'EMPEREUR*** *et les instructions du ministre m'ont permis de tenir ma promesse.*
« Demain nous attaquerons la plus puissante tribu de Kabylie, elle se défendra rigoureusement : j'y compte. Votre gloire en sera plus grande. Des chefs habiles vous dirigent, le succès n'est pas douteux.
« Obstacles, dangers, fatigues, tout s'effacera devant votre ardeur.
« Marchez et bientôt notre cri de victoire, Vive ***l'EMPEREUR****, retentira sur le sommet des montagnes*. »

Le 23 mai, la pluie ayant détrempé toutes les terres, le mouvement offensif dut être remis au lendemain. Les troupes de la 3ème division furent occupées aux corvées de bois, dans la vallée de l'Oued Aïssi.
Pour l'attaque du 24, les troupes devaient marcher sans sacs. Les sacs laissés aux camps des réserves devaient, plus tard, être transportés au moyen de mulets arabes.
Les hommes devaient prendre deux jours de vivres qu'ils mettent dans leurs petites tentes roulées en sautoir et être munis de toutes leurs cartouches.
Les gros bagages les impedimenta devront rester au camp.
Le 2ème bataillon du 75ème est chargé pendant l'action de la garde du camp d'El Hamis avec un bataillon du 2ème Etranger et trois escadrons de Chasseurs d'Afrique.
Le 1er bataillon seul, sous les ordres du colonel, va faire partie des troupes d'attaque.
De plus, les troupes désignées pour la garde des camps devaient accompagner les colonnes d'attaque jusqu'au pied de la montagne et ramener ensuite aux camps les premiers blessés.
Le 24, à 3 heures du matin, le réveil eut lieu sans bruit ni sonneries et à 4 heures les divisions s'ébranlent et se portent vers les montagnes des Beni-Raten.
La division **RENAULT**, placée à droite, avait pour mission d'enlever le contrefort des Irdjen, borné à l'ouest par l'Oued des Beni-Aïssi, et à l'est par l'Oued Hahled, cours d'eau tellement encaissés et escarpés qu'ils passent pour infranchissables.
Le contrefort des Akerma est compris entre l'Oued Hahled, à l'ouest et l'Oued Bou Aïmer à l'est. Sa crête est couronnée par les villages d'Ighil-Guéfri ; Taguemount ou Gadfel, Tighil-el-Hadj-**Ali** ; Affenson, Imaïseren ; Souk-el-Arba. Il devait être attaqué à la fois, mais par deux arêtes différentes, par les divisions **YSUF** et **MAC-MAHON.**

Ces contreforts sont très roïdes, embarrassés d'arbres, de rochesr et de broussailles et dominés de distance en distance par des pitons rocheux. L'ennemi a barricadé les chemins qui conduisent aux villages dont il a été parlé plus haut et qui couronnent ces pitons ; il a élevé des retranchements en pierres sèches ou établi des embuscades partout où il suppose que les colonnes pourront passer.
La distance à parcourir pour arriver à ces contreforts n'est pas considérable ; à vol d'oiseau on compte à peine six kilomètres entre Affenson et le Sébaou, mais ce court trajet offre d'immenses difficultés. La différence de niveau entre le départ et l'arrivée s'élève chez les Okerma à plus de 800 mètres ; le terrain est partout couvert, coupé de ravins à pic et ce terrain était enfin défendu par les Beni-Raten si renommés par leur nombre et leur courage et par les contingents des tribus guerrières des environs, circonstances qui faisaient de l'attaque de cette position l'une des opérations les plus difficiles et les plus vigoureuses que l'armée d'Afrique ait jamais eues à entreprendre.

Comme il a déjà été dit plus haut, la 1ère division doit s'élever par le pays des Irdjen, les 2ème et 3ème par celui des Akerma.
Pour se rendre compte du dispositif de combat généralement employé, il est utile de suivre rapidement les opérations de la division de **MAC-MAHON** :
Cette division arrivée près des pentes des villages de Tacherit et de Belios, dont elle devait s'emparer, prit aussitôt ses dispositions de combat.
En avant et sur la même ligne, déployée de la droite à la gauche, la brigade **BOURBAKI** ; à 250 mètres en arrière se trouvait la brigade **PERIGOT**. Entre les deux lignes, étaient placées les sections d'artillerie et sur la gauche et un peu en arrière le 11ème bataillon des chasseurs et deux escadrons.
A un signal donné, la 1ère ligne aborde de front la position sous la protection de l'artillerie, le village de Tacherit est enlevé, pendant que la droite de la 1ère ligne le tournait par la droite et en jetait les défenseurs dans les ravins environnants. Le village de Bélios et successivement ceux d'Affenson et d'Imaiseren sont enlevés et occupés. Pendant ce temps les bataillons de la 2ème ligne qui avaient à protéger l'ambulance et les blessés que la roïdeur des pentes obligeait de porter à bras, n'avançaient que très lentement. Après un combat assez vif, vers le milieu de la journée, ils parviennent cependant au sommet de la montagne et les troupes s'installèrent au bivouac entre Affenson et Emaiseren où les grand-gardes qui s'étaient retranchées immédiatement continuèrent à échanger des coups de fusil avec les Kabyles.

En même temps que la division de **MAC-MAHON** gravissait la crête des Akerma par l'arête des Bélios, la division **YUSUF** escala cette même crête, à l'ouest en suivant l'arête d'Ighil-Guefri.

Les troupes de la division furent formées en trois colonnes :

- la colonne de droite, sous les ordres du général **GASTRU**, se composait des deux premiers bataillons du 1er Zouaves, du 1er bataillon du 60ème, de deux compagnies d'élite de ce dernier régiment et de deux compagnies de tirailleurs. Elle devait aborder de front Ighil-Guefri
- la colonne de gauche comprenait le 13ème bataillon de Chasseurs, les deux bataillons du 45ème et le 3ème bataillon du 1er Zouaves. Le général **de LIGNY**, qui la commandait, devait se porter sur Taguemound ou Gadfel et se relier de là avec la division **de MAC-MAHON**.
- la colonne du centre, formée des deux bataillons du 68ème et du 1er bataillon du 75ème, sous les ordres du colonel **de THANALEILLES** du 68ème, devait prendre d'abord la même direction que la précédente et tourner à droite à un coude que fait le sentier et

déboucher enfin sur le front d'Eghil-Guéfri. En outre, la colonne du centre devait servir de liaison avec deux autres, marcher un peu en arrière d'elles et appuyer leurs mouvements.

La colonne de droite avait à franchir une distance plus grande que les deux autres, en outre, elle devait s'emparer, en passant, du mamelon de Si Klaoui, que l'ennemi avait occupé jusqu'alors. Elle s'était mise en marche la première à 4 heures 30 du matin. Elle traversa la plaine, s'éleva peu à peu par les pentes du mamelon et bientôt ses tirailleurs en couronnèrent la crête sans avoir trouvé aucune résistance, la position avait été abandonnée.
Alors les deux autres colonnes commencèrent leur mouvement. Pour faciliter leur ascension le maréchal se porta en avant sur une éminence et y fit établir une batterie de fusées dont les projectiles pouvaient fouiller les flancs boisés de la montagne et jeter le trouble parmi des défenseurs des villages placés sur la crête.

Au moment du départ, le 2ème bataillon du 75ème, qui avait été désigné pour la garde du camp, avait reçu l'ordre de se joindre à la 2ème brigade. Ce bataillon, sous les ordres du commandant **MASSIENNE** vint s'établir à Si-Klaoui et au col de Tala Amara, après avoir détruit le village de ce nom ; il avait pour mission de garder les communications avec la plaine où étaient établis les magasins et de protéger l'ascension des convois de vivres et des bagages des 2ème et 3ème divisions.
Le 1er bataillon, sous les ordres directs du colonel, et qui faisait partie de la colonne du centre eut d'abord pour mission, pendant l'ascension de faciliter la marche de l'ambulance et de l'artillerie.
La colonne **GASTU,** qui n'avait pas eu à s'arrêter à Si-Klaoui, arriva facilement au pied du piton d'Ighil-Guefri, mais là, elle fut accueillie par une vive fusillade qui ne fit que précipiter sa marche. Malgré l'extrême roideur des pentes, le village d'Ighil-Guefri tourné par la droite, fut enlevé avec une impétueuse ardeur et livré aux flammes.
Dès que le village d'Ighil-Guefri avait été pris le 1er bataillon du 75ème y avait été dirigé. Ce bataillon eut alors pour mission de relier ce village avec celui de Tala-Amara qui était occupé par le 2ème bataillon. En résumé, les deux bataillons du 75ème dans cette journée eurent à relier les points d'Ighil-Guéfri, Tala-Amara et Si-Klaoui.
Nos troupes établies à Ighil-Guéfri se prolongèrent vers Taguemound et furent rejointes une demi-heure après l'occupation par les colonnes de gauche et du centre. Les têtes de colonnes s'emparèrent ensuite de Tighilt-el-Hadj-Ali et opérèrent par là leur jonction avec la divison **de MAC-MAHON**, déjà maîtresse d'Affenson.

La division **RENAULT**, marchant aussi sur trois colonnes, s'était déjà emparée du village de Djema. Elle s'empara ensuite de Tiguert-Hala, de Tamezerit et d'Aït-Said-ou-Zeggar et arriva sur le plateau d'Ouailel où elle devait camper. Ce camp était séparé de la position de la 3ème division par une vallée très étroite.
Devant ces vigoureuses attaques les Kabyles restèrent cachés dans leurs ravins après avoir résistés très courageusement et vers trois heures, ils se retirèrent de toutes parts. Nos troupes, partout victorieuses, couvrent les crêtes de la montagne et la plaine du Sébaou jusqu'à portée de canon de Souk-el-Arba.

Le 1er bataillon du 75ème reçut alors l'ordre d'aller renforcer le 2ème bataillon. Tout en protégeant les convois, les deux bataillons, échelonnés du pic de Si-Klaoui au col de Tala-Amara, travaillèrent avec la plus grande ardeur, à l'exécution d'une route muletière qui devait relier Sik ou Meddour à Ighil-Guefri.

Archives Nationales

La lutte recommença le lendemain, 25 mai, de très grand matin ; des coups de feu étant tirés d'Aït Jacob et d'Aït Hag. Les généraux **de LINIERS** et **CHAPUIS** ayant chacun 4 bataillons sous leurs ordres, vinrent attaquer les Kabyles et les forcèrent à se retirer. Vers 3 heures du soir, les Beni-Raten se rassemblèrent au nombre d'environ 3 000 sur le plateau de Souk-el-Arba, puis après une vive fusillade, ils se dispersèrent dans toutes directions. Bientôt, ils envoyèrent 7 ou 8 des leurs au camp d'Ighil-Guefri porter des offres de soumission. Le maréchal ne voulut entrer en pourparlers avec eux que lorsque tous les chefs de villages se présenteraient ensemble. Aussi, dès le lendemain les Beni-Raten et les Douéla viennent-ils en nombre faire leur soumission et accepter toutes les conditions qui leur étaient imposées. Il en était de même des Beni-Mahmoud.
Le 26 mai, au soir, tout acte d'hostilité était interdit, plusieurs tribus s'étaient encore soumises.
Après avoir reçu ces diverses soumissions le gouverneur général poussa, la division **de MAC-MAHON** sur les revers nord et ouest du piton d'Aboudid où elle dut se rendre le 28. La division **RENAULT** conserva ses positions sur la crête des Irdjen ; quant à la division **YUSUF**, elle devait se rendre le 28 à Souk-el-Arba, mais le mauvais temps l'obligea à retarder son mouvement.
Ce même jour, 28 mai, les bataillons du 75ème, ayant terminé leurs travaux de route vinrent occuper la position d'Ismairen que la 2ème division avait quittée le jour même.
Le 30 mai, la pluie ayant cessé, la 1ère brigade de la division **YUSUF** se mit en route à une heure pour Souk-el-Arba et y établit son bivouac. Dans la soirée, la 3ème division en entier arrivent à Souk-el-Arba.
Les bataillons du 75ème avaient quitté Ismairen et rejoignaient leur division à Souk-el-Arba.

Ils présentaient alors un effectif de :

- 41 officiers
- 1 335 hommes
- 15 chevaux
- 28 mulets

Les divisions du corps expéditionnaires placées comme il est dit plus haut, couvraient et gardaient toutes les crêtes principales de Beni-Raten. Les camps depuis Aboudd jusqu'à Sik ou Maddour occupaient une étendue de cinq lieues. On les voyait de toute la Kabylie. En les examinant de loin, nos ennemis pouvaient apprécier notre force et prévoir le sort qui les attendait. L'effroi que devait leur inspirer cet état de choses ne pouvait qu'être utile à nos intérêts en leur montrant de la manière la plus évidente l'inutilité de la résistance, mais pour cela, il fallait leur donner le temps de la réflexion, les convaincre surtout de notre ferme intention de rester définitivement dans le pays. C'est dans ce but que le maréchal, au lieu de continuer sa marche victorieuse, arrêta là ses divisions et s'occupa aussitôt du choix de la position qui devait nous permettre désormais de rester maîtres du pays conquis.
Souk-el-Arba parut réunir les conditions favorables à l'exécution de ce projet.
Le plateau de Souk-el-Arba, au milieu duquel s'élève le village d'Icherouia, forme le nœud de plusieurs contreforts qui sont l'épanouissement d'une chaîne secondaire qui se rattache au Djurjura à 6 ou 7 lieues vers le nord et sépare les eaux de l'Oued Aïssi de celles du Sébaou.
Le terrain est légèrement ondulé et assez bien cultivé, le climat tempéré et très sain. Il n'y a pas de fourrage, mais on y trouve de l'eau et du bois en abondance. En raison de sa position centrale et de la facilité qu'il donne de pénétrer par la ligne des crêtes chez la plupart des tribus du Djurjura, le plateau de Souk-el-Arba est d'une grande importance stratégique. Aussi, le maréchal décida-t-il qu'il serait occupé par un bordj ou fort formé d'une muraille bastionnée de 2 000 mètres de développement, sur 5 mètres de hauteur et 0, 45 m d'épaisseur

Ancestramil

et pouvant contenir dans son enceinte une garnison de 4 000 hommes avec les établissements que comporte cette garnison. Ce bordj devait être relié avec le village de Taguemount par une route muletière jusqu'au Sebt des Beni-Yaya et avec Tizi Ouzou par une route carrossable à travers le pays des Irdjen.
Dès le 1er juin**,** le maréchal répartit les troupes sur les chantiers et organise les travaux des routes projetées.
Les divisions **RENAULT** et **YUSUF** sont employées à la route carrossable de Souk-el-Arba à Tizi Ouzou, la 1ère entre la maison crénelée d'Haïcheren et le mamelon de Taksept, sur un développement de 16 kilomètres, la seconde depuis Haïcheren à Souk-el-Arba sur un développement de neuf kilomètres ; la division **de MAC-MAHON** est chargée de la route muletière de Taguemount.
Les travaux commencèrent immédiatement. La 3ème division fournissant de 1 800 à 2 200 travailleurs tous les jours, des grand-gardes protégeaient les travailleurs.
La grandeur de ces travaux frappe les Kabyles ; le 9 juin, la tribu des Sedka venait faire sa soumission.
Les travaux continuèrent ainsi jusqu'au 14 juin, jour de la pose de la première pierre du fort de Souk-el-Arba, que les soldats avaient déjà dénommé « **Fort Napoléon** ».
Dans cette journée, toutes les troupes prirent les armes, à la fois pour célébrer la pose de la première pierre et l'anniversaire du débarquement de l'armée française en Algérie (14 juin 1830).
Après cette cérémonie, les travaux recommencèrent. Le 16 juin, indépendamment des travailleurs habituellement fournis au service du génie, les deux bataillons du 75ème quittèrent Souk-el-Arba pour aller s'établir au-dessous de Djema près du col d'Ighil Souk, pour concourir à l'exécution des travaux de la route de Tizi Ouzou.

Le 20 juin, les deux bataillons présentaient un effectif de :

- 41 officiers
- 1237 hommes de troupe et 76 indisponibles
- 15 chevaux
- 28 mulets

Le 22 juin, la route de Tizi Ouzou était terminée, les bataillons du 75ème vinrent reprendre leur bivouac à Souk-el-Arba.
Le 24 juin, les mouvements de ce corps expéditionnaire recommencèrent. Dès 4 heures du matin, la division **RENAULT** quittait son camp d'Ouiatel pour aller s'établir à six kilomètres vers le Nord, au confluent de l'Oued Djema et de l'Oued Aïssi, qui baignent le pied des montagnes des Beni-Yenni.
La 1ère brigade de la 3ème division quitta également son camp de Souk-el-Arba à 4 heures du matin, suivie de l'artillerie, du convoi arabe, des bagages de corps, etc. et après une marche de 4 à 5 kilomètres venait s'établir sous le village Aït Frah sur les crêtes et les contreforts extrêmement roïdes qui dominent la vallée de l'Oued Djema. La 2ème brigade qui ne commença son mouvement qu'un peu plus tard afin de ne pas trop encombrer le chemin, arriva sur le même point vers deux heures et prit son bivouac sur les mêmes crêtes à côté de la 1ère brigade, se reliant par la droite avec la division **RENAULT**.
De nombreux travailleurs furent employés immédiatement à réparer les chemins qui conduisent du haut des crêtes au fond de la vallée de l'Oued Djema et de l'Oued Aïssi.
Ces mouvements s'opérèrent sans aucun obstacle de la part des Kabyles qui s'étaient réunis en grand nombre au village d'Ichériden et pouvaient de là, se jeter sur nos derrières et couper nos communications avec Souk-el-Arba. La division **de MAC-MAHON** se porta contre eux,

pendant que les deux autres divisions cherchaient à attirer l'attention sur elles du côté du confluent des deux oueds Djema et Aïssi.
La division de **MAC-MAHON** eut alors à soutenir le **combat d'Icheriden** , **l'un des plus rudes qui aient jamais été livrés en Afrique.**
Ichériden fut enlevé et organisé défensivement.
Le maréchal rejoignit le camp de la division **YUSUF** et donna des ordres pour que toutes les troupes se tiennent prêtes à gravir le lendemain les montagnes des Beni-Yenni.
Le 25 juin, dès 3 heures du matin, les troupes des divisions **RENAULT** et **YUSUF**, prirent les armes sans sonneries et descendirent au fond de la vallée, s'apprêtant à gravir les montagnes des Beni-Yenni.
Ces montagnes forment un contrefort élevé de 800 à 900 mètres qui se détache du Djurjura au-dessous du pic de Salla-Khredija, dans la direction du nord-ouest et se subdivise lui-même en plusieurs autres contreforts qui descendent vers l'Oued Djema et l'Oued Aïssi. Le terrain, en général, en est fertile, boisé et bien cultivé. La crête la plus élevée est couronnée par quatre villages : Aït el Hassem, Aït el Arba, Aït Mimoun et Taourirt el Hadjadj, qui ont une grande importance. On ne peut y arriver que par des pentes escarpées, abruptes sur plusieurs points, coupées de ravins profonds et très faciles à défendre.

Afin de diviser les forces de l'ennemi et de lui donner le change, le général **de MAC-MAHON** à l'Est et le colonel **DROUCHOT**, commandant la colonne de Dra el Misan, à l'Ouest, firent à la pointe du jour une démonstration armée sur la droite et la gauche des Beni-Yenni, tandis que le général **CHAPUIS**, qui avait été laissé au fort Napoléon, venait s'établir à Taourirt-Amokran, sur la rive gauche de l'Oued Djema, à 2 kilomètres environ de la gauche du général **YUSUF**.

Pendant ce temps, la division **RENAULT**, formée en trois colonnes et la division **YUSUF**, formée en deux colonnes sous les ordres des généraux **GASTU** et **de LIGNY,** vinrent prendre position, la première dans l'Oued Aïssi, la seconde dans l'Oued Djema à 4 ou 500 mètres à droite et à gauche du confluent de ces deux rivières.
Les soldats étaient sans sacs et munis de toutes leurs cartouches.
Chaque colonne avait avec elle une section d'obusiers de montagne ou de fusées, un détachement de sapeurs du génie et un certain nombre de cacolets et de litières.
Le convoi, placé sous la protection du 2ème bataillon du 56ème et du 2ème bataillon du 75ème, est dirigé par le vaguemestre général et ne doit se mettre en route que quand les crêtes seront occupées par les troupes.
Les deux divisions commencèrent leur mouvement à la fois vers 5 heures du matin. Gravissant chacune, par des contreforts différents, les pentes les plus roïdes, escaladant les rochers, se massant chaque fois qu'un ressaut de terrain le permettait, enlevant successivement les positions que les Kabyles essayaient de défendre, elles arrivèrent l'une et l'autre, vers sept heures, au pied du mamelon qui couronne le village des Aït-Hassem à l'origine du ravin profond qui les séparait depuis leur départ.
Là, elles purent entrer en communication et le maréchal ordonna au général **YUSUF** de longer, à gauche, les pentes des Aït-Hassem afin de se porter sur Aït el Arba, deuxième centre de population sur la crête, à environ 600 mètres du premier. La division **RENAULT** dut attendre pour commencer l'attaque d'Aït-Hassem que ce mouvement fut déjà sensiblement prononcé.
La division **YUSUF** se mit aussitôt en marche, sa 2ème brigade en tête. Sans se préoccuper du feu des Kabyles, le général **de LIGNY** arriva bientôt sur Aït el Arba. Tourner ce village avec le 3ème bataillon du 1er Zouaves et l'attaquer de front avec le 13ème bataillon de Chasseurs et le 45ème de ligne, le 1er bataillon du 75ème, en 2ème ligne, fut l'affaire d'un instant.

Aussi les défenseurs, surpris par cette rapide manœuvre, abandonnèrent-ils à la hâte leurs positions et sans se donner le temps de relever leurs morts, ils s'empressèrent de prendre la fuite, fusillés par les zouaves qui les poursuivirent de près et les jetèrent dans les ravins.
Après ce brillant coup de main, la colonne d'attaque s'arrêta autour d'Aït el Arba l'ordre étant de ne pas s'engager plus loin. Mais Aït Hassem envoyait des feux sur la colonne. La 1ère brigade qui débouchait alors sur la crête, se porta sur ce village ; au même moment la charge sonnait du côté de la division **RENAULT** : les défenseurs d'Aït Hassem, pris entre deux feux ne songèrent qu'à prendre la fuite.
Taourirt Mimoun eut bientôt son tour. La brigade **de LIGNY** fut chargée de l'attaque tandis qu'un escadron le tournait et cherchait à couper la retraite aux Kabyles. La brigade s'avança, le 1er bataillon du 75ème, ayant le colonel à sa tête, formant la tête de colonne. Mais les Kabyles qui venaient d'éprouver l'élan de nos troupes se contentèrent de faire sur elles, à distance, une vive fusillade et disparurent. Les fusiliers **BAILLY** et **HERBER** du 75ème furent blessés dans cette attaque. Le bataillon entra dans le village sans tirer un coup de fusil et le détruisit presque entièrement.
Toutes les positions culminantes des Beni-Yenni étant occupées, les 1ère et 3ème divisions s'établirent au bivouac. La 1ère division autour des villages d'Aït el Hassem et d'Aït el Arba, la 3ème autour de Taourirt Memoun sur la crête et les deux versants de la montagne. Les grand-gardes se retranchent immédiatement.
Le 1er bataillon du 75ème campa sur l'arête qui relie le village conquis de Taourirt Mimoun à celui de Taourirt el Hadjadj, encore au pouvoir des Arabes. Pour établir sa grand-garde principale, il dut débusquer l'ennemi d'un faible accident de terrain qui dominait l'emplacement du bivouac et où les Arabes avaient établi une redoute en pierres sèches. Malgré ce soin et quoique les embuscades eussent été multipliées, le terrain, entre les deux villages, est tellement déchiré, qu'à la faveur de la nuit, les Arabes s'approchèrent du camp et le tinrent en alerte par une fusillade qui ne cessa qu'au point du jour.
Quant au 2ème bataillon, qui était à la garde du convoi, il dut séjourner dans le lit de la rivière et fut occupé, jusqu'au 30 juin à faire une route muletière et à protéger les convois qui devaient ravitailler les 1er et 3ème divisions.

Le 26 juin, dans la journée, le 1er bataillon du régiment fit la reconnaissance du terrain situé en avant du camp et le colonel fit porter les grand-gardes un peu plus en avant excepté cependant le poste principal. De plus les postes furent doublés et fortifiés en prévision d'une attaque de nuit qui paraissait devoir être la conséquence de la concentration des Arabes au village de Taourirt el Hadjadj.
Ces précautions ne furent pas inutiles : la nuit venue, des coups de feu furent tirés sur le camp ; les Arabes poussant des cris féroces, cherchaient, tout autour des grand-gardes du 75ème seulement, une issue ou un poste trop faible pour résister à leur choc. Mais les changements qui avaient eu lieu dans la journée les déroutèrent, le poste principal seul, n'ayant pas été changé, ce fut sur lui qu'ils crurent pouvoir porter leurs efforts.
Ce poste était commandé par le capitaine **MARTIN** et était composé d'une section de grenadiers sous les ordres du lieutenant **LORGEROT** et d'une section de la 1ère compagnie sous les ordres du sous-lieutenant d'état-major **HAREL**.
Le capitaine **MARTIN**, remarqua les dispositions des Arabes et avec un calme et une intelligence qui font son éloge, il ordonna à ses hommes de se coucher dans la redoute, sans tirer aucun coup de fusil, et de ne se lever qu'au cri de « A la baïonnette ! ». Les Arabes, en très grand nombre, se portèrent sur la grand-garde en poussant des cris et en tirant des coups de fusil, et par suite du silence qui régnait, supposant que le poste a été abandonné ou était intimidé par leur nombre, ils poussaient l'audace jusqu'à monter sur le parapet de la redoute. A ce moment, le cri « A la baïonnette ! » se fit entendre, et sous une pluie de balles, le poste

se rua à la baïonnette sur les Arabes, qui s'enfuirent poursuivis par un feu bien nourri qui ne cessa que lorsque le dernier Kabyle eut disparu.
Le rapport du capitaine **MARTIN** constate le calme, le sang froid et l'intrépidité des hommes qui composaient son poste.
Les fusiliers **PREVOST, PERREL** et **GEORGEAULT** furent blessés dans cette affaire, ainsi que dans la protection que fournit dans la journée du 27, le bataillon du 75ème, à un détachement de travailleurs venant organiser une batterie en avant de la grand-garde du régiment, établie vers Taourirt el Hadjadj.

L'attaque que le poste du 75ème avait subie dans la nuit du 26 au 27, détermina le général **YUSUF** à porter ses avant-postes plus en avant du côté de Taourirt el Hadjadj.
Le 28, dans la matinée les Kabyles tirèrent quelques coups de fusil sur les avant-postes. Vers onze heures, le maréchal se rendit au camp de la 3ème division, qui prit aussitôt les armes pour enlever le village de Taourirt el Hadjadj. Ce village, dont les Kabyles avaient défendu les approches au moyen de quelques retranchements grossièrement construits était situé sur un petit mamelon boisé à environ cinq à six cents mètres à l'est des avant-postes de la 3ème division.
Le général **YUSUF**, qui, la veille, avait reconnu le terrain avec soin, forma ses troupes en trois colonnes d'attaque composées chacune de trois bataillons d'infanterie, un détachement de sapeurs du génie et 25 mulets de cacolets et de litières. Il place l'une sous les ordres du général **GASTU**, l'autre sous ceux du général **de LIGNY** et se réserve le commandement de la troisième.
Les deux sections d'obusiers de montagne et la section de fusées se placèrent à l'épaulement à embrasures qui leur avait été préparé la veille.
Tandis que la colonne **GASTU** se met en mouvement pour tourner le village par la gauche et que celle du général **de LIGNY**, dans laquelle se trouvait le bataillon du 75ème, va tourner le village par la droite, l'artillerie fait feu de toutes ses pièces. Inquiété par les projectiles et par les mouvements des colonnes **GASTU** et **de LIGNY**, les Kabyles prient la fuite dans toutes les directions. La colonne du centre marcha alors sur le village, s'en empara sans coup férir et y mit le feu.
La 3ème division s'installa aussitôt sur le terrain qu'elle venait de conquérir, se reliant en arrière par plusieurs postes avec les autres divisions.
Jusqu'au 30, les 1ère et 3ème divisions, sur les ordres du maréchal, dévastèrent le pays afin d'amener les Kabyles à composition. Le 30, la division de **MAC-MAHON,** après un violent combat, établissait son camp à Aguemoun-Isen et reconnaissait les chemins conduisant aux montagnes des Menguillet.

Ce même jour, 30, le 2ème bataillon du 75ème, rejoignait la brigade **de LIGNY** et le régiment présentait alors un effectif de :

- 41 officiers
- 1 220 hommes de troupe et 76 indisponibles
- 15 chevaux
- 28 mulets.

A la suite de ces combats, les Beni-Yenni, vaincus partout, durent se soumettre. Le 1er juillet, leurs principaux représentants acceptèrent toutes les conditions qui leur furent imposées.
Mais les Beni-Menguillet, qui cependant avaient déjà essuyé deux revers sérieux à Ichériden et à Aguemoun-Isen, n'avaient encore pas fait leur soumission.
Le 1er juillet au soir, le maréchal, donne ses ordres pour les mouvements du lendemain contre les Beni-Menguillet.

Le 2, les divisions **RENAULT** et **MAC-MAHON**, les attaquaient de deux côtés à la fois et les soumirent le jour même. La soumission des Beni-Menguillet entraîne celle des Akbils, des Attafs, des Beni-bou-Youcef c'est-à-dire de toutes les tribus de la grande confédération des Zouaouas.
En fait d'insoumises, il ne restait alors que les populations qui habitaient les points les plus élevés et les plus rocheux de la grand chaîne. Le maréchal prescrivit alors à la division **YUSUF** qui était encore chez les Beni-Yenni dans ses positions de Taourirt el Hadjadj et de Taourirt-Mimoun, de parcourir les tribus des Beni-Ouassif, des Beni-Boudra et des Akbils.
Par suite de ces prescriptions, la division se mit immédiatement à préparer les débouchés de son camp dans la direction qu'elle doit suivre.
A ce moment les chaleurs sont très fortes, sous les gourbis le thermomètre s'élève à 34° et sous la tente marabout à 40°.

Le 5 juillet, à 4 heures du matin, la 3ème division se mit en route pour se porter chez les Beni-Attafs. Elle prit l'ordre de marche suivant :

- En tête, la 2ème brigade suivie de 3 bataillons de la 1ère brigade
- La réserve de l'artillerie
- Les bagages des corps
- Le convoi arabe
- Les deux autres bataillons de la 1ère brigade
- Enfin, le peloton de spahis qui était provisoirement détaché de la 1ère division.

La colonne suivit d'abord une crête qui relie les Beni-Yenni aux Beni-Boudra, traversa le village d'Aït Larbah qui appartient aux Beni-Ouassif et après une grande halte de deux heures dans l'Oued el Had, elle vint bivouaquer à trois heures sur les pentes boisées et rocheuses d'Aït Sada. Le convoi n'arriva qu'à 5 heures ; la distance parcourue était de 12 kilomètres vers le Sud.
Pendant toute la journée, le sirocco ne cessa de souffler ; les chaleurs étaient accablantes et les troupes furent très fatiguées.
Le lendemain, 6, après avoir employé une partie de la journée à recevoir les contributions de guerre, la division se remit en marche à deux heures du soir et vint s'établir à 3 kilomètres plus au sud entre Aït Sada et Ben-Daoud, à la limite des Akbils. La première brigade, qui marchait en tête, arriva à 4 heures ½, mais le convoi ne put arriver qu'à 7 heures du soir.
Le 7 juillet, la division fit séjour. Toutefois, dans le but de faciliter le mouvement que devait faire le lendemain la division **YUSUF**, le convoi comprenant l'artillerie, le train, l'ambulance etc. quitta le camp d'Aït Sada à deux heures du soir pour aller camper dans l'Oued Djema à Souk el Kedin à huit kilomètres environ vers l'Est. Le convoi fut escorté par un bataillon du 68ème et le 1er bataillon du 75ème, sous les ordres du lieutenant-colonel **DUPUIS de SANT-ANDRE** du 75ème. Cette escorte campa avec le convoi.
Le lendemain 8, la division se mit en marche à 4 heures du matin, descendit dans l'Oued Djema, où elle rallia son convoi à six heures et sous la protection de 4 compagnies du 8ème bataillon de chasseurs, que le maréchal avait envoyées prendre position vers l'Oued, la division **YUSUF** traversa la rivière et remontant les pentes de la rive droite, vint s'établir à huit heures à Taourirt Amran, près de l'emplacement du bivouac de la division **de MAC-MAHON**. La distance parcourue était du 10 kilomètres vers le Nord Est.
Chaque brigade occupe un camp distant l'un en avant, l'autre en arrière de Taourirt Amran, la 1ère brigade se reliant par ses avant-postes aux avant-postes de la 2ème division.
Le 9 juillet, d'après les projets arrêtés la veille, la 2ème division quitta son camp de Tiferdoud pour se porter à Tamesguida chez les Beni-Touragh.

Archives militaires

La 3ème division prit les armes en même temps que la 2ème division, c'est-à-dire à 4 heures du matin, et dès que cette dernière division a défilé, la 3ème se mit en route derrière elle à 8 ou 900 mètres d'elle.
Le chemin qui mène à Tamesguida se dirige d'abord vers l'Est sur une longueur de 1 800 mètres environ, puis tourne brusquement vers le Nord laissant à droite une série de hauteurs qui se relient par deux petits cols d'un côté au Djurjura, de l'autre au contrefort de Tamesguida. Ces hauteurs sont surmontées d'un pic élevé qui domine le village de Tifraounem. Ce pic est le véritable nœud où se rattache la crête qui commande les Beni-bou Youcef, les Beni-Yaya et les Beni-Menguillet et qui traverse les Beni-Raten dans toute leur longueur.
Après avoir chassé devant elle toutes les bandes de Kabyles qui cherchaient à s'opposer à sa marche, la 2ème division vint s'établir à Tamesguida à cinq kilomètres en avant du nœud dont il vient d'être question. La division **YUSUF** devait s'installer à ce nœud même. Mais le village de Tifraounen était occupé par les Kabyles qui en avaient retranché les approches. Le général **YUSUF** lança contre lui le 13ème bataillon de chasseurs et un bataillon du 45ème. Le village fut vivement enlevé et le camp s'établit entre le pic et le village qui fut livré aux flammes.
Parmi les tribus insoumises de quelque importance, il ne restait au nord du Djurjura que les Beni-Hidje, les Illoula ou Malou, les Illiten, les Beni-Touragh, chez lesquels nous étions déjà établis et au sud de cette chaîne, dans la vallée de l'Oued Sahel, les Beni-Melliqueuch.
Afin de les amener plus promptement à composition, le maréchal décida que le général **de MAC-MAHON** après avoir donné la main à la colonne **MAISSIA**T, qui se trouvait au col de Chellata, opérerait successivement chez les Illoula ou Malou et les Beni-Hidjer que la division **RENAULT** compléterait la soumission des Beni-Thouragh et que la division **YUSUF** marcherait contre les Illiten qu'elle avait devant elle. Quant aux Beni-Melliqueuch, leur soumission devait être opérée par les contingents Kabyles nouvellement soumis.
Par suite de ces dispositions, le 10 juillet au matin, la division de **MAC-MAHON** descendit de Tamesguida et alla s'établir au Khamis des Illoula ou Malou au pied dont l'arête de Chellata est le sommet. Elle fut remplacée à Tamesguida par la division **RENAULT** qui ne comprenait plus que 6 bataillons en ayant détaché 4 au fort Napoléon. Quant à la division **YUSUF**, elle conserva son camp de Tifraounen.
Tout le corps expéditionnaire se trouva donc envelopper, à la date du 10 juillet, les tribus insoumises du Haut Sébaou, tribus renommées par leur humeur belliqueuses, leur esprit d'indépendance et favorisées dans ces tendances par l'âpreté du sol qu'elles occupent, comme aussi par la réunion de tous les fanatiques que la marche victorieuse de nos armées avait acculées aux rochers du Djurjura.

A cette date le 75ème comptait :
- 39 officiers
- 1083 hommes et 76 indisponibles
- 15 chevaux
- 28 mulets.

Le 11 juillet à 4 heures du matin, toutes les troupes levèrent le camp. Chaque division laissa son camp sous la garde de quelques compagnies prises dans divers bataillons et se mit en marche sans sacs et sans bagages. Les officiers généraux et supérieurs étaient à pied.
Pendant que la division de **MAC-MAHON** gravissait le contrefort des Illoula ou Malou et que le général **MAISSIAT** allait à sa rencontre, trois bataillons de la division **RENAULT** et les deux brigades de la division **YUSUF** descendaient péniblement les pentes abruptes du contrefort des Beni-Thouragh et attaquaient tous les villages bâtis sur ces pentes.

La division **YUSUF** était formée en deux colonnes composées chacune de 4 bataillons et d'une section de fuséens. La colonne de droite était commandée par le général **GASTU**, celle de gauche par le général **de LIGNY**.
Afin de favoriser les opérations, le général **RENAULT** avait établi une section d'obusiers sur le contrefort d'Ighel Aït Naman qui domine tout le ravin ainsi que la gauche de la crête des Illiten, le général **YUSUF**, à droite avait placé également quelques pièces à Aït el Arbi, village qui présente de ce côté, les mêmes conditions pour l'attaque que Ighil Aït Naman**,** à gauche.
Il est à noter ici, que le 2ème bataillon du 75ème seul, sous les ordres du colonel **de LESTELLET** faisait partie de la colonne **de LIGNY,** le 1er bataillon ainsi qu'un bataillon du 68ème, étaient resté à la garde du camp de Tifraonen, sous les ordres du lieutenant-colonel **DUPIN de SAINT-ANDRE**.
Les villages des Beni-Thouragh, ainsi attaqués ne résistèrent pas longtemps ; leurs défenseurs après avoir envoyé quelques balles, se retirèrent précipitamment sur la crête des Illiten où ils avaient organisé leur plus vigoureuse résistance.
Après la marche la plus pénible sur des pentes où les soldats roulaient plutôt qu'ils ne descendaient, les colonnes d'attaque atteignirent le lit de la rivière, elles s'y massèrent, se préparant à gravir la crête escarpée des Illiten.
Sur cette crête se trouvent, de gauche à droite, Tifilcout Taourirt-Goudless, Aït-Abdallah et enfin une ligne de rochers connus sous le nom d'Akchour.
La brigade **GASTU** prit Akchour pour objectif, la brigade **de LIGNY** se dirigea sur Taourirt-Goudless**,** et la brigade **de LINIERS** de la division **RENAULT** sur Tifilcout. Ces diverses colonnes, protégées d'abord par quelques pièces de montagne qui lançaient des obus sur les villages, s'élevèrent peu à peu et arrivèrent enfin près des positions qu'elles devaient enlever. Mais les défenseurs voyant la vigueur et l'assurance avec laquelle nos soldats escaladaient les obstacles se défendirent mollement et ne tardèrent pas à être jetés dans les ravins et fusillés de près.
Un mouvement tournant exécuté pendant la nuit par deux compagnies de tirailleurs algériens avait fortement contribué à ces succès. L'apparition de ces compagnies sur un pic rocheux appelé Atzvou Netchor en arrière des Kabyles, avait jeté le trouble parmi ceux-ci.
Les Illiten, entourés de tous côtés, se réfugièrent avec leurs troupeaux, les uns dans la direction d'Aït-Aïssa, les autres dans celle de Taklich et de Tirourda où ils espéraient trouver un refuge assuré ; mais ces villages avaient été pris par les troupes du général **de LIGNY**, et de nombreux troupeaux, des femmes, des enfants, un butin considérable tombent au pouvoir de nos soldats. Parmi ces femmes se trouva la fameuse maraboute, **LALLA FATMA,** la prophétesse des montagnes ; son frère, le marabout vénéré **Si MOHAMMED TAIEB** qui l'accompagnait, vint s'humilier devant le maréchal.
Maître de tous les villages et ne trouvant plus de résistance, le général **YUSUF** établit sa division sur la crête des Illiten, la 1ère brigade sur le mamelon d'Abisez, en arrière d'Akchour, la 2ème brigade à 500 m plus loin vers le Nord-Est autour du village d'Aït-Abdallah.
Pour se rendre à Aït-Abdallah, la 2ème brigade eut à opérer un léger mouvement rétrograde, qu'elle exécuta sous la protection du 2ème bataillon du 75ème. Les derniers tirailleurs Kabyles, quoique tenus à distance par un tir précis, parvinrent cependant à blesser six hommes du bataillon : le caporal **VITALIS,** les grenadiers **BERNARD et ROY,** le fourrier **LUCETTE,** le fusilier **GAUTHIER et** le voltigeur **MOUNIER**.
Le général **de LIGNY**, fut aussi à ce moment frappé d'une balle au haut de la poitrine. C'était la seconde blessure grave que cet intrépide général recevait dans la guerre contre les Kabyles.
Les camps furent installés sans être trop inquiétés ; les hommes avaient emporté leur sac de campement et deux jours de vivres afin de pouvoir passer la nuit hors du camp.

Les attaques produites par la division **de MAC-MAHON** et les autres troupes avaient eu de sérieux résultats qui ne devaient pas tarder à se faire sentir.
Le lendemain, en effet, Beni-Thouragh, Illiten, Illoula ou Malou et Beni-Hidjer, vinrent faire leur soumission. Quelques jours auparavant, on en avait fini aussi avec les quelques tribus qui restaient encore insoumises sur les revers méridionaux du Djurjura : les Ben-Kahmi, les Cheurfa, les Beni-Ouakor et les Beni-Melliqueuch.

Ainsi, à partir du 12 juillet, il ne restait plus dans toute la grande Kabylie, une seule tribu, un seul village qui n'eussent senti le poids de nos armes et reconnu notre autorité. Tous les chefs Kabyles dont l'influence était à craindre pour la tranquillité du pays étaient entre nos mains.
La conquête de la Kabylie du Djurjura était donc complète.

Les troupes après avoir séjourné les 12 et 13 sur les positions qu'elles ont conquises commencent leur mouvement rétrograde. Dès le 14, les bataillons de la 3ème division stationnés à Abisez et à Aït-Abdallah, chez les Illiten, reprirent leur ancien camp de Tifraounen et des ordres furent donnés pour le départ des troupes, à l'exception de la division **RENAULT** désignée pour tenir garnison à Souk-el-Arba.

Le 15 juillet, la 3ème division vint camper au Sebt des Beni-Yaya. Ce jour même le maréchal adressait du fort Napoléon, la proclamation suivante aux troupes du corps expéditionnaire :

« *Soldats*
« Votre mission est accomplie. La Kabylie du Djurjura est soumise. Il n'est plus une seule tribu qui n'ait subi notre loi.
« En même temps que vous triomphiez dans les combats, de toutes les résistances, vous continuiez vos travaux, une base inébranlable pour la conservation de notre conquête.
« Accouru à ma voix des trois provinces, voues êtes venus prendre part à cette belle campagne et vous recueillez aujourd'hui le fruit des efforts tentés depuis plusieurs années pour vaincre ces intrépides montagnards. Vous avez complété l'œuvre laborieusement commencée par vos camarades dans les précédentes expéditions.
« Un commandement sage et ferme, une politique prudent et éclairée consolideront chaque jour notre autorité, amèneront chaque jour à nous cette population dont nous avons pu apprécier la loyauté et qui plus que toute autre en Algérie, se rapproche de nous par ses institutions.
*« Des cimes du Djurjura jusque dans les profondeurs au Sud, le drapeau de la France se déploie victorieusement et le nom de notre **EMPEREUR** est salué avec respect. C'est à vous qu'il était donné de terminer cette noble et grande tâche.*
*« Soldats ! **l'EMPEREUR** est content de vous, soyez fiers d'avoir mérité un tel suffrage.*
« L'Algérie reconnaissante applaudit à vos travaux ; trouvez dans ce témoignage la récompense de ce que vous faites depuis 27 ans pour la prospérité de cette belle colonie, le plus beau fleuron de la couronne de France. »
Souk-el-Arba, le 15 juillet 1857

Le 16 juillet, la 3ème division vint camper à Aboudid où elle reçut le précédent ordre et la notification de la dissolution du corps expéditionnaire.
Le lendemain 17, la 2ème brigade vint établir son camp à Tizi Ouzou, et le 18, les deux bataillons du régiment se séparèrent pour se diriger sur les garnisons qui leur étaient assignées : le 1er bataillon et l'état-major sur Alger où ils arrivèrent le 26, le 2ème bataillon sur Aumale où il arriva le 23.

Avant de quitter Tizi Ouzou, le colonel **de LESTELLET** avait fait paraître l'ordre suivant :

« Soldats !
*« Appelé par la confiance de **l'EMPEREUR** à l'honneur de vous commander et à remplacer le digne chef à l'élévation duquel vous avez puissamment contribué par vos honorables services, j'ai pu, ans la rude campagne qui vient de s'accomplir si glorieusement, apprécier vos vertus militaires, votre valeur et les nobles sentiments qui vous distinguent et vous guident.*
« Placés au milieu de troupes aguerries et couronnés d'une juste célébrité, vous avez, par votre discipline, cotre courage et votre abnégation personnelle, montré que vous étiez leurs dignes émules : et si, plus modestes, vous vous êtes inclinés devant la gloire noblement acquise en Crimée, au milieu des batailles et des combats qui ont fait l'admiration du monde, vous avez, dans nos luttes dernières, en Kabylie, prouvé, qu'au jour du danger, vous aviez le même cœur et la même intrépidité ; appelés à combattre des populations sauvages et jusqu'à ce jour indomptées, dans des retraites inaccessibles, autant défendues par la nature que par de farouches combattants, vous les avez assaillies partout, vaincues toujours et abattu enfin le prestige de leur inviolabilité qui vous a élevés, dans leur esprit, de toute la grandeur qu'ils ont perdue par leurs défaites. Dans toutes les rencontres, dans toutes les positions, vous avez du conjurer les dangers qui vous menaçaient, aux surprises de nuit, vous avez opposé la vigilance armée à l'attaque des tillages Taourirt, vous avez résolument répondu, vous lançant tête baissée, dédaignant même une nuit troublée par les hurlements les plus sauvages, les coups de feu et l'acharnement fanatique de l'ennemi le plus furieux ; vous l'avez attendu dans vos retranchements pour l'en culbuter à la baïonnette, en lui faisant expier chèrement son audace.
« Enfin, vous avez eu l'honneur de soutenir bravement, avec le calme et le sang-froid de soldats éprouvés, la retraite qui a fini la lutte en assurant à jamais, notre domination sur toute la Kabylie.
« Soldats du 75ème, votre colonel est heureux et fier d'avoir marché à votre tête.
« Vous avez eu confiance dans vos officiers et dans votre propre force, vous avez dignement rempli vos devoirs, il vous en remercie. Désormais, quel que soit le sort que nous réserve la fortune, partout où elle guidera vos pas, il en a l'assurance, vous porterez toujours haut le drapeau de la France et l'honneur du régiment.
« Maintenant, il lui reste une dernière et douce tâche à remplir, celle d'appeler les bienfaits de l'EMPEREUR sur ceux que le mérite la fortune et les hasards des combats ont portés au premier rang.
« Monsieur le maréchal, gouverneur général, assurera aux plus dignes ces justes récompenses : tous, nous en serons heureux et chercherons à perpétuer ces belles traditions inscrites dans les fastes du 75ème que, partout où il combat la victoire suit ses pas. »
Signé : **de LESTELLET**

Les militaires du régiment cités à la suite de la campagne de Kabylie sont les suivants :

- **MARTIN**, capitaine, qui assailli dans une grand-garde par de nombreux Kabyles les a chargés vigoureusement et rejetés dans les ravins (nommé chevalier de la Légion d'honneur le 25 octobre suivant) ;
- **BERNARD**, tambour, cité à l'ordre général de l'armée d'Afrique pour s'être particulièrement distingué en battant la charge à la tête de sa compagnie où il a été blessé. A reçu la médaille militaire.
- **De GRILLE**, sergent
- **LINES**, grenadier
- **PENZE**, fusilier

- **FERRIER**, fusiliers

ont été cités à l'ordre de l'armée et décorés de la médaille militaire.

DETAIL DES DETACHEMENTS

Le 28 septembre, le 1er bataillon quitta Alger pour se rendre à Souk-el-Arba où il arriva le 23 et y fut employé à des travaux de routes.
Le 2ème bataillon, moins la 6ème compagnie, partit d'Aumale le 18 octobre, pour se rendre à Alger, avec ordre de réparer la route et arriva à destination le 6 novembre.
La 6ème compagnie de ce bataillon quitta aussi Aumale le 18 novembre et arriva à Alger le 21.
Le 5 décembre, les 3ème et 4ème compagnies du 1er bataillon quittèrent Souk-el-Arba pour se rendre à Djema où elles arrivèrent le même jour, puis revinrent au fort Napoléon, le 21.

1858

DETAIL DES DETACHEMENTS

Le 1er bataillon resta détaché au fort Napoléon pendant tout le 1er trimestre 1858. Le 5 janvier, les 5ème et 6ème compagnies seules partirent pour Souk ou Meddour et revinrent au fort le 12.
Le 2ème bataillon stationna à Alger du 1er janvier au 25 mars. Le 26, il quitta cette place, y laissant sa 2ème compagnie et se rendit aux travaux de routes à Tizi Ouzou.
Le 1er avril, le 1er bataillon quitta le fort Napoléon pour aller travailler à la route de Tizi Ouzou.
Les 3ème, 4ème, 5ème et 6ème compagnies campèrent au-dessous du village kabyle de Djema, les grenadiers et les 1ère et 2ème compagnies à 2 kilomètres plus loin, à Tak-Sebt, la compagnie des voltigeurs resta au fort. Le 18 avril, les grenadiers furent rappelés au fort pour les travaux intérieurs, ils furent remplacés à Tak-Sebt par la 3ème compagnie.
164 hommes du dépôt arrivèrent à Alger le 22 avril et y furent maintenus pour le service de la place.
Le 19 mai, le 1er bataillon rentra au fort Napoléon.
Le 24 mai, les 7 compagnies du 2ème bataillon campées près de Tizi Ouzou se rendirent au fort Napoléon. Les voltigeurs de ce bataillon remplacèrent à Djema, la 1ère compagnie du 1er bataillon et revint au fort le 30 mai.
Le 25 mai, le 13ème bataillon fut mis en route pour aller travailler au chemin de fer d'Alger à Blidah, il arriva le 30 au camp du marais de Bab-Ali, à 20 kilomètres d'Alger. Il quitta ce camp le 7 juillet pour se rendre à Milianah où il arrive le 12 du même mois. Il quitta ce dernier poste le 29 août pour Orléansville où il arriva le 1er septembre.
Le 26 septembre, les 7 compagnies du 2ème bataillon quittèrent le fort Napoléon pour se rendre à Milianah. La 2ème compagnie de ce bataillon ayant avec elle le drapeau rejoignit au passage son bataillon à Blidah et le 9 octobre le 2ème bataillon entier faisait son entrée à Milianah.
L'état-major et la musique s'embarquèrent à Alger le 4 octobre, débarquèrent à Ténès le 5, campèrent aux Cinq Palmiers le 9 et arrivèrent à Orléansville le 10.
Le 11 octobre, les 4ème, 5ème et 6ème compagnies et les voltigeurs du 2ème bataillon se rendirent à Ténes où elles arrivèrent le 16, après avoir déposé le drapeau en passant à Orléansville le 14.
Le 14 octobre, les grenadiers, les 1ère, 2ème et 3ème compagnies du 1er bataillon partirent de Milianah pour se rendre à Orléansville où ils arrivèrent le 17.
Le 21, les grenadiers, les 1ère, 2ème et 3ème compagnies du 2ème bataillon se rendirent au camp de l'Adjeraf, à 8 kilomètres d'Orléansville pour travailler à la route de cette ville à Ténes.
Le 22, les 4ème, 5ème et 6ème compagnies du 2ème bataillon allèrent s'établir au camp des Chasseurs, à 17 kilomètres de Ténes pour travailler à la route d'Orléansville.

Les 4ème, 5ème et 6ème compagnies se rendirent le 19 novembre, au camp de l'Adjeraf pour travailler à la même route.
Le 14 décembre, les compagnies du 2ème bataillon établies au camp des Chasseurs rentrèrent à Ténes.
110 hommes venant du dépôt débarquèrent à Orléansville le 27, pour remplacer les hommes de la classe libérée le 1er décembre 1858.
Le 20 décembre, le 3ème bataillon et le dépôt, forts de 17 officiers, 373 hommes et 23 enfants de troupe, quittèrent Aix pour se rendre à Saint-Hippolyte (Gard) où ils arrivèrent le 25 du même mois.

1859

DETAILS DES DETACHEMENTS

Le 9 janvier, les grenadiers et la 2ème compagnie du 2ème bataillon, rentrèrent à Orléansville.
Le 13, la 3ème compagnie du 2ème bataillon et les 4ème, 5ème et 6ème du 1er rentrèrent aussi à Orléansville.
Le 6 février, le 1er bataillon, moins les 5ème et 6ème compagnies se rendit à Milianah. Il campa à l'Oued bon Tan jusqu'au 15, jour où il entra dans la place que le 23ème régiment venait de quitter. La 1ère compagnie de ce bataillon partit le 11 février pour se rendre à Téniet-el-Had où elle arrive le 12.
600 hommes formés en 2 détachements venant du dépôt arrivèrent à Orléansville les 25 et 31 mars.
Le 1er avril, la 4ème compagnie du 2ème bataillon quitta Ténès pour se rendre à Orléansville où elle arriva le 2. Les voltigeurs de ce bataillon arrivèrent aussi à Orléansville le 15.
L'état-major, la musique et le 2ème bataillon moins les 5ème et 6ème compagnies quittèrent Orléansville le 18 avril pour venir camper le même jour à l'Oued-Foddfah, le 19 à l'Oued-Rouina, le 10 à Aïn Téfla, le 21 à Milianah où ils rallièrent le 1er bataillon.
Le 23, le régiment partit pour Vesoul-Bénian où il arriva le même jour et y demeura jusqu'au 3 mai, occupé à des travaux de routes.
A cette date, ils se dirigèrent sur Alger où ils arrivèrent le 7.
Le 9 mai, les deux bataillons furent embarqués sur le vapeur « l'Arcole » pour se rendre à Gênes où ils débarquèrent le 11 à 6 heures du soir.
Les 5ème et 6ème compagnies du 2ème bataillon qui étaient restées à Ténès, avaient quitté cette place le 25 avril, étaient allées travailler au camp des Trois Palmiers, puis étaient rentrées à Ténès le 8 mai. Le 10, elles furent embarquées à Ténès sur le vapeur « l'Euphrate », arrivèrent à Alger le 11, furent transbordées sur le vapeur « l'Isly » qui les débarqua à Gênes, 13 mai.
Le 12 janvier 1859, les 1ère et 2ème compagnies du 3ème bataillon avaient quitté Saint-Hippolyte pour se rendre à Montpellier où elles avaient été rejointes, le 26 du même mois, par les grenadiers et la 3ème compagnie.
La 4ème compagnie et les voltigeurs de ce bataillon restaient au dépôt à Saint-Hippolyte du Gard.

CAMPAGNE D'ITALIE

1859

5ème corps d'armée

PRINCE NAPOLEON

1ère division

Général d'AUTEMARRE D'ERVILLE

1ère brigade

Général Baron NEIGRE

75ème régiment d'Infanterie

Colonel de LESTELLET

Nous avons remarqué dans le chapitre précédent que les deux premiers bataillons étaient arrivés à Gênes le 11 mai et y avaient été rejoints le 13, par les 5ème et 6ème compagnies du 2ème bataillon.
Les grenadiers et voltigeurs du 3ème bataillon quittèrent aussi Montpellier et Saint-Hippolyte le 10 mai, se réunirent à Nîmes le 11, arrivèrent à Marseille et s'y embarquèrent et débarquèrent à Gênes le 14, où elles concoururent avec les 5ème et 6ème compagnies des deux premiers bataillons à la formation du 3ème, tandis que les 1er, 2ème, 3ème et 4ème compagnies de l'ancien 3ème bataillon, en constituèrent un 4ème sous le commandement du major.

L'empereur NAPOLEON III arriva à Gênes le 12 mai à 2 heures du soir sur le vapeur « La Reine Hortense » et prit le commandement de l'armée d'Italie.
Le 13 mai, parut l'ordre général faisant connaître la composition de l'armée d'Italie. Le 75ème fut appelé à faire partie de la 1ère brigade de la 1ère division du 5ème corps de l'armée d'Italie, commandé par le **prince NAPOLEON**.
Cette division était composée comme il suit :

Commandant la division	**:** Général **d'AUTEMARRE d'ERVILLE**
Chef d'état-major	: Colonel **de SURLEAU de MALROY**
Officier d'état-major	: Commandant **WENGER**
Officier d'état-major	: Capitaine **LEPLUS**

Ancestrami

1ère brigade
Général baron NEIGRE

3ème régiment de Zouaves : Colonel **CHABRON**
75ème régiment d'infanterie : Colonel **de LESTELLET**
89ème régiment d'infanterie : Colonel **de MONTMARIE**

2ème brigade
Général CORREARD

93ème régiment d'infanterie : Colonel **de BELLEFOND**
99ème régiment d'infanterie : Colonel **L'HERILLER**

A son arrivée, le **prince NAPOLEON** adressa à son corps d'armée la proclamation suivante :
« Soldats du 5ème corps de l'armée d'Italie, l'EMPEREUR m'appelle à l'honneur de vous commander. Plusieurs d'entre vous sont mes camarades de l'Alma et d'Inkermann. Comme en Crimée, comme en Afrique, vous serez dignes de votre glorieuse réputation. Discipline, courage, ténacité, voilà les vertus militaires que vous montrerez de nouveau à l'Europe attentive aux grands évènements qui se préparent.
« Le pays du berceau de la civilisation antique et de la renaissance moderne va vous devoir sa liberté ; nous allez le délivrer à jamais de ses dominateurs, ce ces éternels ennemis de la France, dont le nom se confond dans notre histoire avec le souvenir de toutes nos luttes et de toutes nos victoires.
*« L'accueil que les peuples italiens font à leur libérateur, témoigne de la justice, de la cause dont **l'EMPEREUR** à pris la défense. »*
*« Vive **l'EMPEREUR** !*
« Vive la France !
« Vive l'indépendance italienne ! »

L'état-major et les 3 bataillons du 75ème étaient constitués comme il suit à la date du **16 mai** :

Etat-major

De LESTELLET : Colonel
TILLET : Chef du 1er bataillon
MASSIENNE : Chef du 2ème bataillon
MILLET : Capitaine adjudant-major du 1er bataillon
THOME : Capitaine adjudant-major du 2ème bataillon
De MOMIGNY : Capitaine adjudant-major du 3ème bataillon
BERTRAND : Médecin major
PARISI : Médecin aide-major
BRIQUE : Porte-drapeau
JUMELIN : Officier payeur
De DIVONNE : Lieutenant d'état-major
DUFOUR : Chef de musique

1er bataillon

Grenadiers
CORMUEL : Capitaine

Ancestrami

LORGEROT : Lieutenant
REYNAUD : Sous-lieutenant

1ère compagnie
MARTIN : Capitaine
BRET : Lieutenant
MOUCHET : Sous-lieutenant

2ème compagnie
CEREZ : Capitaine
RAYNAUD : Lieutenant
VERNEUIL : Sous-lieutenant

3ème compagnie
BENOIST de LOSTENDE : Capitaine
PASTOUR : Lieutenant
D'OREMIEUX : Sous-lieutenant

4ème compagnie
DEVESON **:** Capitaine
De CORNEVILLE : Lieutenant

Voltigeurs
BLERET : Capitaine
TRIOU : Lieutenant
DESMIDT : Sous-lieutenant

2ème bataillon

Grenadiers
GERDER : Capitaine
GUILLEMENEY : Lieutenant
GUYON : Sous-lieutenant

1ère compagnie
CORBE : Capitaine
ROUGEAU : Lieutenant
PIOCH : Sous-lieutenant

2ème compagnie
GRAVAL d'HAUTEVILLE : Capitaine
MUNIER : Lieutenant
MARIGUET : Sous-lieutenant

3ème compagnie
GILBERT : Capitaine
BRECHOU : Lieutenant
SANTELLI : Sous-lieutenant

4ème compagnie
CARMEL : Capitaine

Ancestramil

VERILLON : Lieutenant
LAPEYRE : Sous-lieutenant

Voltigeurs
PERNOT : Capitaine
FISCHER : Lieutenant
ROTHIOT : Sous-lieutenant

3ème bataillon

Grenadiers
THOMAS LABORDE : Capitaine
GARAT : Lieutenant
MAYER : Sous-lieutenant

1ère compagnie
FOURNIER : Capitaine
THENIN : Lieutenant
LEMAIRE : Sous-lieutenant

2ème compagnie
GAZIN : Capitaine
LARNE : Lieutenant
SAPHORE : Sous-lieutenant

3ème compagnie
CHAVELET : Capitaine
GAVANOU : Lieutenant
CHOISI : Sous-lieutenant

4ème compagnie
BONGARD : Capitaine
CALAMOND : Lieutenant
TRINITE de VAUCRESSON : Sous-lieutenant

Voltigeurs
GOURISSE : Capitaine
BECHEREL : Lieutenant
BAILLON : Sous-lieutenant

Ainsi organisé, les 3 bataillons du 75ème comptaient 65 officiers et près de 3 000 baïonnettes.
A son débarquement à Gênes, le 16 mai, le général **d'AUTEMARRE** ne trouva dans cette ville que les 75ème et 93ème de la 1ère brigade ; le 3ème Zouaves avait été dirigé le 14 sur Bobbio par ordre de **l'EMPEREUR**.
Le 19 mai, le 75ème, en trois colonnes, quitta Gênes par chemin de fer et arriva le même jour à Tartone.
Le 20, le 93ème était parti de **Gênes** et couvrait la gauche de la division **FOREY**. Le même jour le 75ème quitte Tortone pour se rendre à Godiases. Arrivé dans cette dernière ville à 4 heures du soir, après une marche longue et pénible, il est rappelé subitement à Voghera pour prêter secours à la division **FOREY**, qui avait été surprise près de Montebello par 20 000 Autrichiens venus de Stradella. Le régiment se remet immédiatement en route, mais ne peut

Ancestramil

arriver à Montebello qu'à 9 heures du soir, l'affaire étant terminée. Le 75ème dut rétrograder sur Voghera où il arriva à 11 heures du soir, après une marche totale de plus de 15 lieues, plus malheureux de n'avoir pu joindre l'ennemi que fatigué d'une course aussi longue.
Après avoir passé le reste de la nuit à Voghera, le régiment se rendit, le 21 mai, à Godiases ainsi que deux bataillons du 98ème et le quartier général de la division. Le 22, la brigade **NEIGRE** se rendit à Varzy.
Le lendemain 23, le 75ème en entier et la compagnie du génie de la division se rendirent à Bobbio où se trouvait déjà le 3ème Zouaves depuis le 17 mai, et l'état-major de la division depuis le 21. Le 93ème était resté à Varzy.
Le 24, par ordre de l'EMPEREUR le 3ème Zouaves, la gendarmerie, la compagnie du génie rétrogradent sur Varzy où le général **d'AUTEMARRE** établit son quartier général.
Le lendemain le 75ème se rendit à Torazza Coste où il s'établit et séjourna le 26, tandis que les 3ème Zouaves occupe Codevilla et Bobbio.
Le 25, également, le lieutenant-colonel **LABROUSSE**, nommé au 75ème, par décret du 5 mai, arriva au régiment.
Le 27 mai, le 93ème, le 75ème, le 3ème Zouaves, la gendarmerie, la compagnie du génie, l'ambulance et les services administratifs quittent leurs cantonnements et vont camper sur la route de Voghera à Ponte Currone tout près de Voghera, et séjournent le 28 à ce camp.
Le 29, les troupes se rendaient à Tortone, où, à l'arrivée, le 3ème Zouaves était dirigé, par chemin de fer sur Verceil. Quatre batteries d'artillerie venaient se joindre à la division. Le 30 et le 31, on fit séjour. Un escadron du régiment de **l'IMPERATRICE** rejoignit la division ainsi que le 99ème.
Le 1er juin, le 1er bataillon du 75ème , sous les ordres du lieutenant colonel **LABROUSSE**, va en reconnaissance dans la direction de Volpedo et de San Sebastiano et rentre à Tortone le lendemain. Ce même jour, 1er juin, 2 escadrons du 4e Lanciers étaient arrivés à la division, le 99ème s'était rendu à Verceil par chemin de fer.
Le 3, 1 escadron du 4ème Lanciers et 3 compagnies du 75ème (les grenadiers, 1re et 2ème compagnies du 2ème bataillon), placés sous les ordres du commandant **MASSIENNES**, poussent une reconnaissance sur Sale, avec mission d'observer l'ennemi, en avant de Sale, entre le Pô et Castelnuovo. Après avoir exploré la rive droite du Tanaro, de Cassina Grossa à Bassignano, ce détachement rentra à Tortone le 4 mai. Ce même jour, rentrait à Tortone, l'autre escadron du 4ème Lanciers, qui avait été envoyé, le 3, en reconnaissance à Castelnuovo, pour observer l'ennemi entre le Pô et le Ponte Currone.
Ce même jour, 4 mai, sur l'ordre de **l'EMPEREUR**, les 3 bataillons du 75ème et 1 bataillon du 93e, se rendirent à Verceil par chemin de fer, et y séjournèrent les 6 et 7 mai.
Le 8, toute la division, à l'exception d'un bataillon du 89ème, laissé à Verceil, fut dirigée sur Novare, où elle s'établit au bivouac.
Le 9, toute la division et le 4ème Lanciers, passèrent le Tessin à San Martino, et vinrent camper sur le glorieux champ de bataille de Magenta. Le lendemain 10, ils marchèrent sur Abbiate Grosso, le 11 sur Beregnardo, le 12 sur Pavie et, de là, à Belgiojoso.
En traversant Pavie, les troupes furent reçues avec transports par la population. Une pluie torrentielle avait accompagné la troupe de Beregnardo à Pavie.
Le 13, la division vient passer le Pô entre la Spezzia et St Pierre d'Aréna. Le 3ème Zouaves protège ce mouvement, qui commence au point du jour par la 2e brigade. Cette brigade, aussitôt après avoir passé le fleuve, se dirige sur Plaisance, où elle arrive le soir même, avec le général de division et son état major ; la troupe est reçue au milieu des acclamations de la population. Le 75ème et le 89ème, après avoir passé, vont camper à San Giovanni. L'artillerie et le 3e Zouaves exécutent le passage du Pô durant la nuit. Cette opération est favorisée par un clair de lune magnifique ; elle se termine**, le** 14, vers 9 heures du matin, après avoir commencée la veille à 4 heures du matin, et sans discontinuer.

Ce passage de rivière, qui s'est exécuté rapidement et dans le plus grand ordre, s'est fait au moyen de 5 grands bateaux et d'une traille faisant mouvoir, d'une rive à l'autre, 2 chalands accouplés. Les bateaux ont servi au passage de la troupe, et les chalands à celui de l'artillerie, du convoi, des bagages et des chevaux.
A l'arrivée de la division à Plaisance, les Autrichiens avaient évacué la ville, après avoir fait sauter le pont de la Trebbia et une partie des fortifications. On trouva, dans cette place, des approvisionnements immenses laissés par les Autrichiens.
Le 14, les 75ème et 89ème quittèrent San Giovanni et vinrent s'établir à Plaisance, où la division fut complète le soir même.
Le 15, séjour à Plaisance.
Le 75ème présentait alors à l'effectif :

- 64 officiers disponibles, 1 indisponible
- 2 226 hommes de troupe disponibles, 116 indisponibles
- 53 chevaux

Le 16, le lieutenant colonel **LABROUSSE** fut envoyé en mission à Parme.
Un détachement, d'1 sergent et de 15 hommes du 75ème, partit de Plaisance pour conduire, à Alexandrie, 102 prisonniers autrichiens, dont 1 officier, trouvés dans la première de ces villes.
Dès le 17, on commença la construction d'un pont sur le Pô. Ce pont fut terminé le 19, et le 22, la division quitta Plaisance, traversa la rivière, se rendit à Pizzighittone, où elle arriva le même jour, et y campa.
Le 23, la division traversa l'Adda, sur le pont de Pizzighittone qui avait été reconstruit, et vint camper à Crémone, où elle séjourna le 24.
Le 25, la 1re brigade, 1 batterie, la compagnie du génie, 3 escadrons du 4ème Lanciers, le trésor, l'ambulance, le personnel administratif, se rendirent à Piadena où ils séjournèrent le lendemain.
Le 75ème présentait à ce moment là un effectif de :

- 58 officiers disponibles
- 8 indisponibles
- 2 304 hommes de troupe disponibles
- 160 indisponibles
- 54 chevaux.

Le 26, le reste de la division rejoignit à Piadena et on fit la reconnaissance de l'Oglio jusqu'à Marcaria.
Le 27, afin de couvrir le passage du Pô, exécuté par la 2ème division du 5ème corps, arrivant de Toscane, le 3ème Zouaves se rendit à Bozzolo, le 1er bataillon du 75ème fut placé à Spineta, le 2e bataillon et l'état major à Rivarolo, le 3e bataillon à Sabbianetta, près de Casal-Maggiore, où s'effectua le passage.
Le 30, le 1er bataillon se rendit à Gazzolo, le 2e qui était à Rivarolo, vint le remplacer à Spineta.
Le 1er juillet, une partie de l'artillerie et de la cavalerie fut détachée. Deux batteries restèrent avec la division, faisant partie de son organisation constitutive. Il ne resta plus qu'un escadron de lanciers.
Le 2, les 3 bataillons du 75ème quittèrent leurs positions et se rallièrent à la division, qui se concentra à Piadena.

Ancestramil

Le 3, elle bivouaqua à **G**azoldo, le 4 à Goito, le 5, elle traversa le Mincio sur les ponts établis en face de Pozzolo et vint camper en avant de ce village ; le 6 elle campa entre Salionze et la route de Valeggio à Castelnuovo.
Le 7, dans la prévision d'une attaque de la part des Autrichiens, la division quitta son bivouac à 3 heures du matin et vint s'établir face à la route de Castelnuovo, et un peu à l'ouest de cette route ; sa gauche à 600 mètres environ de l'interruption du chemin de Salionze avec la route précitée. Elle fut visitée par l'Empereur qui lui donna l'ordre de rentrer à son bivouac, l'ennemi ne s'étant pas présenté. Les divers corps revinrent à leur bivouac à 9 heures du matin.
Le 8 juillet, l'armistice fut déclaré et, le 9, l'armée d'Italie reçut la proclamation suivante de **l'EMPEREUR** :

« Soldats ! »

« Une suspension d'armes a été conclue le 8 juillet, entre les parties belligérantes, jusqu'au 15 août prochain.
« Cette trêve vous permettra de vous reposer de vos glorieux travaux et de puiser, s'il le faut, une nouvelle force pour continuer l'œuvre que vous avez si brillamment commencée, par votre courage et votre dévouement.
*« Je retourne à Paris, et je laisse le commandement provisoire de mon armée au Maréchal **VAILLANT**, major général ; mais dès que l'heure des combats aura sonnée, vous me reverrez au milieu de vous, pour partager vos dangers. »*
*Signé : **NAPOLEON***

Au moment de cet armistice, le 75ème présentait un effectif de :

- 60 officiers disponibles,
- 6 officiers indisponibles,
- 2279 hommes de troupe disponibles,
- 186 hommes de troupe indisponibles,
- 54 chevaux.

Le 12 juillet, toute la division traversa le Mincio à Salionze et à Mozambano, et se rendit à Rivoltella d'où elle se dirigea sur Zeno, où elle campa.
Le 13, parut la proclamation de **l'EMPEREUR** annonçant que les bases de la paix étaient arrêtées avec l'empereur d'Autriche, **FRANCOIS-JOSEPH**.
A cette date, le lieutenant colonel **LABROUSSE** permuta avec le lieutenant colonel **LECOINTE**, du 1er Zouaves, blessé à Magenta et qui, plus tard, devint colonel du 75ème.
Le lendemain 14, le général **d'AUTEMARRE**, prit le commandement provisoire du 5ème corps, le général **baron NEIGRE**, celui de la 1re division, et le colonel **de LESTELLET,** celui de la 1re brigade.

Dès le 18, la division commença à rétrograder sur Milan. Elle coucha successivement :

- le 18 à Ponte San Marco,
- le 19, à Brescia, où le 75ème reçut un détachement de 509 hommes,
- le 20 à Ospitaletto,
- le 21 à Pallazolo,
- le 22 et le 23 à Covernago,
- le 24 à Bergame,
- le 25 à Camonica,

Ancestrami

- le 26 à Vimodrone,
- le 27 à Milan où elle séjourne.

Le 9 août, le 5ème corps fut dissous, le général **d'AUTEMARRE** reprit son commandement ainsi que le général **NEIGRE** et le colonel **de LESTELLET**.
Le régiment séjourna à Milan jusqu'au 29 mai 1860. A cette date, il reçut l'ordre de rentrer en **France**, en 2 colonnes et par chemin de fer.
Le 12 novembre 1859, le 4ème bataillon et le dépôt avaient quitté St Hippolyte du Gard pour se rendre à Gap, et fournirent des détachements à Digne, Entrevaux, Sisteron, La Seyne et le fort St Vincent.
Le 29 mai 1860, les bataillons de guerre arrivaient à Gênes, s'y embarquaient le même jour sur le vaisseau de transport *« L'Amazone »* et débarquaient le 1er juin à Toulon. De là, ils se mirent en route par colonnes de 1 bataillon, pour se rendre à Lyon, où ils arrivèrent successivement les 18, 19 et 20 juin, et y trouvèrent le 4e bataillon et le dépôt, qui s'y étaient rendus dans le courant de mai (13 mai).
Par suite de la rentrée en France, les régiments furent reconstitués à 3 bataillons de 8 compagnies, dont 1 de grenadiers et 1 de voltigeurs.

GARNISONS DES DETACHEMENTS

Unités	Dates Du	Au	Localités
3ème bataillon, Dépôt Cie HR	10 juillet		Chalon sur Saône
1er et 2ème bataillons	16 juillet	16 septembre	Camp de Sathonay
1er et 2ème bataillons	16 septembre		Lyon (Villeurbanne)

Une dépêche du 23 novembre, prescrivit la formation, dans tous les régiments de l'armée, d'1 dépôt qui devait se composer des 5ème et 6ème compagnies de chacun des 3 bataillons actuellement existants, et qui sera commandé par le major ayant sous ses ordres, 1 adjudant major et le petit état major d'un bataillon ordinaire.
Par suite, les 3 bataillons actifs ne comptent plus que 6 compagnies : 2 d'élite et 4 de fusiliers.
En conséquence, les 5ème et 6ème compagnies des 1er et 2ème bataillons, se rendirent de Lyon à Chalon sur Saône, où elles arrivèrent le 4 décembre, et formèrent le dépôt avec les 5ème et 6ème compagnies du 3e bataillon.

1861

GARNISONS DE DETACHEMENTS

Unités	Dates Du	Au	Localités
Dépôt	24 janvier		St Malo et St Servais
1er et 2ème bataillon	16 janvier		Camp de Sathonay
3ème bataillon1	3 février		Camp de Sathonay
2ème bataillon	14 mars		St Etienne

Ancestrami

1er et 3ème bataillons	16 mars		Lyon
1er bataillon	13 mai		Camp de Chalon
2ème bataillon	15 mai		Camp de Chalon
3ème bataillon	15 mai	16	Camp de Chalon
1er et 2ème bat.et état-major	15 septembre		Fort de Charenton
3ème			Troyes.
1er, 2ème et 3ème bataillons	2 mai 1862		Reuilly

1863

TIERCEMENT le 25 septembre.

1864

1er bataillon	25 avril	Caen

Le colonel **de LESTELLET** étant mis à la retraite, le colonel LECOINTE prend, le 12 août, le commandement du régiment.

2ème et 3ème bataillons	28 septembre		Brest et St Malo
1er bataillon	28 septembre		Granville

1865

3ème Cie du 1er bataillon	13 mars		St- Malo
4ème Cie du 3ème bataillon	25 avril	10 mai	St- Brieuc
3ème bataillon	1er octobre	Granville, St Lô	

Un décret du 15 novembre 1865, supprima les 6e compagnies des 2ème et 3ème bataillons.

1866

3ème bataillon	13 mai	St-Malo
2ème bataillon	24 avril	St-Malo
1er bataillon	25 avril	Brest
2ème bataillon	28 septembre	Granville
1er, 2ème et 3ème bataillons	20 mai 1867	Lille

Le 4 avril 1867, les compagnies supprimées par le décret du 15 novembre 1865, sont rétablies.
Tiercement le 1er octobre 1867.

1868

Un décret du 22 janvier 1868 supprima les compagnies d'élite dans les 100 régiments d'infanterie.
Il prescrivait en outre que le 15 février, il serait procédé à un tiercement par bataillon actif, dans le but de donner aux compagnies des 3 capitaines les plus anciens, les n° 1, 3, 5, et aux suivants, dans l'ordre d'ancienneté des capitaines, les n° 2, 4 et 6. Les 5ème et 6ème compagnies prirent les numéros 7 et 8 et continuèrent à former le dépôt.

Ancestramil

Il en résulta que le régiment comprenait 1 état major, 1 compagnie hors rang et 3 bataillons de 8 compagnies, dont les 7ème et 8ème formaient le dépôt et étaient groupées en 1 bataillon placé sous les ordres du major.
Les 6 premières compagnies de chaque bataillon portaient les épaulettes écarlates et un pompon à 2 flammes, dont la flamme inférieure était de la couleur distinctive du bataillon et portait le numéro de la compagnie.
Les 7ème et 8ème portaient les épaulettes vertes et un pompon formé d'une olive de la couleur du bataillon. Dans la grande tenue, cette olive était remplacée par une aigrette verte.
La compagnie hors rang avait aussi les épaulettes vertes et un pompon à 2 flammes sans numéro ; le petit état major avait les épaulettes rouges et un pompon tricolore à 2 flammes.
Les sous-officiers, caporaux et soldats des compagnies d'élite passèrent de droit à la première classe de leur grade. Les grenadiers et voltigeurs supprimés furent placés à titre de soldats de 1ère classe dans chacune des 6 compagnies actives. Le placement des hommes de 1re classe dans chaque compagnie se fit par rang de taille et par nombre égal dans chaque escouade. Le nombre des sous-officiers, caporaux et soldats de 1re classe ne doit pas dépasser le ¼ de l'effectif du régiment en hommes de troupe.
Ce fut aussi vers cette époque que l'infanterie reprit le pantalon tombant et la tunique actuelle à 2 rangs de boutons, mais sans attributs au collet ; les passepoils de ce vêtement étaient de couleur jonquille.
Du 22 mars au 12 juillet 1869, les 3 bataillons du régiment (partie active) séjournèrent au Camp de Chalons, et retournèrent à **Lille** au moment de la levée du Camp.
Le 3 août 1869, le colonel **LECOINTE** passa au commandement du régiment de grenadiers de la Garde Impériale, le **colonel AMADIEU** prit alors le commandement du 75ème à partir du 18 septembre suivant.

CAMPAGNE DE 1870

Armée du **Rhin**.
6e Corps d'armée

Maréchal CANROBERT.
6e Corps d'armée.

Général LAFONT de VILLIERS.
3e Division.

Général BECQUET de SONNAY
1re Brigade.

Ancestrami

Marie France ROBELIN
Juillet 2009

Colonel **AMADIEU**.
75ème Régiment d'Infanterie.

Avant d'entrer dans l'historique des faits de la malheureuse campagne de 1870, il y a lieu de mentionner les modifications introduites dans les régiments d'infanterie par les décrets impériaux des 15 et 19 juillet 1870.
Chaque régiment était formé à 4 bataillons et 1 dépôt. Les 3 premiers bataillons avaient 6 compagnies, le 4e et le dépôt en avaient 4 chacun. Le 4e bataillon fut formé avec les 7ème compagnies des 3 bataillons existants et la 8ème compagnie du 1er bataillon. Ce bataillon devait provisoirement rester au dépôt. Quant au dépôt, il était formé des 8ème compagnies existantes des 2ème et 3ème bataillons et de 2 nouvelles compagnies dont l'organisation était fixée à une époque ultérieure.
L'adjudant du dépôt existant passa au 4ème bataillon ; le dépôt fut commandé par le major. Chaque compagnie avait un cadre composé d'un sergent major, de 4 sergents, d'un fourrier et de 8 caporaux.
Quant au décret du 19 juillet, il prévoyait la formation possible des 4ème bataillons en régiments de marche, composés chacun de 3 bataillons. Ces régiments devaient être commandés par des lieutenants colonels pris, par avancement, parmi les chefs de bataillons de l'armée. Ces régiments devaient être organisés avec des bataillons désignés à cet effet et relevant, pour l'administration, des régiments desquels ils étaient détachés.
Il y a encore à noter un décret du 2 septembre visant la création, pour la durée de la guerre, dans les régiments d'infanterie de ligne et les bataillons de chasseurs à pied, de compagnies provisoires, à raison de 2 par dépôt de bataillon de chasseurs. Ces compagnies étaient commandées par des officiers retirés du service, encore valides, âgés de moins de 60 ans, et qui consentaient à servir, avec leur ancien grade, pendant la durée de la guerre.
Ces compagnies portaient la dénomination de 1re et 2ème provisoires.
Disons encore de suite que le 27 septembre 1870, 1 compagnie du 75ème forma la 3ème compagnie du 2e bataillon du 35ème régiment de marche. Ce régiment, ainsi que le 34ème de marche, étaient formés au moyen de compagnies tirées des dépôts des régiments actifs.
Au mois d'octobre suivant, les régiments de marche prirent la dénomination de régiment d'infanterie de ligne, et prirent 10 numéros à partir de 101. Ils furent commandés par des lieutenants colonel et eurent leur administration propre. Les compagnies qui étaient entrées dans leur composition, cessèrent de relever des corps d'où elles provenaient.
Le 19 juillet 1870, le régiment fut donc formé à 3 bataillons actifs, avec 2 médecins, et représentait un effectif de 1.600 hommes environ. Le cadre d'officiers était incomplet ; on dut se procurer dans le commerce, l'outillage de campagne ; les officiers ne reçurent que la demi-indemnité d'entrée en campagne. Les chevaux durent être achetés sur place et le matériel roulant manquait complètement.

Le régiment partit de Lille en 2 colonnes, par chemin de fer, le 22 juillet à 8h20 du soir, la 1re colonne ayant précédé la seconde d'1 heure environ.
Le 23, à 5h30 du matin, le régiment arrivait à Soissons. C'est dans cette ville même que s'organisait la 3ème division du 6ème corps d'armée, à la 1re brigade de laquelle, devait appartenir le régiment.
Le 75ème fut immédiatement dirigé sur les cantonnements suivants :

Etat major, Section HR, 2e compagnie du 1er bataillon à Vauxboin.

1 compagnie à	Mersin
3ème, 4ème, 5ème Cies du 1er bataillon à	Courmelles
6ème Cie du 1er bataillon à	Bellen
1ère Cie du 2ème bataillon à	Vignolles
2ème Cie du 2ème bataillon	Floizy
3ème Cie du 2ème bataillon	Berzy le Sec
4ème Cie du 2ème bataillon	Noyans
5ème et 6ème, Etat major du 2e bataillon à	Sept Mons
1re, 2ème et 3ème Cies du 3ème bataillon à	Billy
4ème Cie du 3ème bataillon	Venizel
5ème et 6ème Cies, Etat major du 3ème bat à	Villeneuve St Germain.

Le régiment fut occupé à des marches militaires et à des applications du service en campagne, pour ce qui concerne les grandes gardes principalement.

Le 6ème Corps était composé comme suit :

Commandant en Chef	: **S.E le maréchal CANROBERT**
Chef d'état major général	: **général HENRY**
Général commandant l'artillerie	: **général LABASTIE**
Général de Div. Cdt le Génie	: **général DUCASSE**
Intendant militaire	: **Vigo ROUSSILLON**

1re Division d'Infanterie

Général de Division Cdt	: **TIXIER**
Général Cdt la 1re brigade	: **PECHOT**
Général Cdt la 2ème brigade	: **LEROY de DAIS**

1re Brigade
9ème bataillon de Chasseurs à pied
4ème régiment d'infanterie
10ème régiment d'infanterie

2ème Brigade
12ème régiment d'infanterie
100ème régiment d'infanterie

2ème Division d'Infanterie

Général de Division Cdt	: **BISSON**
Général Cdt la 1re brigade	: **NOËL**
Général Cdt la 2ème brigade	: **MAURICE**

Le 9ème régiment qui appartenait à la 1re brigade de cette division fut le seul qui arriva assez tôt pour suivre les opérations du 6ème corps. Cette division ne comprit donc, en réalité, que le 9ème régiment d'infanterie, qui resta cependant sous les ordres directs du **général BISSON.**

Ancestramil

3e Division d'Infanterie

Général LAFONT de VILLIERS **:** Commandant la division.
Lt-Colonel PIQUEMAL : Chef d'Etat major.
Lt-Colonel JAMET : Commandant de l'Artillerie.
Chef de bataillon LATOUR : Commandant le Génie.
Sous-Lt LORY.

1ère Brigade.
Général BECQUEL de SONNAY

75ème régiment d'infanterie : **Colonel AMADIEU.**
91ème régiment d'infanterie : **Colonel DAGUERRE.**

2e Brigade.
Général COLIN

93ème régiment d'infanterie : **Colonel GAUZIN.**
94ème régiment d'infanterie : **Colonel de GESLIN.**
Troupes d'artillerie.
Troupes de génie.
7ème Cie de sapeurs du 2ème régiment du génie
Train des équipages militaires.

4e Division d'Infanterie

Général LEVASSOR-SORVAL, commandant la division
Général MARGUENAT, commandant la 1ère brigade
Général MARGUENAT, commandant la 2ème brigade

1ère Brigade
25ème régiment d'infanterie.
26ème régiment d'infanterie

2e Brigade

28ème régiment d'infanterie.
70ème régiment d'infanterie

Division de Cavalerie

Général de division : **de SALIGNAC FENELON**
Général Cdt la 1ère brigade : **FILLARD**
Général Cdt la 2ème brigade : **SAVARESSE**.
Général Cdt la 3ème brigade : **de BEVILLE**

Le 2 août 1870, le régiment partit avec la division pour se rendre au camp de Chalons par étapes. Il y arriva le 4 en passant par :
Le 2 août Fismes

Ancestramil

Le 3 août Reims
Le 4 août Le camp

Du 4 au 9, le régiment stationna au camp. Il en profita pour compléter son matériel et reçut 270 hommes peu exercés, dont beaucoup ne connaissaient le fusil modèle 1866. Le séjour au camp fut donc encore employé au maniement de cette arme et à des exercices d'appréciation des distances pour les jeunes soldats.
Le 9 août, à 10 h 30 du matin, la 3e division reçut l'ordre de se rendre à Metz par les voies rapides. Le régiment partit en 2 trains : le 1er à 2 h 30 du soir, le 2e à 3 h 30, et arrivèrent à Metz le lendemain, 10, à 6 et 7 heures du matin. Le train parti le dernier du camp et emmenant les 2e et 3e bataillons, arriva le premier, et les 2 bataillons furent envoyés au fort St-Julien, sous lequel ils campèrent. Le 1er bataillon fut envoyé au fort de Plappeville et campa pendant une nuit le long du chemin qui y conduit ; il entra dans ce fort le 11 au matin et fut employé, jusqu'au 14 août, à la mise en état de défense intérieure et extérieure du fort, qui présentait encore 3 brèches.
Le 13 août, la division a son quartier général au Petit Séminaire près Montigny.
Le 75ème est réparti entre les forts Plappeville et St-Julien.
Le 95ème aux forts Plappeville et Moselle.
Le 93ème aux forts Queuleu et Bellecroix.
Le 94ème à la Horgne.
Le 14, toute l'armée reçut l'ordre de passer sur la rive gauche de la Moselle et ce mouvement commença à s'opérer.
Pendant son exécution, vers 4 heures du soir, l'ennemi attaqua le 3ème corps du côté de Borny. Le mouvement de passage ne fut pas interrompu et continua pendant toute la nuit.
Les 2ème et 3ème bataillons du régiment assistèrent en armes à la bataille de Borny, mais ne reçurent pas l'ordre de marcher ; le 14 au soir, les 3 bataillons se mirent en route pour Longeville, où campait la division ; le 1er bataillon partit à 6 heures, les 2 autres à 7 h 1/2, et n'arrivèrent au camp, près de la Moselle, que vers 10 heures du soir.

POSITIONS LE 15 AOUT AU SOIR

Le 15 août, toute l'armée, à l'exception de la division **de LAVEAUCOUPET**, qui était désignée pour occuper les forts de Metz, devait quitter cette place pour se diriger sur **Verdun**.
Le 6ème corps devait prendre la route de Mars la Tour ainsi que le 2ème, et venir bivouaquer à **Rezonville**.
Vers 5 h 1/2 du matin, le 15, quelques obus viennent tomber dans le camp, mais n'interrompent pas la marche : le 75ème réuni aux autres corps de la division, traverse Longeville, Sainte Ruffine, Rozérieulles, et arrive sur le plateau de Gravelotte à 4 heures du soir ; il franchit la route Nord de Metz à Verdun, se déploie et s'avance presque perpendiculairement à la route Sud jusqu'à environ 3 km500 de Gravelotte, sa gauche se reliant à la droite du 91ème, sa droite couverte par le bois situé en avant de St Marcel et au sud de cette localité ; c'est dans cette région qu'étaient placés ses avant postes, lorsque le **général PECHOT** vint s'y établir avec sa brigade après une reconnaissance très sérieuse. Le 75ème était donc en 1ere ligne, les 93ème et 94ème étaient derrière lui en 2ème ligne.

BATAILLE DE REZONVILLE
16 AOUT 1870

Le 16 août au matin, le 6ème corps était en position à droite et en avant de Rezonville, son front comprenant la division **LAFONT de VILLIERS**, 1 régiment de la division **BISSON** et la division **TIXIER**, et s'étendant jusqu'au village de Saint-Marcel qu'occupait la 1ère division.
La 4ème division, **LEVASSOR-SORVAL**, placée en arrière de Rezonville, parallèlement à la route, surveillait les ravins et les massifs de bois jusqu'à Ars et Novéant, bois dans lesquels on avait signalé la présence de l'ennemi.
Vers 9 h 1/2 du matin, les Prussiens débouchaient en même temps du village de Vionville, et, le 1er bataillon du 75ème qui était ostensiblement couvert par la division de cavalerie de **FORTON**, avait vu, quelques instants auparavant, des chevaux sans selles, des cavaliers sans armes revenant à bride abattue de Vionville sur Gravelotte, et avait pris immédiatement ses dispositions de combat.
Les Prussiens sortaient à la fois de Vionville, des hauteurs boisées qui se trouvent à gauche, et des crêtes qui s'élevaient à sa droite, et attaquaient de front les 2ème et 6ème corps.
Ces troupes, couvertes par leurs avant postes eurent bientôt pris les armes et soutinrent énergiquement ces attaques. La 1ere division détacha, de Saint-Marcel, la brigade **PECHOT**, qui occupa le bois traversé par la voie romaine, sur la route de Vionville, et arrêta le mouvement offensif de l'ennemi.
En même temps, la division **LAFONT de VILLIERS** soutenait courageusement une canonnade meurtrière et faisait occuper, par la brigade **COLIN**, la ferme de Flavigny, où cet officier général se maintint solidement.
Chaque bataillon avait déployé 2 compagnies en tirailleurs à 400 pas du bataillon, pour couvrir son front. Au 75ème, les hommes des compagnies en bataille, reçurent l'ordre de se coucher pendant que les tirailleurs ripostaient au feu de l'ennemi, qui ne fit qu'augmenter d'intensité jusqu'à midi. L'artillerie, qui était placée à droite du 75ème, ouvrit le feu en se maintenant à hauteur de la ligne.
Les premiers blessés se retirèrent avec leurs armes, ceux du moins qui pouvaient marcher. Bien que faiblement abrités par les sillons des labours, les soldats montraient le plus grand sang froid ; les officiers montés restèrent à cheval. Le 2e bataillon, moins bien abrité que le premier, fit renforcer sa ligne de tirailleurs par 2 compagnies.
L'ennemi ayant voulu prononcer un mouvement offensif, fut arrêté par le 9ème régiment qui s'était porté résolument en avant.
Vers 2 heures, le feu sembla s'éteindre du côté de l'ennemi, entre Vionville et Flavigny : nos troupes prirent alors l'offensive et se portèrent an avant sur toute la ligne de Saint-Marcel à Rezonville ; mais ce mouvement ne put se prolonger en raison de l'attaque du côté du Bois des Ognons, montrant très clairement que l'ennemi voulait tourner Rezonville par sa droite. Mais de ce côté, la division **LEVASSOR-SORVAL** garda énergiquement ses positions. L'ennemi était arrêté, une brigade de cette dernière division fut portée avec succès sur les crêtes, en face de Vionville. De plus, le village de Rezonville, mis en état de défense se trouvait à l'abri des efforts de l'ennemi.
Vers 2 h 1/2, les munitions venant à manquer au régiment, l'adjudant major dans le 1er bataillon et des officiers de compagnie dans les autres, durent aller chercher des cartouches ; mais les caissons destinés au 75ème n'ayant pas suivi le régiment, il fallut prendre celles du 93ème.
Le 75ème soutint la lutte jusqu'à 5 heures du soir, heure à laquelle les tirailleurs, fatigués et décimés, se replièrent en bon ordre, relevés par le 93ème.
Les compagnies du 3ème bataillon, déployées en tirailleurs, et le 1er bataillon, eurent à repousser la charge d'1 brigade, composée du 16ème Uhlans et du 7ème Cuirassiers, qui subit de grandes pertes, beaucoup de chevaux restèrent entre nos mains, ainsi que des prisonniers blessés.

Dans le 2ème bataillon, il ne resta qu'une seule compagnie avec le drapeau, les autres ayant toutes été déployées ; dans le 3ème bataillon on dut envoyer les 4 compagnies de gauche, pour aider à l'attaque de Vionville, mais elles furent ramenées, 2 fois, après avoir subi des pertes sensibles.
Le régiment fut rallié dans le vallon au nord de Gravelotte et y passa la nuit.

Le régiment perdit dans cette bataille :

- **MM. AMADIEU**, colonel, mort des suites de blessures.
- **TRIOU**, jeune capitaine, tué.
- **FAURE**, lieutenant, tué.
- **OREMIERCHE (d')**, lieutenant, blessé.
- **DELANGLE**, lieutenant, tué.
- **TISSELIN**, capitaine, tué.
- **David de BEAUFORT**, chef de bataillon, blessé grièvement.
- **TRIOU** aîné, capitaine, blessé, mort le 22.
- **FLOVENS**, sous-lieutenant, blessé.
- **ALDROVANDI** (de), sous-lieutenant, blessé.
- **VERNEUIL**, capitaine, blessé, mort depuis.
- **FLAMENT**, capitaine adjudant major, blessé.
- **NOGUES**, sous-lieutenant, blessé.
- **VENTURE**, sous-lieutenant, blessé
- **BORDEL,** sous-lieutenant, blessé
- **LAPORTE**, lieutenant, tué.
- **LASCHAMP**, sous lieutenant, blessé.
- **MAZOYER**, porte drapeau, blessé.
- **DUVIVIER**, sous lieutenant, blessé.

BECHEREL, **PERRIER**, **RAYMOND**, **SANTELLI**, sous-lieutenants, ont été contusionnés.
525 hommes, tués, blessés ou disparus.

Le 17, à 11 h 1/2, le bivouac fut levé et la division prit la direction du Nord-Est ; le 75ème, après avoir traversé la route de Metz à Briey, à environ 1 km en avant de Saint-Privat la Montagne, s'établit vers 7 h 1/2 du soir entre ce village et celui de Roncourt, sa droite juste à hauteur d'un bouquet de peupliers, point le plus remarquable de la région ouest de Roncourt ; le régiment se trouvant en 1ère ligne et à l'extrême droite de l'armée, couvrit son flanc droit par 2 compagnies de grande garde regardant principalement le village de Montois ; aucun travail défensif ne fut fait dans Roncourt ; les habitants affirmaient que les bois situés à notre droite avaient été rendus, par eux, impraticables. En arrière du 75ème et à 500 mètres derrière Roncourt, se trouvaient le 9ème régiment du général BISSON et 1 brigade de cavalerie légère d'un régiment de Chasseurs d'Afrique et d'un régiment de Chasseurs de France. Le flanc gauche était appuyé à la route de Metz à Briey, par Saint-Privat et Ste Marie aux Chênes, le 91ème régiment conservant sa place de bataille, à gauche du 75ème.

BATAILLE DE SAINT-PRIVAT
18 AOUT 1870

Ancestramil

Le 6ème corps placé à la droite de la ligne de bataille, était établi sur 2 lignes et refusait son aile droite dans le but d'éviter d'être tourné par l'ennemi.
La division **TIXIER** face à la forêt de Jaumont, ayant sa gauche appuyée au village de Roncourt. La seconde et la 3ème division, généraux **BISON** et **LAFONT de VILLIERS**, sur un même front, la droite à Roncourt et la gauche à Saint-Privat, surveillaient le terrain du côté de la rivière l'Orne.
La 4ème division, général **LEVASSOR-SORVAL**, faisant face aux villages d'Hamonville et de **Saint-Ail**, la droite en avant et à hauteur de Saint-Privat et la gauche se reliant au 4ème corps d'armée.
Le rapport parvenu au corps le 18 au matin, prescrivait le départ si on n'était pas attaqués, mais, vers 11 heures, l'ennemi fut signalé. Une ½ heure après, le 4ème corps était attaqué par les Prussiens et, cette attaque s'étendit bientôt au 6ème corps ; à midi l'artillerie prussienne se faisait entendre en face des positions du 6ème corps. A midi un quart, la 4ème division avait, devant elle, 2 fortes colonnes ennemies qui ouvrirent une violente canonnade.
Immédiatement, le régiment prit ses dispositions de combat : 2 compagnies du 3e bataillon furent déployées en tirailleurs, à 1.500 mètres environ de Ste-Marie-aux-Chênes, dont elles se rapprochèrent jusqu'à 600 mètres ; le 2e bataillon en envoya également 3 ; ces 5 compagnies, qui avaient vue sur la vallée de l'Orne, firent éprouver à l'ennemi des pertes très sérieuses et l'empêchèrent longtemps de déboucher de Ste-Marie. Ce dernier village avait été occupé par la brigade **COLIN**, mais les effets de l'artillerie ennemie y avaient été si violents que la brigade avait dû le quitter, après une résistance opiniâtre.
Les Prussiens profitèrent de cette circonstance pour essayer de tourner la position par le village de Roncourt, mais la division **LAFONT de VILLIERS**, renforcée par la brigade **PECHOT**, les contint puis, se portant résolument en avant, obligea les Prussiens à rétrograder.
Pendant que notre cavalerie (division **du BARAIL**) par des démonstrations et des charges heureuses maintenait l'ennemi du côté de Roncourt, les Prussiens prononçaient un mouvement très précipité sur la gauche du village, en avant et à droite de la 4ème division. Les Dragons du colonel **de VERNEVILLE**, purent arrêter ce mouvement.
De nouvelles colonnes prussiennes entrèrent en ligne, et le feu de l'ennemi, et son artillerie reprirent une supériorité marquée ; la brigade **LEROY de DAIS** vint renforcer la division **TIXIER**.
Les compagnies du 75ème tinrent bon, quoique le terrain fut très défavorable à l'ennemi, mais, vers 4 h 1/2, les munitions vinrent à manquer et elles reculèrent ; elles furent relevées par des tirailleurs du 9ème de ligne. Pendant ce temps, le 1er bataillon, placé en potence, avait conservé 4 compagnies en bataille, 1 en tirailleurs et 1 autre dans la cour d'une maison avancée de **Roncourt**, formant réduit ; c'était le résultat d'un ordre donné par le maréchal **CANROBERT** lui-même ; cette portion du régiment ne pouvant plus tenir vers 4 h 1/2, après avoir recueilli les soldats du 93ème en retraite de Ste-Marie-aux-Chênes, recula par le nord de Roncourt, traversa le bois de Bronvaux et rejoignit le régiment à Saulny, pendant la nuit.
Le 2ème bataillon battit en retraite comme à l'exercice, avec le drapeau, en passant par l'intervalle compris entre Roncourt et Saint-Privat ; il en fut de même des fractions du 3ème bataillon ; ces débris n'eurent un peu de répit qu'après avoir franchi la crête. A un ½ kilomètre en arrière de cette position, le 75ème et le 91ème furent arrêtés par leur général de brigade ; on reçut l'ordre de se former en carré, avec 3 faces en bataille, la 4ème devant recevoir, en colonne, tous les hommes qui rejoindraient isolément. Puis, au bout d'un certain temps, la marche en retraite se continua lentement, mais en bon ordre jusqu'à un grand arrachement qui borde la route de Saint-Privat à Metz**,** à l'entrée du bois du Plesnois ; à ce moment, l'encombrement de la route était à son comble, hommes, chevaux, voitures, tout s'y précipita avec une grande confusion, et cela, en raison de la concentration énorme que

l'ennemi nous imposait et, aussi, parce que en réalité, on ne connaissait pas la ligne de retraite. Il faut ajouter que les villages de Roncourt et de Saint-Privat étaient en feu et que les tirailleurs ennemis commençaient à s'y montrer ; de plus, à 4 heures, la seule batterie d'artillerie qui opérait au sud-ouest de Roncourt avait battu en retraite après avoir épuisé ses munitions.

Le régiment perdit dans cette journée :

- **MM**. **MAHIEU**, sous-lieutenant, tué
- **ACQUIER**, lieutenant, blessé
- **LORIFERNE**, sous-lieutenant, blessé
- **JUDEE**, médecin major de 2e classe, disparu
- **DISSAUX**, médecin major de 1ère classe, disparu.
- 99 hommes tués, blessés ou disparus.

Les médecins s'étant rendus à l'ambulance dès le début de l'action, ne reparurent plus jusqu'à la fin de la campagne.
Le régiment en retraite, s'arrêta à Woippy, où il bivouaqua ; au jour, il reçut l'ordre d'aller s'établir, la droite à la route de Thionville, la gauche, au chemin de fer, s'alignant sur le Sansonnet ; il fut déplacé le lendemain et appuya à gauche, de telle sorte que le 1er bataillon se trouva établi entre la route de Briey et le chemin de fer, et le 3ème bataillon, avec une fraction du 2ème, de l'autre côté de la même route, à 1 kilomètre en avant du passage à niveau, voisin de la gare de Devant les Ponts ; on y ouvrit une tranchée pour couvrir le front.

ORGANISATION DES ECLAIREURS VOLONTAIRES

Le 22 août, on organisa une compagnie dite de partisans ; elle fut formée avec des soldats de bonne volonté, choisis parmi les meilleurs tireurs du 3ème bataillon ; on lui donna un effectif de 112 hommes, 3 officiers, 6 sergents, 12 caporaux et 1 clairon ; elle était fractionnée en 3 sections.

SORTIE DU 26 AOUT 1870

Le 26 au matin, toute l'armée passa sur la rive droite de la Moselle et le 6ème corps prit position près de la route de Villers l'Orme, à un kilomètre en arrière de ce village et sa gauche un peu en avant de la ferme de Châtillon ; la 1ère et la 3ème division forment la première ligne, la 2ème et la 4ème la seconde. Les troupes restèrent en position jusqu'à 4 heures du soir par une pluie battante.
Le régiment avait pris position en avant du bois de Grimont, face à Malvoy, le 4ème corps appuyait le 6ème et s'étendait à notre droite ; la compagnie de partisans fut déployée en tirailleurs le long des coteaux qui bordent la Moselle. Arrivés à 1 500 mètres environ du village de Malvoy, occupé par l'ennemi, les partisans échangèrent quelques coups de fusil avec lui et cette mousqueterie dura de 1 heure à 3 heures de l'après-midi ; les Allemands essayèrent de refouler leurs adversaires qui étaient bien postés dans les vignes ; aussi furent-ils obligés de reculer dans leurs tranchées après avoir éprouvé des pertes. De notre côté, les partisans perdirent 7 hommes ; 1 sergent et 1 soldat tué, 4 soldats blessés et un disparu.
Les partisans rallièrent le régiment, qui ne fut pas engagé, vers huit heures du soir.

Ancestramil

L'ordre ayant été donné de reprendre les positions occupées antérieurement sous Metz, le 6ème corps commença ce mouvement vers 4 heures du soir. Le régiment n'arriva à son ancien camp que le lendemain matin à 4heures, la 3ème division ayant formé l'arrière-garde.
Le régiment travailla à augmenter la puissance défensive de son camp, jusqu'au 30 août inclus on combla un peu les vides produits parmi les officiers ; on se ravitailla en munitions, en ustensiles de campement et même en vivres.

BATAILLE DE SERVIGNY
31 AOUT 1870

Le 31 août, toute l'armée passa de nouveau la Moselle pour prendre, sur la rive droite, les positions qu'elle occupait le 26 août.
Le régiment leva le camp après s'être allégé, parti à 6 heures et demie du matin. Il arriva vers onze heures à hauteur du fort Saint-Julien sur la route de Bouzonville et s'établit comme le 26, sa gauche à la route surveillant les pentes de la Moselle et sa droite à hauteur et en avant de l'angle sud-ouest du bois de Grimont.
Vers une heure, le 6ème corps était en position sur deux lignes, la droite à 1 200 mètres en arrière du village de Villers-l'Orme, à hauteur de la gauche du 4ème corps, le centre en avant du bois de Grimont, et la gauche à la cote 216, en avant de la ferme de Châtillon dont les tranchées abris étaient fortement occupées.
Le 6ème corps devait attendre que les 3ème et 4ème corps eussent prononcé leur mouvement sur Saint-Barbe pour attaquer à son tour, de front, les villages du Rupigny et de Charly.
Dans cette journée, le régiment servant de pivot à l'opération, s'avança progressivement en se reliant avec les autres corps placés à sa droite et bivouaqua dans la position qu'il avait gagnée, couvert par sa compagnie de partisans. Ceux-ci avaient occupé le village de Chieulles pendant la journée et avaient observé les Allemands rejetés de Rupigny sur Malvoy.
Le 1er septembre, le 1er bataillon reçut à 8 heures et demie du matin, l'ordre de se rendre au village de Chieulles, pour y appuyer un bataillon du 91ème qui s'y trouvait déjà ; le lieutenant-colonel **de BREM** fut chargé de prendre le commandement et organisa immédiatement la défense en faisant barricader les chemins nord et est et en jetant des tirailleurs dans les vergers qui entourent le village. Une compagnie resta en réserve à l'entrée du chemin par lequel on était arrivé. La 1ère et la 2ème compagnie eurent à repousser vers onze heures deux pelotons ennemis qui cherchaient à pénétrer dans le village. Le 2ème bataillon se trouvait déployé en tirailleurs dans la partie comprise entre le village et la route qui longe la Moselle et y soutint le feu de l'ennemi. Vers onze heures, la retraite très prononcée de toute l'aile droite de l'armée nous força à évacuer le village ; la retraite, protégée par la compagnie qui était restée en réserve, s'opéra en bon ordre. Le 3ème bataillon appuyait la compagnie de partisans et s'était avancé jusque vers Malvoy, position où il se maintint pendant une heure et demie environ, jusqu'au moment où il dut se conformer au mouvement général de retraite, soutenu par celles de ses compagnies qui s'était le plus avancée à l'ouest de Chieulles.
Le régiment vint se reformer à travers le bois de Grimont, sous le fort Saint-Julien où il reçut une distribution. Vers 3 heures, on se remit en route pour le camp quitté la veille qu'on atteignit à six heures du soir.
Les pertes du régiment ont été de 18 hommes dont : 2 tués, 15 blessés et 1 disparu.
A partir de cette époque, les opérations de l'armée ont un cachet particulier ; elles n'ont plus d'autre but que d'alimenter l'armée et d'élargir le cercle de fer qui l'environne en portant les avant-postes à des distances du camp de plus en plus grandes ; mais les nombreuses corvées, les travaux de guerre exécutés pendant cette période ont extrêmement fatigué les troupes.

Le 4 septembre, le 75ème reçut la première distribution de viande de cheval.
Le 9 septembre, vers 7 heures et demi du soir, par un temps très sombre et une pluie torrentielle on entendit une canonnade furieuse dirigée sur l'armée concentriquement : les avant-postes furent immédiatement renforcés par des troupes de soutien : 2ème bataillon. Le régiment se tint prêt à marcher, la 2ème compagnie du 3ème bataillon était établie à l'écart de Maison-Neuve et se porta tant derrière la barricade qui coupait la route que dans les tranchées adjacentes : elle s'y maintint malgré le désordre occasionné par un mouvement de recul que prononçaient les troupes placées à sa gauche. La bonne attitude de cette compagnie fut remarquée et signalée par le général de brigade au moment où il arrivait avec des troupes de soutien.
Une des corvées auxquelles le 75ème se rendit en armes faillit avoir les conséquences les plus graves ; en revenant avec des pommes de terre ramassées en avant de Woippy, des hommes du 25ème tirèrent sur les nôtres, nos officiers furent insultés et le général **de GIBON** qui commandait dans cette région exprime ses vifs regrets au sujet de ce grave malentendu.
Le régiment partagea les sentiments qui animaient l'armée à cette époque ; on n'entrevoyait plus la possibilité d'un secours et on était encore résolu à affronter la misère qui alla toujours grandissante ; le temps lui-même était défavorable.
Le 20 septembre, la ration de pain fut réduite à 500 grammes et la ration de fourrages fut composée d'avoine, de blé, de seigle et de feuilles d'arbres.
Le 27 septembre, le 1er bataillon du 75ème était aux avant-postes pendant la prise du château de Ladonchamp.
Le 30 septembre les denrées avaient atteint des prix excessifs ; la vie matérielle était devenue extrêmement difficile et des bruits politiques singuliers circulaient.

AFFAIRE DU 7 OCTOBRE

Le 7 octobre, vers 10 heures du matin, tout le 6ème corps prit les armes ; les compagnies de partisans, réunies en avant du village de Woippy furent déployées en tirailleurs et se portèrent en avant, sous le commandement du général **de GIBON** ; les hommes du 75ème prirent le chemin de Sainte-Agathe, évitèrent la ferme en observant le bois puis délogèrent les avant-postes ennemis et firent une dizaine de prisonniers. On arriva ainsi à la ferme de Bellevue, mais une fusillade vive s'engagea sur ce point et le général fut blessé au moment où il criait « A la baïonnette ! » Le mouvement des autres corps nous ayant aidés, les Allemands reculèrent et les poursuivant avec célérité, les hommes du 75ème, arrivèrent jusqu'en vue du camp ennemi ; mais l'alarme avait été donnée et les tranchées étaient garnies.
On était à 300 mètres : on tint là une heure environ, mais déjà n'ayant plus de directives, manquant de munitions, les hommes plièrent et se rendirent à Bellevue où éclata un incendie sans importance. Le capitaine reçut l'ordre d'évacuer cette position. Il battit en retraite sur Sainte-Agathe point sur lequel étaient établis les avant-postes du régiment.
Pendant ce temps, le 1er bataillon du 75ème était placé à hauteur de la **ferme** Sainte-Adèle, sa droite appuyée à la route ; le 3ème bataillon avait sa gauche couverte par le bois de Woippy et se prolongeait sur une ligne presque perpendiculaire à la route, avec mission de soutenir la batterie d'artillerie placée entre les deux bataillons ; il n'y eut rien de particulier jusqu'à l'incendie de Bellevue ; mais au moment où le mouvement de retraite des partisans se dessina on entendit une fusillade serrée et l'artillerie entra en action pour couvrir la retraite. Le régiment ne se retira qu'après l'artillerie et rentra à son camp à sept heures du soir.
La compagnie de partisans avait éprouvé les pertes suivantes :
M. SAINT sous-lieutenant, contusionné,

Un tué et 17 blessés.

A partir de cette époque, jusqu'à la capitulation, les partisans ne furent plus employés que pour soutenir les avant-postes.

FIN DU SIEGE
OCTOBRE 1870

Le 8 octobre, le 75ème alla relever le 28ème régiment au château de Ladonchamps, le 2ème bataillon occupa la ferme Sainte-Agathe et fut relié par une tranchée circulaire aux deux autres bataillons, placés autour du château et à l'intérieur. Le régiment garda ces positions pendant 48 heures et y subit le feu continu de la batterie prussienne établie à Semécourt ; il eut 6 hommes blessés dont un très grièvement.
Le 13 octobre, il y eut un armistice de deux heures pour enterrer les morts restés entre nos lignes ; quelques officiers purent en profiter pour faire parvenir des nouvelles à leurs familles.
Le 14, par un brouillard très épais, on entendit une canonnade lointaine dans la direction de l'Ouest ; on fit à ce sujet des conjectures de toutes sortes, mais on ne prit pas les armes.
Le 18, les officiers furent prévenus par le colonel de la démarche du général **BOYER**.
Le 22, le pain fut supprimé.
Le 24, eut lieu une fausse alerte résultat d'une fusillade autour de Plappeville.
Le lendemain 25, le colonel réunit les officiers et leur annonça l'issue fâcheuse de la mission du général **BOYER** et le 26, à 4 heures et demie du soir, dans une nouvelle réunion, le colonel apprit aux officiers que l'armée était prisonnière de guerre par suite d'une convention signée entre le maréchal **BAZAINE** et le prince **FREDERIC-CHARLES**.
Le 27 octobre, à 10 heures et demie du soir, arriva un ordre écrit prescrivant de porter le drapeau à l'état-major de la division ; cet ordre, exécuté par un adjudant-major portait que l'artillerie brûlerait les drapeaux une fois réunis.
Le 28, les officiers apprirent les conditions de la capitulation ; ils conservent leurs armes et leurs effets particuliers.
Enfin, le 29 octobre, le régiment se rendit au fort de Plappeville pour y verser ses armes, ses munitions et sa comptabilité ; le matériel roulant, les animaux de selle et de bât durent être rendus au ban Saint-Martin.
A midi, le colonel réunit le régiment et lui fit ses adieux par un temps horrible. Puis les malheureuses compagnies furent acheminées vers le château de Ladonchamps où elles arrivèrent à une heure et les soldats furent remis aux Prussiens en armes. Les officiers se retirèrent prisonniers sur parole.

UNITES FORMEES PAR LE DEPOT DU 75ème
PENDANT LA CAMPAGNE DE 1870-1871

Nous avons déjà vu que le 27 septembre 1870, une compagnie du 75ème régiment d'infanterie avait formé la 3ème compagnie du 2ème bataillon du 35ème régiment de marche devenu plus tard 135ème régiment d'infanterie de ligne. Cette compagnie avait été envoyée à Paris.

Notons en outre, à la même date les formations suivantes :

- 5ème et 6ème compagnies du 4ème bataillon du 75ème
- 1ère et 2ème compagnies provisoires (2 septembre).

Puis par le dépôt :

- La 8ème compagnie du 3ème bataillon concourut à la formation, au Mans, du 31ème régiment de marche devenu 131ème régiment.
- Une compagnie de marche envoyée à Bourges qui concourut à la formation du 40ème régiment de marche.

Le 5 octobre 1870, le dépôt forma les 2ème, 3ème, 4ème, 5ème et 6ème compagnies du bataillon de marche à Contay (Somme) et qui concoururent à la formation du 67ème de marche.
Le 19 novembre, le dépôt forma les 1ère, 2ème, 3ème, 4ème et 5ème compagnies du 2ème bataillon de marche, organisé à Contay (Somme) et qui entra dans la formation du 67ème régiment de marche.
Le 29 novembre 1870, le dépôt forma les 1ère, 2ème, 3ème, 4ème et 5ème compagnies du 3ème bataillon de marche à Landrecies, et enfin, le 11 janvier 1871, il forma, à Lille, les 1ère, 2ème, 3ème et 4ème compagnies du 4ème bataillon de marche.
Signalons encore ici le 75ème régiment de mobiles organisé le 2 décembre 1870, au moyen du 4ème bataillon de mobiles du Maine-et-Loire et des deux bataillons de mobiles de Loir-et-Cher. Ce régiment placé sous les ordres du lieutenant-colonel de **MONTLAUR**, fit partie de la 1ère brigade (général **BOURDILLON**) de la 1ère division (amiral **JAURIGIBERY**) du 16ème corps d'armée (général **CHANZY**).
Pour l'historique de ce corps voir l'historique du 4ème bataillon de Maine-et-Loire.

75ème REGIMENT DE MARCHE

Un décret de la délégation de Bordeaux, en date du 27 décembre 1870, ordonna la création du 75ème régiment de marche qui fut composé des détachements envoyés des dépôts des régiments suivants : 1er, 2ème, 8ème, 9ème, 13ème, 20ème, 26ème, 28ème, 40ème, 50ème,63ème, 72ème, 82ème, 86ème, 88ème, 91ème, 97ème, 98ème, 99ème et 100ème et formant en tout un effectif de 3 020 hommes.
Un autre décret en date du 1er janvier 1871 ordonna la constitution du 25ème corps d'armée sous les ordres du général **POURCET**. Le 75ème de marche forma, avec le 2ème bataillon de fusiliers marins, la 2ème brigade de la 1ère division. **M. le capitaine de vaisseau BURAT** commanda la division et **M. LEMORDANT de LANGOURIAN**, la brigade. Les divers détachements qui concoururent à la formation du régiment étaient réunis à Bordeaux vers la fin de décembre 1870, sous la conduite, quelques-uns d'un capitaine, d'un lieutenant et d'un sous-lieutenant, d'autres sous la conduite de deux sous-lieutenants et très souvent d'un seul officier. Pour arriver à la formation du 3ème bataillon, on appela des officiers des dépôts qui avaient fourni les détachements et la composition définitive du 75ème régiment de marche, fut arrêtée le 5 janvier 1871 et fixée ainsi qu'il suit : 3 bataillons à 6 compagnies et comprenant :

Etat-major

BLAT	: Lieutenant-colonel, commandant
VARAIGNE	: Chef du 1er bataillon
LAGUIRE	: Chef du 2ème bataillon
GUINARD	: Chef du 3ème bataillon
PELLEFIGUE	: Capitaine adjudant-major du 1er bataillon

BREAUTE : Capitaine adjudant-major du 2ème bataillon
BATTISTELLE : Capitaine adjudant-major du 3ème bataillon
ROY : Médecin major de 2ème classe
POUVEROCHE : Médecin aide-major de 2ème classe
BOUDON : Médecin aide-major de 2ème classe
DARMEZIN : Lieutenant officier-payeur
BREL : Sous-lieutenant officier d'habillement
BUROT : Capitaine faisant fonction de major

Bton	Cies	Capitaines	Lieutenants	Sous-lieutenants
1ère	1er		**JAMMES**	**BOURQUET**
	2ème		**ROLLET**	**JUIN**
	3ème			**CAMPER**
	4ème		**JORDY**	**ESTRABON**
	5ème	**BUROT**		**LUINBOURG**
	6ème		**LEFEBVRE**	**OLLIANDON (de)**
2ème	1er		**POISSONNIER**	**DUBREUIL**
	2ème		**BOSSELEC**	**VILLE**
	3ème		**MAAS**	**MARSOU**
	4ème			**ARNOULD**
	5ème			**GODIN de VILLAINE**
	6ème	**COSTEDOAT**		**GROLLIEROU**
3ème	1er		**ARNAUD**	**JONCHERE (de la)**
	2ème	**DELINEUC**		**JOUMARD**
	3ème	**LIGNY**	**SIMON**	**CHICHE**
	4ème	**PLANET (de)**	**BREZET**	**DAMBAS du FERRON**
	5ème		**CADOT**	**DESCAMPS**
	6ème		**BONNET**	**ESCARE**

Le 1er et le 2ème bataillon entièrement constitués le 2 janvier, allaient cantonner le 3 janvier, le 1er bataillon à Podensac, le 2ème aux Portets. Le 3 et le 4, le 3ème bataillon fut organisé à Bordeaux et en partit, le 5, à 4 heures du soir, pour se rendre par les voies ferrées à Issoudun où il arriva le 6, à 4 heures du soir. Les 1er et 2ème bataillons quittèrent leurs cantonnements également le 5 et arrivèrent à Issoudun dans la soirée du 6 janvier.
Le régiment y séjourna le 7, en partit le 8 à 7 heures du matin pour se rendre à Massay où il cantonna. Le lendemain, 9, il quitta Massay à 6 heures du matin, arriva à Vierzon à 11 heures et reçut là l'emplacement qu'il occuperait désormais en attendant la formation du 25ème corps d'armée dont le quartier général était à Vierzon.
Les Prussiens étaient alors à Salbris. Afin de garantir le quartier général contre une surprise de l'ennemi, le 1er bataillon fut envoyé à Laloeuf du Houx et détacha une compagnie en grand-garde à la Grande Grêlerie. Le 2ème bataillon occupa Orsay, se couvrant par des grand-gardes aux Ygonmiers, les 3ème bataillon cantonna au Puy Berthaux en détachant des compagnies aux forges de Vierzon, aux Bouleaux, au Briou, à Fougerie et aux Longuervies sur la route de Vierzon à Salbris. Une compagnie d'éclaireurs commandée par le lieutenant **BREZET** fut créée aussitôt après l'arrivée du régiment à Vierzon et occupa le château de Chalumeau.
Le lieutenant-colonel **BLOT**, nommé colonel à la date du 14 janvier 1871, quitta le régiment pour commander la 2ème brigade de la 3ème division et **M. le lieutenant-colonel**

Ancestramil

GUICHARD, arrivé en remplacement de **M.BLOT** pris le commandement du régiment le 17 janvier.
La division du 25ème corps devant se porter sur Bourges, le 75ème de marche partit de ses cantonnements en avant de Vierzon le 22 janvier.
Le 1er bataillon coucha le soir à Marmagnes, le 2ème à Saint-Doulchard et le 3ème à Berry Bouy.
Le 23, à 11 heures du matin, les 1er et 3ème bataillons arrivèrent à Bourges et logèrent dans les hangars de la fonderie et y séjournèrent jusqu'au 25. Le 2ème bataillon resta à Saint-Doulchard jusqu'à cette époque.
Le 25, à 6 heures du matin, les 3 bataillons se mettaient en marche pour La Charité. Les adjudants-majors partis en avant, reçurent l'ordre de préparer le logement de leurs bataillons dans les villages suivants : le 1er à Grou, le 2ème à Baugy, le 3ème à Brecy. Mais Brécy étant encore occupé par le 74ème, le 3ème bataillon alla coucher à 2 kilomètres plus à gauche sur la route, à Guilly.
Le 26 janvier, à 10 heures du matin, le régiment arrivait à Sancergues et recevait l'ordre de cantonner : le 1er bataillon à La Chapelle-Moliard, le 2ème à Saint-Martin et le 3ème à Sancergues. Séjour dans ces positions jusqu'au 29.
Le 28, le général de division **BRUAT** passa la revue du régiment réuni en avant de Sancergues sur la route de Sancergues à la Charité. A l'issue de la revue, le général de division compléta les cadres d'officiers en nommant 10 lieutenants du régiment, capitaines et 8 sous-lieutenants, lieutenants, 14 sous-officiers furent promus sous-lieutenants.
Le 29, le 75ème de marche quitta ses cantonnements pour se rendre à La Charité, le 1er bataillon occupa Raveau et Sainte-Hélène, le 3ème La Charité. Des compagnies de grand-garde furent placées au nord, à l'est et à l'ouest de la ville. Le lendemain la division se porta sur Clamecy. Le régiment alla coucher, le 1er bataillon au château des Bourras, le 2ème à Chateauneuf et le 3ème à Chamery et sur la droite de Châteauneuf.
Le 31 janvier, le 75ème occupait : le 1er bataillon Moulot et Pressure près de Clamecy, le 2ème Trucy et le 3ème Corvel d'Orgueilleux. L'état-major de la division occupa Clamecy et les corps de la division : Clamecy, Entrain, Orsy, Rilly. C'est dans ces divers cantonnements qu'arriva la nouvelle de l'armistice et le régiment dut y rester jusqu'à nouvel ordre.

L'assemblée nationale devant se réunir à Bordeaux, le 15 février, la 1ère division du 25ème corps fut appelée dans cette ville où elle prit alors le titre de division active de Bordeaux. Elle avait pour mission de protéger, avec le 74ème de marche et les bataillons de fusiliers marins composants la division, les séances de la dite assemblée.
A cet effet, le 10 février, elle quittait, la gauche en tête, ses cantonnements de Clamecy, des environs de Trucy, Montfort et Corvol pour se rendre à La Charité où elle prit les voies ferrées.
Le 10, le régiment coucha : le 1er bataillon à Vargy, le 2ème à Arbouze, le 3ème à Champfleury, le 11, il occupait Châteauneuf, Nanay, Guichy et Chasnay, en repartait le 13 et vint occuper jusqu'au 15 : Raveau Charné, les Brédinane et La Charité. Le 15 au matin, le régiment vint occuper les abords de la gare de La Charité et fut dirigé en deux convois sur Bordeaux où il arriva les 17 et 18 février. Les 1er et 2ème bataillons occupèrent le quai de la Paludade et le 3ème l'église Saint-Ferdinand jusqu'au 24 février, époque à laquelle le 1er bataillon alla cantonner à Bègles, le 2ème au Pont de la Maille et le 3ème à l'usine CAYRON à Biramb…
Le nombre des hommes sous les armes, en arrivant à Bordeaux était de 2 485 et quelques jours après, par suite du renvoi des engagés et des rappelés il fut réduit à 1 466.

Après les préliminaires de paix, le régiment suivit le gouvernement à Versailles où il arriva les 19 et 20 mars et concourut avec les corps de la division au service de la place et notamment à la garde des portes de la ville.

OPERATIONS CONTRE LA COMMUNE

Le 25 mars 1871, la division prit le n° 3 de l'armée de Paris et fut composée de la manière suivante :

1ère brigade
74ème de marche
1er régiment d'infanterie de marine
2ème régiment de marche de fusiliers marins

2ème brigade
75ème de marche
2ème régiment d'infanterie de marine
1er régiment de marche de fusiliers marins

A partir du 2 avril, le régiment prit part aux opérations dirigées contre l'insurrection.
Le 3, depuis 10 heures du matin jusqu'à 6 heures du soir il occupa le Bas Chaville, rentra camper en avant de la grille de l'avenue de Paris et reçut à 9 heures du soir l'ordre d'aller occuper les positions de Meudon conquises dans la journée. A 10 heures ½, le régiment relevait le 91ème de marche qui occupait les pentes situées à la droite du Château de Meudon et qu'on appelle la brèche du parc de Chalais.
Le 1er bataillon en entier se déploya à gauche, relié de ce côté à un bataillon du 35ème. Il garnit de tirailleurs le bord des terrasses, fit descendre sa ligne, en serpentant dans un chemin à mi-côte qui contourne les trois mamelons au-dessous de la grande allée qui part du château et conduit au rond-point où était établie une batterie de 4.
Deux compagnies du 2ème bataillon contournèrent la ligne au-dessous de la batterie s'appuyant à un mur crénelé et le garnissant en arrière de la batterie de 4 où elles se reliaient au 35ème de ligne. Les 4 dernières compagnies du 2ème bataillon et le 3ème bataillon en entier, étaient en réserve dans l'allée, à mi-chemin du château et de la batterie de 4.
Pendant la nuit, quelques obus furent lancés du fort d'Issy dans la direction du château mais ils allèrent se perdre au loin.
Dans la journée du 4, de 10 heures et ½ à une heure ½, le fort d'Issy ne cessa de tirer sur nos grand-gardes et nos réserves. Le lieutenant-colonel **GUICHARD** dut plusieurs fois changer de place les réserves, car le tir des insurgés était devenu d'une précision dangereuse. Vers 2 heures, le régiment reçut l'ordre de quitter une partie de ses positions et de renfermer la défense sur les terrasses et le château où le capitaine **PELLEFIGUE**, commandant le 1er bataillon, se retira avec 3 compagnies de ce bataillon, se reliant au moyen d'une section déployée en tirailleurs, avec le 79ème de marche, qui était dans l'allée des Trivoux. Le restant du régiment fut placé aux Communes sur la gauche de la batterie de 12, garnissant, avec 5 compagnies la redoute de la Terrasse en avant des Communes et des abords, le reste du régiment dans les bâtiments.
Une demi-heure après, le 75ème de marche était remplacé par le 90ème, reprenait la route de Versailles et rentrait dans ses cantonnements à 4 heures. Dans cette journée, 6 hommes furent

blessés par des éclats d'obus. **M. le capitaine PELLEFIGUE** reçut en récompense du sang-froid et de l'énergie dont il fit preuve dans cette circonstance la croix de la Légion d'honneur.
Le 6 avril, un décret du chef du pouvoir, ordonnait que l'armée de Paris pris le titre de 2ème division de réserve et serait commandée par le général **VINOY**. Le 75ème de marche resta à la 2ère brigade de cette division.
Le 18 avril, le dépôt du 75ème de ligne envoya au 75ème de marche un détachement de 233 hommes pour renforcer les compagnies et 11 officiers.
Le 75ème de marche quitta Versailles le 26 avril avec la division **BRUAT** et alla camper à la Malmaison.
Dans la nuit du 3 au 4 mai, le régiment marchant en tête de la division précédé d'une compagnie de gardiens de la paix et de 2 compagnies de la Garde républicaine, tenta de s'emparer de la porte Dauphine. Le projet ayant échoué, les diverses divisions qui avaient passé la Seine à Puteaux durent retourner à 3 heures du matin à leurs campements.
Le 7 mai, la division rentra à Versailles et le 75ème alla camper au camp de Satory ; le 11, il alla occuper le parc de Saint-Cloud à Ville d'Avray et concourut dès lors au travail et à la garde des tranchées.
Dans la nuit du 13 au 14 mai, une corvée de 1 000 travailleurs partit, sous les ordres du commandant **CARTIER d'AURE**, aux tranchées du Bois de Boulogne. Toute la nuit, une vive fusillade accompagnée de mitraille ne cessa d'inquiéter les tirailleurs, ceux-ci ne répondaient pas et continuèrent leur travail en creusant et a approfondissant 1 200 mètres de tranchée.
Le capitaine **POISSONNIER**, allant de la droite à la gauche de sa compagnie fut grièvement blessé à l'abdomen. Le 16 mai, à 5 heures du matin, les 2ème et 3ème bataillons, sous les ordres du lieutenant-colonel **GUICHARD**, se rendirent à Boulogne pour la garde des tranchées. Tout se passa sans que les hommes tirassent un coup de fusil jusqu'à 2 heures du soir, au moment où un homme venant des fortifications vient vers le poste des Princes, fut aperçu longeant la route. Cet homme, envoyé sans doute en reconnaissance fut accueilli à coups de fusil et tué.
La fusillade venant des remparts fut fort active vers 7 heures du soir, à minuit elle prit une grande intensité et fut accompagnée de boîtes à mitraille venant des pièces placées à droite et à gauche de la porte d'Auteuil, des bastions 59, 60, 65 et 69.
Le 17 mai, à 6 h1/2 du matin, la garde des tranchées étaient relevée par le 58ème et rentrait au camp. Les corps appuyant à gauche du régiment étaient le 4ème et 13ème provisoires.
Le 18 mai, le 1er bataillon alla prendre la garde des tranchées, il fut accueilli par une très vive fusillade et eut un caporal blessé. Le 21 mai, le régiment partit au camp de Ville d'Avray à 9 heures du soir, descendit en silence sur Paris, en suivant la route des tranchées d'Auteuil, s'arrêta au pont de bateaux et attendit les ordres.
Le 22 mai, le régiment se mit en marche vers 2 heures du matin, se dirigea vers Sèvres, traversa la Seine sur le pont de pierre, entra dans Paris par la porte de Saint-Cloud, traversa, le Point du Jour, le pont de Grenelle, suivit la Seine jusqu'au Champ de Mars et s'arrêta par ordre. Un poste qui gardait les abords du Champ de Mars fut enlevé, de nombreux prisonniers, un soi disant commandant de place, un directeur de fonderies de mitrailleuses furent envoyés au dépôt du Point du jour. Des coups de feu venant des baraques exigèrent l'envoi de la compagne des éclaireurs soutenue par la 3ème compagnie du 1er bataillon pour y mettre fin. Ces 2 compagnies s'éloignant trop, et l'ordre étant, furent rappelées. Les insurgés prennent ce rappel pour une fuite en retraite revinrent on nombre, garnissant les barricades de l'autre côté et occupèrent les barricades des rues de Grenelle et Saint-Dominique et l'avenue de Lamothe Picquet. Les éclaireurs et le 1er bataillon les chassèrent.
La 1ère compagnie du 2ème bataillon fut déployée en tirailleurs sur le quai, elle essuya quelques coups de feu et s'arrêta un peu avant de la Manufacture des tabacs. L'artillerie de la division

vint en arrière et se mit en batterie. La compagnie fut alors envoyée par le lieutenant-colonel dans la maison située au coin de la place des Invalides et du quai. Le commandant **LAGUIRE,** du 3ème bataillon l'y installa ; la compagnie d'éclaireurs fut placée dans la maison contigüe et toutes deux tirèrent par les fenêtres. Le feu de ces deux compagnies ne produisant pas d'effet, le commandant **LAGUIRE** demanda l'autorisation se s'emparer du Ministère des affaires étrangères. Il s'y installa, la position était bonne, l'ennemi y mit le feu. L'incendie fut éteint et le tir cessa. A 9 heures, le commandant du 2ème bataillon fit demander deux compagnies de plus pour occuper le Corps Législatif et en chasser un poste. Les compagnies furent envoyées, mais l'ordre étant de rentre à la Manufacture des tabacs un instant après, 300 hommes d'infanterie de marine relevaient ces compagnies. A la fin de la journée, le régiment était établi : le 3ème bataillon au dépôt militaire de campement, habillement et harnachement. Il fournit 3 compagnies de garde : une, rue Surcouf, une, rue Jean Nicot, une rue Moland. Toutes trois reliées au 76ème dans la rue Saint-Dominique et gardées du côté du quai par un cordon de sentinelles reliées en arrière aux fusiliers marins. Le 23 mai, à 3 heures du soir, 3 compagnies du 3ème bataillon allèrent occuper les Invalides. Le lieutenant-colonel fit placer des tirailleurs dans les combles pour contrebattre les tours de Sainte-Clotilde où les insurgés s'étaient portés. A 5 heures ½ le 3ème bataillon tout entier et les bagages furent installés à l'hôtel des Invalides et y passèrent la nuit. A 7 heures du soir, les 2 premiers bataillons se mettaient en marche précédés de la compagnie des éclaireurs ; ils passèrent par les rues Jean Nicot, Saint-Dominique, l'Esplanade, rue de l'Université jusqu'à la place de Bourgogne. La première compagnie du 1er bataillon fut envoyée sur la droite faire une reconnaissance dans la rue de Bourgogne, vers les rues de Grenelle et Saint-Dominique. La colonne remonta la rue de Bourgogne, tourna dans la rue de Grenelle, entra au Ministère de la guerre, fusilla le poste qui y était installé et sortit par les travaux de construction à l'angle du boulevard Saint-Germain et de la rue de l'Université jusqu'à la rue de Bellechasse où elle reprit la rue Saint-Dominique pour entrer au Ministère des travaux public d'où elle descendit de nouveau dans la rue de l'Université au Conseil d'Etat qui était en flammes ainsi que la rue de Lille. Elle entra au Conseil d'Etat, mais ce bâtiment n'était pas tenable, elle dut se replier. Le 2ème bataillon s'engagea dans la rue de l'Université, la 5ème compagnie fut envoyée à la découverte ; elle engagea une vive fusillade avec des insurgés établis à une barricade en arrière de la rue de Bac. Cette barricade fut prise, elle était armée d'une pièce de 12 placée dans une embrasure ; 4 officiers insurgés y furent fusillés. La 1ère et la 6ème compagnies du 2ème bataillon furent envoyées en aide à la 5ème et le commandant **LAGUIRE** les plaça savoir : la 5ème à une autre barricade rue du Bac, à hauteur de petit Saint-Thomas, la 1ère compagnie à la barricade de tête, rue de l'Université, la 6ème dans la rue du Bac, à une autre barricade à hauteur de la rue de Verneuil faisant face au Pont Royal. Le reste du bataillon fut échelonné dans la rue de l'Université et relié au Ministère des travaux publics par 2 compagnies du 1er bataillon dont l'une garda les abords du Conseil d'Etat. Le reste du 1er bataillon fut placé dans le jardin du Ministère des travaux publics. Le 3ème bataillon resta aux Invalides. La nuit s'écoula dans cet ordre.

Le 24 au matin, le 1er bataillon fut dirigé sur le musée d'artillerie et occupa la place Saint-Thomas. La 6ème compagnie du 2ème bataillon fut renvoyée à son bataillon. La 5ème compagnie du 2ème bataillon était fortement engagée dans la rue des Saints-Pères, le lieutenant-colonel lui envoya la 6ème du 1er. Les compagnies s'emparèrent de la barricade et le **c**apitaine **COSTEDOAT**, commandant la 5ème compagnie du 2ème bataillon y fut tué. La 2ème section de la 2ème compagnie du 1er bataillon s'empara d'une barricade située au bas de la rue Saint-Guillaume près de la rue Peyronnet. Le 41ème attaquant du côté de la rue de Grenelle, la rue Saint-Guillaume devint libre. Le 1er bataillon reçut l'ordre de se rendre avec le lieutenant-colonel à l'hôtel des monnaies en passant par les rues de Grenelle, du Four Saint-Germain, de Seine, passage du Pont-Neuf et rue Guénégaud. Arrivé rue de Grenelle, à hauteur de la rue des

Saints-Pères, le 1er bataillon trouva le 41ème occupé à prendre en cheminant par les maisons, un réseau de barricades, en serrant le carrefour de la Croix Rouge. Un chef de bataillon du 41ème fit demander du renfort au 75ème et on lui envoya une section de la 2ème compagnie du 1er bataillon qui fut établie dans une maison au coin de la rue du Four Saint-Germain. La 1ère section de la compagnie des éclaireurs s'empara d'une barricade de la rue de Rennes, à hauteur de la rue du Vieux Colombier. La 2ème section des éclaireurs fut envoyée dans la rue Bonaparte, s'empara d'une barricade et poursuivit les insurgés. La 1ère section de la 1ère compagnie du 1er bataillon fut envoyée en soutien à la 1ère section des éclaireurs. Pendant la route, elle rencontra les insurgés qui s'enfuirent dans la mairie du 6ème arrondissement. Le lieutenant **CHICHE,** commandant la section, les poursuivit, s'en empara et les ramena aux dépôts des prisonniers. Pendant ce temps, le lieutenant-colonel passant devant les 2 régiments de marche des fusiliers marins conduisit le 1er bataillon à la Monnaie déjà occupée par le 3ème. Vers 3 heures ½ le 2ème bataillon venait rejoindre les deux autres à la Monnaie. Le 3ème bataillon partit vers 5 heures du matin de l'hôtel des Invalides et arriva à Saint-Thomas d'Aquin. Il prit la rue Saint-Dominique à 10 heures du matin ayant à gauche, dans la rue des Saints-Pères l'infanterie de marine et à droite le 41ème de ligne. Ordre lui fut donné de tirer sur la barricade de la rue Taranne pendant qu'on devait la tourner par la droite et par la gauche. Le commandant **GUINARD** du 3ème bataillon fit entre des hommes au n° 1 de la rue Saint-Dominique et tirer par les fenêtres. Le lieutenant **HAYE** y fut tué et la barricade enlevée. Le 3ème bataillon parcourut ensuite la rue Jacob à hauteur de la rue Bonaparte, la 2ème compagnie fut envoyée au palais des Beaux-Arts. Le bataillon prenant la rue de l'Echaudé, la rue de Seine, le passage du Pont Neuf et la rue Guénégaud prit possession de la Monnaie vers midi. Il occupa la barricade construite sur le quai Conti au bas de la rue Guénégaud et plaça des tirailleurs sur les toits et les balcons. Le régiment tout entier était réuni à la Monnaie et le capitaine commandant les compagnies d'infanterie de marine du carrefour Buci demanda des renforts au lieutenant-colonel qui lui envoyé de suite les 4ème et 5ème compagnies du 1er bataillon qui l'aidèrent à s'emparer de la barricade le la place Saint-Michel et rentrèrent deux après. La nuit se passa à la Monnaie.

Le 25 mai à 9 heures, les deux premiers bataillons partirent pour la place Saint-Michel ; ils laissèrent défiler devant eux la première brigade d'infanterie de marine de la 2ème et furent suivis par les marins fusiliers ; l'artillerie venait ensuite ; le 3ème bataillon à la queue. Les 1er et 2ème bataillons se massèrent en colonne et s'établirent dans l'entrepôt des vins.

L'artillerie se mit en batterie et le 3ème bataillon fut placé, de garde, le long du quai de la Tournelle, dans l'entrepôt. Ces deux bataillons ayant subi quelques pertes, sur l'avis du général de la division, le lieutenant-colonel les fit porter en colonnes serrées par peloton en arrière des bâtiments de l'entrepôt, entre les allées de Bourgogne, de Champagne et de Bordeaux. A la nuit, ces bataillons suivirent l'infanterie de marine le long du quai Saint-Bernard et entrèrent dans la gare du chemin de fer d'Orléans par le boulevard de l'hôpital. Le 3ème bataillon vint les rejoindre vers 10 heures ; le régiment défila dans la gare et le long de la voie jusqu'au pont de Bercy. A minuit, on traversa le pont et les 3 bataillons passèrent la nuit sur le quai de la Râpée.

Le 26 mai, le 3ème bataillon fut mis à 4 heures du matin sous les ordres du colonel **AZAN** du 2ème régiment d'infanterie de marine et placé dans la rue de Bercy, depuis le bouvard Mazas jusqu'à la fin du boulevard de la Contrescarpe afin de contrebattre par la mousqueterie quelques barricades établie de l'autre côté de la rue de Bercy, principalement une située rue de Lyon qui enfilait la rue Lacuée. Ces barricades étaient armées de canons et de mitrailleuses. Dans l'après-midi, elles furent tournées et évacuées, le 3ème bataillon vint alors rejoindre le régiment à la gare de Lyon. Pendant ce temps, le 2ème bataillon fouillait les maisons en avant de la gare de Lyon. Vers 5 heures du soir, le régiment alla prendre position en arrière de la barricade du viaduc sur le boulevard Mazas et dans la rue Lagraverand ayant

devant lui sur le boulevard les fusiliers marins et l'infanterie de marine, 3 compagnies du 3ème bataillon et le commandant **GUINARD** occupèrent la prison Mazas.
Le 27 mai, vers 6 heures du matin, le régiment fut échelonné sur le boulevard Mazas de la prison à la caserne de Reuilly et passa nuit dans cette position. Le quartier fut en partie fouillé et les armes enlevées.
Le 28 mai, à 3 heures du matin, la compagnie des éclaireurs fut emmenée en avant avec une compagnie de chaque régiment de la brigade et la compagnie franche de la division du général de **LANGOURIAN**. Le régiment traversa la place du Trône et prit le boulevard Philippe Auguste. La compagnie des éclaireurs suivit les rues de la Folie Regnault et de la Vacquerie pendant que les marins enlevaient la prison de la Roquette. Le 1er bataillon suivit le même chemin, le 2 entra par la rue de la Roquette, rejoignit le 1er bataillon sur la place. Les éclaireurs furent emmenés par le général de **LANGOURIAN** et contribuèrent à la prise de la mairie du XI arrondissement. Le 1er bataillon marche parallèlement à l'infanterie de marine dans la rue de la Roquette, mais précédé en partie par cette infanterie, déboucha sur la place de la mairie du XI arrondissement et fut placé de la manière suivante : la 2ème compagnie, 1er bataillon à la barricade de la rue du Chemin Vert, la 3ème en arrière, par le flanc sur le trottoir droit de la rue Merlin, les autres compagnies dans les mêmes dispositifs jusqu'à la rue de la Roquette. La 1ère compagnie du 1er bataillon avait été détachée en avant sur le boulevard Philippe Auguste pour couvrir la marche de la colonne et appuyer la compagnie de fusiliers marins, qui occupait la barricade des boulevards des Amandiers et de Ménilmontant. Le 2ème bataillon fut placé en arrière de la façade de la mairie en colonne serrée par pelotons. Le 3ème bataillon fut employé à fouiller les maisons : une compagnie resta à la garde dans la rue de l'artillerie (réserve) à la place du Trône. La 3ème était détachée depuis le 25 à la garde de l'artillerie de la brigade. La 3ème du 1er, après avoir occupé la barricade du chemin Vert reçut l'ordre de parcourir l'avenue……Arrivée à la place des Amandiers elle fut accueillie par le feu de la barricade de la rue Saint-Ambroise défendue par une mitrailleuse et une pièce de 12. Le capitaine fit aussitôt prendre position à ses hommes et après un instant le feu de la compagnie secondée par une compagnie d'infanterie de marine qui opérait un mouvement tournant, amenait le capitaine de la barricade et tous les défenseurs au nombre de 500 environs à se rendre prisonniers. La compagnie des éclaireurs a appuyé cette opération. Fouillant ensuite les maisons et le caves, la 2ème compagnie découvrit 2 caisses de poudre et cartouches cachées dans le sable. Dans une autre cave, le capitaine découvrit une mine qu'il fit détruire par le génie. A l'aide des renseignements qui lui furent donnés par un facteur du télégraphe, il parvint à découvrir et à couper les fils communiquant à l'église Saint-Ambroise, entièrement remplie de poudre et de pétrole ; l'église et le couvent de Popincourt ainsi qu'une partie du quartier furent préservés d'une explosion formidable. Le 2ème bataillon fut employé, une partie de la journée, à éteindre le commencement d'incendie de la mairie et d'une maison en face sur la place Voltaire et à retirer plus de 300 barils de cartouches ainsi que des tonneaux de pétrole et des projectiles de toute espèce.

Ici se termine la part active du régiment contre les insurgés. Depuis lors il ne s'occupa plus que de mesures d'ordre, des perquisitions etc.
Les pertes se décomposent en :

- 2 officiers tués
- 5 officiers blessés
- 13 soldats tués
- 47 soldats blessés

Le 31 mai, le régiment quitta la mairie du XIème arrondissement, alla occuper la caserne de Reuilly, la porte de Vincennes, de Saint-Mandé, de Montempoivre et de Picpus. Le 1er

bataillon qui occupait ces divers postes alla le 12 juin occuper la caserne Nicolaï et laissa une compagnie à la gare de Lyon. A cette même date le régiment fut désigné pour passer au 1er corps d'armée, à la 1ère brigade de la 3ème division.

Le 14 juin, le régiment entier occupa les Magasins Réunis et y resta jusqu'au 9 juillet date à laquelle il quitta Paris. Le 2 juillet, le régiment passa au 3ème corps d'armée et forma avec le 96ème de ligne, la 2ème brigade de la 3ème division de ce corps.
Le 3 juillet, le régiment campa en avant de Saint-Cyr et alla occuper le 4 : le 1er bataillon Lugriot et Cognières, le 2ème les Essarts, Saint-Hubert et Auffargis et le 3ème le Pierray sur la route de Paris à Rambouillet.
Le 17 juillet, le 1er bataillon quitta ses cantonnements et se rendit à Vieille Eglise et à Saint-Benoît.
Le 13 août, tout le régiment vint camper à Rambouillet, dans le parc, ayant à sa droite le 55ème et le 58ème de ligne vers le Fer à Cheval.
Enfin le 1er septembre 1871, le 75ème régiment de marche fut versé dans le 75ème régiment d'infanterie.

REORGANISATION DU 75ème REGIMENT D'INFANTERIE
MARS 1871

Au terme de l'armistice qui devait amener la signature de préliminaires de paix, les prisonniers français devaient rentrer immédiatement, mais par la suite de complications imprévues, soit par suite de la difficulté des transports inhérents au mouvement d'un aussi grande nombre d'hommes, le rapatriement ne s'opéra qu'au commencement de mars et encore eut-il généralement lieu au frais des intéressés. Nul doute que le mouvement commencé n'eut continué sans interruption sans les tristes évènements qui marquèrent la 2ème décade de mars. Les exigences de l'ennemi de la veille s'accrurent en raison des difficultés crées au nouveau gouvernement que la France avait reconnu et appuyé ; aussi nos soldats ne purent revenir que lentement pour aller combattre la plus formidable des insurrections. De la vint que la reconstitution du régiment s'opéra avec une grande lenteur, car la dissémination des hommes du corps était immense ; il devint presque impraticable d'en grouper les anciens éléments à l'époque voulue.
Quoi qu'il en soit, le dépôt du 75ème se trouvait encore dans son ancien point de station, à Lille, c'est là que vinrent rejoindre péniblement officiers et soldats pendant le trimestre qui sépare les mois de mars et de juin. Encore plusieurs officiers furent-ils envoyés en Algérie où le drapeau de la révolte avait été arboré récemment et parmi eux le colonel **HOCHSTETTER** qui commandait le 75ème depuis le 20 octobre.
Le 25 mai 1871, le lieutenant-colonel **TRUC LARREGUY** revint au corps après une courte convalescente ; il recueillit les prisonniers, les encadra au fur et à mesure de leur arrivée dans les 6 compagnies de dépôt, en ayant soin de ne donner le commandement qu'aux plus anciens officiers. Cette opération de rapatriement dura jusqu'au 20 juin, époque à laquelle les militaires qui avaient été envoyés en Silésie et dont le nombre était considérable au 75ème, purent rentrer. Les prisonniers étaient fort mal vêtus, quelques uns étaient déguenillés : on se hâta de faire disparaître ces marques de leurs misère passée ; les jeunes soldats présents à Lille étaient disciplinés mais peu instruits et le temps non absorbé par les nécessités impérieuses de l'administration fut employé à uniformiser et compléter l'instruction militaire.

Amicale Infanterie

Le 21 août 1871, arriva l'ordre de fusionner les deux régiments portant le même numéro, c'est-à-dire le 75ème de marche qui avait un peu plus de sept mois d'existence et qui avait concouru à battre l'insurrection et le 75ème régiment de ligne de l'armée du Rhin dont les débris étaient à Lille.
L'ordre ministériel enjoignit de reconstituer le régiment fusionné sur les bases de la formation au moment de la mobilisation de 1870. Le tiercement se fit en plaçant aux trois premiers bataillons les plus anciens officiers de chaque grade ; les autres devant concourir à la formation du bataillon de dépôt (4ème). Après, arrêté par l'inspecteur général, le régiment n° 75 fut reconstitué avec un personnel de 166 officiers et assimilés.
En même temps, un ordre de mouvement prescrivait au dépôt de se rendre à Givet par les voies ferrées, le lendemain du départ de la portion active pour Rambouillet où se trouvait le 75ème de marche.
La position active composée de 26 officiers, 877 hommes, 6 chevaux et 2 voitures, partent le 30 août de Lille à 3 heures ½ du soir par chemin de fer et arriva à Rambouillet le lendemain matin à 9 heures. Le lieutenant-colonel **GUICHARD** commandant le 75ème de marche remit au lieutenant-colonel **TRUC LARREGUY**, plus ancien que lui, le commandement du régiment.
Le 75ème fit partie de la division d'infanterie (unique) du 3ème corps, commandée par le général **du BARAIL**.

La 1ère division commandée par le général **METMAN** était composée :

1ère brigade	: **général GIRAUD**
55ème régiment	: **colonel de PARSEVAL DESCHENES**
58ème régiment	: **colonel DULION de ROCHEFORT**
2ème brigade	: **général ROLLAND**
75ème régiment d'infanterie	: **colonel JUILLET**
96ème régiment	: **colonel BLUM**

On répartit immédiatement les hommes de troupe dans les 18 compagnies des trois bataillons actifs et l'appoint des cadres ramenés de Lille alla constamment en augmentant en raison des congés nombreux accordés aux hommes de troupe de l'ex-régiment de marche. Cette circonstance donna un élément de force au régiment réorganisé. Presque tous les officiers du régiment de marche, en raison de leur peu d'ancienneté de grade, furent mis à la suite et envoyés au dépôt à Givet, leurs ainés prirent le commandement jusqu'à concurrence des places vacantes.
Le 23 septembre, le colonel **JUILLET** désireux de se mettre à la tête du régiment pour entrer à Paris, nouvelle garnison du corps, vint prendre le commandement.
Le 26 septembre, le régiment quitta Rambouillet, arriva à Paris le lendemain et fut caserné : l'état-major et les deux premiers bataillons aux Invalides, le 3ème bataillon ; 5 compagnies au bastion 79, la 6ème compagnie au bastion 77.
Le 25 octobre, le corps présentait un effectif de 1 287 hommes ; effectif réduit par suite de l'application de la loi du 21 mars 1832.
Par décision ministérielle du 29 février 1872, le régiment quitta Paris le 8 mars pour se rendre à Saint-Etienne par voie ferrée. Parti en deux colonnes, le 75ème arriva à destination les 9 et 10 mars.
Le 21 du même mois, le dépôt et le 4ème bataillon stationnés à Givet et fort de 306 hommes de troupe arrivèrent à Saint-Etienne par chemin de fer.

Par suite de l'application de la loi du 29 juillet 1872 et de la loi du 24 juillet 1873, le régiment fut organisé à 4 bataillons de 4 compagnies chacun, 2 compagnies de dépôt et une section hors rang comprenant deux fractions dont l'une active, l'autre de dépôt.
Nous ne détaillerons pas cette organisation qui ne dura que jusqu'en 1887 et qui du reste est mentionnée dans le Journal Militaire.

Les garnisons tenues par le régiment réorganisé furent les suivantes :

1873 : Armée de Versailles, dépôt à Saint-Etienne
1874 : Lyon, dépôt à Gap
1875 : Lyon
1876 : Montélimar
1877 : Montélimar
1878 : Montélimar
1879 : Gap et Briançon
1880 : Gap et Briançon
1881 : Gap et Briançon
1882 : octobre Camp de Sathonay, dépôt et 4ème bataillon à Vienne
1883 : Lyon et Vienne
1884 : Lyon et Vienne
1885 : octobre Montélimar
1886 : Montélimar
1887 : octobre Lyon, 3ème bataillon à Romans
1888 : Lyon, 3ème bataillon à Romans
1889 : Romans
1890 : Romans

Au mois d'octobre 1887, le régiment fut organisé à 3 bataillons et une section hors rang, le 2ème bataillon qui était dit à ce moment bataillon disponible, fut réparti dans les trois autres. Seul son cadre dit cadre complémentaire fut conservé et comprit :

- un chef de bataillon
- 4 capitaines
- 4 lieutenants.

D'après la loi de 1887, le régiment sur pied de guerre organisé à 3 bataillons comprend :

- 1 colonel
- 1 lieutenant-colonel
- 1 officier d'armement délégué pour l'habillement
- 1 lieutenant adjoint au trésorier monté
- 1 officier d'approvisionnement monté
- 1 sous-lieutenant porte-drapeau
- 1 chef de musique

L'officier d'armement et celui d'approvisionnement sont tirés des compagnies ; ils y sont remplacés par des officiers de réserve.

Petit état-major

- 1 tambour-major
- 1 caporal sapeur
- 12 sapeurs ouvriers d'art.

Ancestramil

- 1 sous-chef de musique
- 38 musiciens

Section hors rang

- 1 adjudant vaguemestre
- 1 sergent-major, chef artificier monté
- 1 sergent fourrier
- 1 sergent brancardier
- 1 chef et 3 ouvriers armuriers
- 1 sergent, 1 caporal et 3 soldats secrétaires
- 1 caporal conducteur des équipages
- 1 caporal maître maréchal ferrant
- 1 ouvrier tonnelier
- 18 conducteurs de voitures et d'animaux haut le pied
- 7 ordonnances

Cadre d'un bataillon

- 1 chef de bataillon
- 1 capitaine adjudant-major monté
- 1 médecin major, monté
- 1 adjudant de bataillon
- 1 médecin auxiliaire, non monté
- 1 sous-officier, chef de caisson
- 2 soldats pourvoyeurs de munitions
- 1 sous-officier adjoint à l'officier d'approvisionnement
- 1 caporal tambour ou clairon
- 1 caporal brancardier
- 4 conducteurs (fourgon à bagages, caisson et voiture médicale)
- 3 ordonnances

Cadre d'une compagnie

- 1 capitaine, monté
- 1 lieutenant (2 dans certains corps)
- 1 sous-lieutenant (ou 2 dans certains corps, un seul quand il y a 2 lieutenants et inversement)
- 1 lieutenant ou sous-lieutenant de réserve
- 1 adjudant de compagnie
- 1 sergent-major
- 1 sergent fourrier
- 8 sergents
- 1 caporal fourrier
- 16 caporaux
- 4 tambours ou clairons
- 1 conducteur de mulets d'outils
- 1 caporal ou soldat infirmier (1 caporal par bataillon)
- 4 brancardiers.

Dans le rang comptent 48 soldats porteurs d'outils, 1 cordonnier et 1 tailleur.

Voitures

- 3 caissons de munitions à 4 chevaux (soit 1 par bataillon)

Maestramil

- 18 voitures à 2 chevaux dont 4 à bagages, 1 portant une réserve d'effets et 13 à vivres (1 pour l'état-major et 4 par bataillon, dont 2 portant du biscuit, 1 du biscuit, du riz, sel sucre et café, 1 des conserves de viande et de l'avoine)
- 4 voitures à 1 cheval (1 d'outils, 3 médicales)
- 3 voitures de cantinières à 2 chevaux

Mulets

- 12 porteurs d'outils de pionniers, soit un par compagnie

Le 14 juillet 1880, le régiment reçut un nouveau drapeau, sur lequel sont inscrits les noms de quatre des plus beaux faits d'armes de son histoire :

CADDIERE
AUSTERLITZ
PENA
KABYLIE

Cet emblème de la Patrie nous rappelle ceux qui ont combattus sous ses couleurs sur de nombreux champs de batailles et qui l'ont arboré sur les terres qu'ils ont conquises et l'ont porté triomphant dans toutes les capitales de l'Europe. Il nous rappelle encore qu'en 1870, à Gravelotte, 23 officiers et 500 hommes de troupe sont tombés glorieusement pour la défense dans les circonstances suivantes rapportées par **Dick de LONLAY** :
« A la division **de VILLIERS** (3ème du 6ème corps) a été particulièrement éprouvée dans ses attaques infructueuses contre Vionville.
« Le75ème de ligne, bien que décimé par la longue lutte qu'il soutient depuis le matin, à bout de forces et de munitions, s'obstine toujours à tenir tête aux Allemands. Les compagnies du 3ème bataillon déployées en tirailleurs et le 1er bataillon sont chargés, à brûle pourpoint, par des uhlans qu'ils repoussent en leur faisant subir de grandes pertes. Beaucoup des chevaux restent entre les mains de nos soldats ainsi que des prisonniers blessés.
« Le 2ème bataillon s'épuise en vains efforts pour reprendre Vionville. Le brave colonel **AMADIEU**, qui le dirige, est blessé mortellement. Deux fois nos soldats se ruent sur le village, deux fois ils sont ramenés en laissant le terrain jonché de morts et de mourants.
« Sur les huit officiers montés du 75ème de ligne, présent à l'action, sept sont atteints, eux ou leurs montures :

- **Colonel AMADIEU**, tué
- **HANTSON** commandant du 1er bataillon, cheval blessé
- **FLAMENT**, capitaine adjudant-major au 1er bataillon, cheval blessé
- **FORNIER de VIOLET**, commandant au 2ème bataillon, cheval tué
- **CARMEL**, capitaine adjudant-major au 2ème bataillon, cheval tué
- **DAVID de BEAUFORT**, commandant au 3ème bataillon, plusieurs blessures, cheval tué
- **LAME**, capitaine adjudant-major au 3ème bataillon, blessé.

« Le 2ème bataillon est plus que décimé ; une seule compagnie est restée groupée autour du drapeau. Tout à coup, l'officier qui le porte, le sous-lieutenant **MAZOYER**, tombe blessé avec son précieux fardeau. Les Allemands se jettent en avant pour s'en emparer ; mais un brave sapeur saisit rapidement l'aigle, et, bien que blessé au visage, saute sur un cheval de uhlan, à la schabraque bleue galonnée de jaune, et là, fait flotter haut et fier le drapeau du 75ème de ligne. Au même instant, la 4ème compagnie du 3ème bataillon arrive au pas de course ; devant ce renfort, les Prussiens se replient et rentrent dans Vionville.

« Le 75ème est alors rallié dans le vallon au nord de Gravelotte et y passe la nuit.
« La journée du 15 coûte cher à ce régiment :

- Son brave colonel **AMADIEU** a été frappé mortellement et meurt le soir même de sa blessure,
- Les capitaines **TRIOU** jeune, **TISSELIN**, les lieutenants **FAURE, de LANGLE** et **LAPORTE** sont morts devant l'ennemi,
- Les capitaines **VERNEUIL** et **TRIOU** aîné, sont atteints mortellement,
- Le commandant **DAVID de BEAUFORT** est blessé ainsi que le capitaine adjudant-major **FLAMENT**,
- Le sous-lieutenant porte-drapeau **MAZOYER,** les capitaines **BECHEREL, PERRIN, REYNAUD**, ….**LLI**, le lieutenant **d'OREMIEULE**, les sous-lieutenants **FLORES, de ALDROVANDI, BORDEL**, **DUVIVIER** et **LASCHAMPS** (**manque des mots**).

« En outre, il manquait au 75ème de ligne cinq cent vingt cinq sous-officiers et soldats tués, blessés ou disparus. »

A cet exemple défendons le drapeau, en tout temps, partout et toujours avec bravoure et dévouement, qu'il nous serve de guide et de soutien sur le champ d'honneur ! Que pour nous, comme pour nos devanciers, la devise du régiment soit toujours :

LA 75ème ARRIVE ET BAT L'ENNEMI !

FAITS DE PROBITE
ET
ACTES DE DEVOUEMENT

En dehors des faits de guerre, il en est d'autres qui excitent l'admiration car leurs auteurs tout en se rendant utiles à leurs camarades et à la société on fait preuve de courage de dévouement. Parmi les nombreux faits de ce genre, accomplis par les militaires du régiment, nous n'en citerons que quelques uns dont l'exemple suffira à faire appel au dévouement, au courage et à la probité de chacun des militaires du régiment lorsque les circonstances se présenteront.
En 1848, l'adjudant **LORGEROT**, les sergents **LAMBERT** et **ACREMANN**, les caporaux **DION** et **ESCHARD**, les voltigeurs **GILLET** et **BAYLE** se distinguèrent particulièrement dans l'incendie de la manutention de Clermont-Ferrand.
En 1849, le voltigeur **BAYLE** est de nouveau cité pour sa conduite dans un autre incendie à **Sommières**.
En 1850, le fusilier **HAYOTTE**, arrête, au péril de sa vie, au milieu d'une foule considérable deux chevaux emportés, attelés à une voiture.
Le fusilier **EYMERIT**, en 1852, s'élance dans la rivière la Tourse, près d'Angoulême et sauve une jeune fille et un enfant qui étaient entraînés par les eaux.
DAUMIS, grenadier, en 1852, voyant un de ses camarades saisi d'une forte crampe dans l'eau, s'élança à son secours et malgré une étreinte désespérée put le maintenir au-dessus de l'eau jusqu'à l'arrivée de deux bateliers qui purent sauver ces deux soldats, dont l'un allait périr victime de son dévouement.
Les sergents **LIBRON** et **PUYPERRON**, en 1852, furent assez heureux pour sauver une vieille femme seule dans une maison incendiée et dont les vêtements avaient pris feu. **Le**

BRON, s'était fait remarquer quelques mois auparavant en sauvant dans un incendie une personne qui était déjà la proie des flammes.
JUNQUA, grenadier, en passant dans une rue de Bordeaux se trouve tout à coup au milieu d'un groupe d'individus engagés dans une rixe violente ; il croit devoir intervenir pour tâcher de rétablir l'ordre ; mais les perturbateurs se tournent contre lui et le menacent de leurs couteaux. **JUNQUA** ne se déconcerte pas, se défend avec son sabre et assure l'arrestation des agresseurs.
SIG, musicien, pendant un ouragan, sauve, à Angoulême, une vieille sourde-muette qui venait d'être ensevelie sous les débris de sa maison (1852).
En 1853, le sergent-major **DIETRICH** se distingue dans un incendie.
Un ordre de la division militaire, en date du 21 février 1855, fait connaitre aux troupes la satisfaction du général pour la conduite du grenadier **ANE** qui, ayant trouvé une montre et une chaîne de la valeur de 300 F faut toutes les démarches pour retrouver le propriétaire de ceux-ci.
Le 13 avril 1855, un ordre du régiment fait connaître le dévouement des fusiliers **TYPHON** de la 2ème compagnie et **BRENOT** de la 4ème compagnie du 1er bataillon en exposant leur vie pour sauver leurs camarades entraînés par le courant de la Djedouïa qui avait débordé. Le même ordre signale la sollicitude intelligente du capitaine **GERDER**, commandant le détachement dans cette critique circonstance.
Le 11 mai 1855, un ordre du régiment fait connaître le dévouement du fourrier **ESCAFFRE** et du caporal **VIGNIAU**, tous deux des voltigeurs du 1er bataillon qui se sont jetés à la nage pour sauver un arabe auquel de nombreux spectateurs n'osaient porter secours. Ce malheureux déjà asphyxié a pu être rappelé à la vie par les soins intelligents qui lui ont été prodigués par ces deux militaires.
A la même époque, une lettre du commandant de la subdivision annonce au colonel que le général commandant la province l'a chargé de témoigner sa satisfaction aux militaires du 75ème qui se sont distingués dans l'incendie qui a éclaté le 18 mai à Aïn Témouchent : **BONGARD**, capitaine, **MEYER**, lieutenant, **LOISEAU**, sergent, **VERDIER**, sergent, **MEMAIRE**, caporal, **BOUIN, TIFFOND**, fusiliers.
Le 4 septembre 1855, un ordre du régiment fait connaître le dévouement dont a fait preuve le caporal **Dany ALPHONSE** dans un incendie au village de Tounin.
Le 22 juin 1858, le régiment apprit l'acte de courage du caporal **PORTE**, du fusilier **MEYRAN** et du fusilier **DROUX** pour désarmer un condamné à mort qui s'opposait à l'exécution de la sentence. Le caporal **PORTE** reçut un coup de couteau dans le ventre qui lui occasionna une blessure grave, **MEYRAN** et **DROUX**, plus heureux, n'eurent que leurs vêtements traversés.
Signalons enfin les actes de dévouement du **caporal ROBERT**, du sergent **SAINT-ANGE**, du caporal **CROLAIS**, des soldats de 1ère classe **BLAZY** et **LEBLOND** dans un incendie à Lille en 1868.

ETATS DES SERVICES DES COLONELS AYANT COMMANDE LE 75ème REGIMENT D'INFANTERIE

DANDIGNE Pierre Agathée

Né à Montfort-la-Calle, district de Rennes (Ille-et-Vilaine) en 1740.

Sous-lieutenant au 35ème régiment en 1759.
Lieutenant
Capitaine
Chef de bataillon
Chef de brigade à l'amalgame de la 70ème, le 28 ventôse an 2.
A fait les campagnes de Hanovre et celles de la Révolution.
Mort à Finale, le 6 pluviôse an 4.

DAUZIER

Né à Saint-Portien, district du Puy (Haute-Loire) le 1er octobre 1742.
Entré au service dans le régiment de Gâtinois, le 1er janvier 1762, y est resté jusqu'au 21 avril 1779.
Entré dans les Chasseurs de Saint-Domingue, le 2 octobre 1781, jusqu'à l'époque du licenciement.
Adjudant-major au 1er bataillon de la Haute-Loire, le 27 juin 1792.
Lieutenant-colonel en 2ème, le 19 novembre 1792.
Chef de brigade à la 117ème à sa formation, le 16 germinal an 2.

A fait les campagnes de 1792 et 1793 dans la Savoie, le siège de Toulon et le camp de l'an 2 dans l'armée d'Italie.

Mort à l'hôpital de Fort Hercule, le 29 floréal an 2, par suite de blessures reçues au combat.

CHAMBARLHAC de l'AUBEPAIN
Jacques Antoine surnommé Jean Joseph (Baron de)

Né aux Extables, district du Puy (Haute-Loire), le 10 septembre 1751.
Soldat au régiment d'Auvergne, le 1er mai 1769.
Caporal, le 1er juillet 1769.
Sergent, le 12 octobre 1769.
Sous-lieutenant du 26 mars 1770 au 1er janvier 1774.
Chef de bataillon de la Haute-Loire, le 21 juin 1792.
Chef de brigade à la 117ème, le 9 prairial an 2.
Chef de brigade à la 70ème devenue 75ème à sa formation, le 26 ventôse an 4.

Il a fait les campagnes de 1792, 1793 en Savoie et au siège de Toulon, celles des ans 2, 3 et 4 dans l'armée d'Italie.
A commandé le bataillon de grenadiers dans l'armée des Alpes pendant la campagne de 1793.

Promu général de brigade par le général BONAPARTE, le 1er ventôse an 5.
Général de division, le 27 août 1803.

Ancestramil

PROMPT Antoine

Né à Rodez (Aveyron) le 29 avril 1758.
Soldat au 3ème régiment, le 8 avril 1775.
Caporal, le 13 octobre 1780.
Sergent, le 13 mai 1783.
Sergent-major, le 19 août 1784.
Adjudant sous-officier, le 15 septembre 1791.
Lieutenant et adjudant-major, le 1er mai 1792.
Chef de bataillon du 82ème régiment par nomination du représentant du peuple chargé de l'embrigadement de l'armée du Rhin, le 14 thermidor an 2.
Chef de brigade à la 152ème lors de sa formation, le 4 fructidor an 2.
Resté à la suite, à la formation de la 70ème devenue 75ème, le 26 ventôse an 4.
Passé à la 39ème demi-brigade par ordre du général BONAPARTE, le 25 prairial an 5.

A fait les campagnes de 1781 et 1782 en Espagne, celles de 1792 et 1793 dans l'armée du Rhin, celles des ans 2 et 3 dans la même armée, des ans 4 et 5 à l'armée d'Italie sous les ordres du général **BONAPARTE**.

MAUGRAS Antoine

Né à Bessenot, district d'Arnay-sur-Arroux (Côte d'Or), le 25 novembre 1768.
Sous-lieutenant à la formation du 2ème bataillon de la Côte-d'Or, le 1er septembre 1791.
Lieutenant, le 14 février 1793.
Capitaine, le 15 octobre 1793.
Chef de bataillon, le 6 nivôse an 2, à la 117ème à sa formation, le 16 germinal an 2**,** à la 70ème devenue 75ème, le 26 ventôse an 4.
Chef de brigade par nomination du général **BONAPARTE,** le 1er nivôse an 5.

A fait les campagnes de 1793 aux armées du Nord et Moselle, de 1793, à l'armée du Rhin et au siège de Toulon, celles des ans 2 et 3 aux armées des Alpes et d'Italie, des ans 4 et 5 en Italie et en Allemagne, sous les ordres du général **BONAPARTE,** de l'an 6 en Helvétie, des ans 6, 7 et 8 en Egypte.

A été blessé à Aire et au blocus du Caire.

Général de brigade, le 1er vendémiaire an 9.

VALOT Antoine Joseph

(Intérim)

Né le 27 octobre 1769.
Soldat au régiment d'Auvergne, le 6 avril 1785.

Ancestrami

Adjudant sous-officiers au 2ème bataillon des Vosges, le 27 avril 1791.
Adjudant-major, rang de capitaine, le 6 juillet 1792.
Capitaine au 94ème régiment, le 18 messidor an 10.
Chef de bataillon au 75ème par décret du 28 octobre 1808.

A fait les campagnes de 1792, 1793, ans 2, 3, 4, 5, 6,7, 8, 9. A fait partie de l'expédition d'Irlande commandée par le général **HOCHE**. S'est distingué au passage de la Lintz, le 3 vendémiaire an 8, où à la tête de l'avant-garde qu'il commandait, il culbuta un camp autrichien, fort de 3 000 hommes, fit 500 prisonniers, prit 2 pièces de canon, un drapeau et un colonel.

ROBERT de LAMRENDIERE

Etienne François (Baron de)

Né à Saint-Martin (Ile de Ré) (Charente-Inférieure), le 13 décembre 1769.
Sergent volontaire au régiment d'infanterie du Cap du 22 décembre au 22 août 1786.
Cadet au bataillon auxiliaire des Colonies du 22 août 1786 au 15 décembre 1786.
Sous-lieutenant au régiment du cap (colonies), le 15 décembre 1786.
Lieutenant en 2ème, le 2 juin 1789 (régiment du Cap).
Lieutenant en 1er, le 26 septembre 1790 (régiment du Cap).
Capitaine au régiment du Cap, devenu 106ème régiment en ensuite 13ème demi-brigade, le 9 février 1792.
Chef de bataillon à la 13ème demi-brigade du 19 mai 1799 au 30 frimaire an 12.
Major au 70ème régiment de ligne du 21 décembre 1803 au 6 janvier 1807.
Membre de la Légion d'honneur, le 5 germinal an 12.
Nommé au commandement d'un régiment d'élite provisoire du camp de Napoléonville du 31 mars 1809 au 24 novembre 1809.
Nommé au commandement du 75ème régiment de ligne, le 24 novembre 1809.
Colonel titulaire, le 28 décembre 1809.
Baron d'Empire, le 15 août 1810.
Officier de la Légion d'honneur, le 28 juin 1813.
Passé général de brigade à l'armée d'Espagne, le 25 novembre 1813.

Campagnes de 1790, 1791, 1792 à Saint-Domingue, des ans 2, 3, 4, à l'armée des Côtes de l'Océan, de l'an 5, en Italie, 6 en Egypte, 7, 8, 9 en Egypte et Syrie, 12, 13, 14 et 1806, Côtes de l'Océan, 1807 et 1808, camp de Napoléonville, Côtes de l'Océan, 1809 à 1813 en Espagne.

Blessé de deux coups de feu au siège de Saint-Jean d'Acre, à l'assaut donné le 19 floréal an 7, dont l'un lui traversa la main droite et l'autre la hanche du même côté, en défendant le petit pont qui communiquait du rempart au jardin attenant au palais de Djezard et ne s'est retiré de la place qu'après avoir perdu les deux tiers de la compagnie de grenadiers qu'il commandait.
A contenu, pendant l'affaire du 19 floréal an 7, devant Ramanich, en Egypte, toute l'aile gauche de l'armée anglo-turque avec deux bataillons de la 2ème légion et de la 13 ème demi-brigade disposés en éclaireurs dont il avait le commandement. Il leur enleva un poste qu'ils avaient retranché sur nos lignes et défendu par plus de 3 000 des leurs, qu'ils n'abandonnèrent qu'après avoir perdu près de 200 hommes sur le champ de bataille.

Ancestramil


Ancestramil